



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 29 mars 2022 — Vol. 46 N° 42

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2022

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 29 mars 2022 — Vol. 46 N° 42

Table des matières

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief	2117
M. David Birnbaum	2117
Motion formulant un grief	2119
M. Benoit Charette	2119
M. Gregory Kelley	2121
Mme Isabelle Charest	2123
Mme Méganne Perry Mélançon	2125
Motion formulant un grief	2127
Mme Andrée Laforest	2127
M. Sol Zanetti	2129
Motion formulant un grief	2130
M. Mathieu Lévesque	2130
M. Gaétan Barrette	2132

Affaires courantes

Déclarations de députés	2133
Souligner l'excellence du cégep de Thetford dans le domaine de la recherche	
Mme Isabelle Lecours	2133
Souligner le 108e anniversaire de M. Paul Lamaute	
Mme Paule Robitaille	2134
Souligner la tenue d'un festival de hockey adapté à Saint-Jean-sur-Richelieu	
M. Louis Lemieux	2134
Souligner le 50e anniversaire de la Maison d'Haïti	
M. Frantz Benjamin	2134
Rendre hommage à M. Harold Noël pour ses 27 années au service des citoyens de Sainte-Pétronille et de l'île d'Orléans	
Mme Émilie Foster	2134
Souligner la fête de l'indépendance de la Grèce	
M. Andrés Fontecilla	2135
Souligner le 111e anniversaire de Mme Émilienne Marcil	
M. Robert Bussière	2135
Souligner le 30e anniversaire de La Maison de la culture de Gatineau	
M. Mathieu Lévesque	2135
Rendre hommage à M. Maxime Diraddo pour avoir sauvé la vie d'un homme	
M. Youri Chassin	2136
Dépôt de documents	2136
Réponse à une pétition	2136
Nouveau diagramme de l'Assemblée	2136
Message de Sa Majesté la reine Elizabeth II à l'occasion du jour du Commonwealth	2136
Dépôt de pétitions	2136
Exempter les étudiants des Premières Nations des exigences linguistiques prévues à la Charte de la langue française et au projet de loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français	2136
Questions et réponses orales	2137
Accès à un médecin de famille	
Mme Dominique Anglade	2137
M. Christian Dubé	2137
Mme Dominique Anglade	2138
M. Christian Dubé	2138
Mme Dominique Anglade	2138
M. Christian Dubé	2138
Mme Dominique Anglade	2138
M. Christian Dubé	2138

Table des matières (suite)

Réforme du système de santé	
M. Monsef Derraji	2139
M. Christian Dubé	2139
M. Monsef Derraji	2139
M. Christian Dubé	2139
M. Monsef Derraji	2140
M. Christian Dubé	2140
Gestion de la pandémie de coronavirus dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée	
M. André Fortin	2140
Mme Marguerite Blais	2140
M. André Fortin	2141
Mme Marguerite Blais	2141
M. André Fortin	2141
Mme Marguerite Blais	2141
Troisième lien entre Québec et Lévis	
Mme Catherine Dorion	2141
M. Jonatan Julien	2142
Mme Catherine Dorion	2142
M. Jonatan Julien	2143
Mme Catherine Dorion	2143
M. Jonatan Julien	2144
Enquête sur la gestion de la pandémie de coronavirus dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée	
Mme Lorraine Richard	2144
Mme Marguerite Blais	2144
Mme Lorraine Richard	2144
M. Simon Jolin-Barrette	2145
M. Martin Ouellet	2145
Mme Marguerite Blais	2145
Fermeture de résidences privées pour aînés	
Mme Isabelle Melançon	2145
Mme Marguerite Blais	2146
Mme Isabelle Melançon	2146
Mme Marguerite Blais	2146
Mme Isabelle Melançon	2146
M. Eric Girard	2147
Accès à la propriété	
M. Andrés Fontecilla	2147
M. Eric Girard	2147
M. Andrés Fontecilla	2147
M. Eric Girard	2147
M. Andrés Fontecilla	2148
M. Eric Girard	2148
Principe de la publicité des débats judiciaires	
M. Gaétan Barrette	2148
M. Simon Jolin-Barrette	2149
M. Gaétan Barrette	2149
M. Simon Jolin-Barrette	2149
M. Gaétan Barrette	2149
M. Simon Jolin-Barrette	2149
Gestion de la pandémie de COVID-19 dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée	
M. André Fortin	2150
Mme Marguerite Blais	2150
Motions sans préavis	2150
Reconnaître le droit à l'allaitement dans un espace public	2150
Mise aux voix	2151

Table des matières (suite)

Féliciter la journaliste Marie-José Turcotte pour ses 40 ans de carrière à Radio-Canada	2151
M. Enrico Ciccone	2152
Mme Isabelle Charest	2152
M. Vincent Marissal	2153
Mme Méganne Perry Mélançon	2153
Mise aux voix	2154
Établir le cadre temporel et les modalités applicables à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023	2155
Mise aux voix	2155
 Avis touchant les travaux des commissions	 2155
Affaires du jour	2156
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief	2156
M. Gaétan Barrette (suite)	2156
M. Jean-François Roberge	2158
M. Sylvain Roy	2159
M. Jean Boulet	2160
Mme Catherine Dorion	2163
Motion formulant un grief	2163
M. Eric Lefebvre	2164
Mme Lorraine Richard	2166
Motion formulant un grief	2167
Mme Isabelle Lecours	2168
Mme Isabelle Melançon	2169
Motion formulant un grief	2170
M. François Jacques	2171
Mme Manon Massé	2172
Motion formulant un grief	2173
Mme Marilyne Picard	2174
Mme Marwah Rizqy	2175
Motion formulant un grief	2177
M. Joël Arseneau	2177
Motion formulant un grief	2178
M. Richard Campeau	2179
Mme Jennifer Maccarone	2180
 Ajournement	 2181

Le mardi 29 mars 2022 — Vol. 46 N° 42

(Dix heures)

Le Vice-Président (M. Picard) : Mmes et MM. les députés, avant d'entreprendre nos travaux, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Aux affaires du jour, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 24 mars 2022 sur la motion de M. le ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que sur les motions formulant un grief présentées par M. le député de Robert-Baldwin, Mme la députée de Mercier, Mme la cheffe de l'opposition officielle, M. le député de Rosemont, M. le député de Mont-Royal—Outremont, M. le leader de l'opposition officielle et Mme la députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe qu'il y a 4 h 53 min 38 s d'écoulées à la première étape du débat. La répartition du temps de parole restant est la suivante : 4 h 21 min 55 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 2 h 4 min 45 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 51 min 12 s au deuxième groupe d'opposition, 56 minutes au troisième groupe d'opposition, 7 min 30 s au député de Bonaventure, 7 min 30 s à la députée d'Iberville et 7 min 30 s au député de Rimouski.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à M. le député de D'Arcy-McGee.

M. David Birnbaum

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. À mon tour d'intervenir sur le débat sur le discours du budget du gouvernement de la CAQ.

Écoutez, je crois qu'il y a un nombre croissant d'experts ainsi que des Québécoises et Québécois de toute origine qui se joignent à moi en se posant quelques grandes questions suite au dépôt de ce budget.

Dans un premier temps, et je me permets de constater que même les chroniqueurs, les experts qui voient en quelque part d'un bon oeil le budget devant nous, tout le monde peut constater l'absence d'un concept assez primordial, c'est de la vision. On parle, de notre côté, d'un budget horizon élections, un budget électoraliste, et, je trouve, à juste titre. On se fait joint par beaucoup, beaucoup de monde qui se pose la question, même si on parle de budget horizon électoral : Est-ce que ça ne nous donne pas, comme côté ministériel, la responsabilité d'offrir aux Québécoises et Québécois une piste responsable et visionnaire vers l'avenir? Un budget, ce n'est pas juste des chiffres, même s'il y a 5 avec un 0 et un 0 à côté. Ce n'est pas juste des chiffres, c'est une des expressions écrites et claires d'un gouvernement qui démontre une piste vers l'avenir.

Nous sommes, M. le Président, dans un monde évoluant. Un budget, c'est la carte routière vers cet avenir. Nous sommes devant un monde qui est témoin d'un conflit évouantable qui nous touche tous, pour ne pas parler de la tragédie en Ukraine. Nous sommes à la veille d'une sixième vague d'une pandémie comme jamais vue. À part d'un petit geste prudent de ce gouvernement de mettre beaucoup de l'argent à côté advenant des problèmes, où est la vision? Nous sommes maintenant dans un cycle d'inflation qui risque d'être exacerbé par le conflit mondial. Nous sommes devant une pénurie de main-d'oeuvre toujours, toujours minimisée par le gouvernement, et le premier ministre, et le ministre des Finances. On parle des forces des phénomènes réels et sérieux.

Et, comme je dis, je me permets de le dire, je vous donne le défi, M. le Président, de trouver un expert, un économiste, un chroniqueur chevronné qui aurait employé le mot «vision» pour décrire le budget devant nous. Et j'insiste et j'ose espérer que le premier ministre insisterait aussi sur le fait qu'un budget c'est un document d'une importance primordiale où on offre aux électeurs et aux citoyens l'opportunité de choses, de comprendre où on s'en va, et, deuxièmement, de se reconforter avec un travail, un document rigoureux, étoffé, qui va montrer que l'Assemblée nationale et le gouvernement, au sein de cette enceinte, a réfléchi mûrement, responsablement, avec empathie, avec rigueur, avec expertise pour tracer une piste vers l'avenir. C'est ça, un budget, ce n'est pas juste des chiffres. De le faire interpelle, au gouvernement du jour, de voir large, d'offrir des réponses structurantes aux phénomènes réels et sérieux qui nous touchent tous chaque jour.

On va passer au geste-phare de ce budget, et je vous invite, M. le Président, de décider si ce geste-phare répond aux exigences que je me permets de mettre de l'avant au nom de nos concitoyennes et concitoyens. 500 \$. 500 \$. Écoutez, nous sommes tous devant des défis qui se multiplient, devant les difficultés, pour plusieurs, de boucler leurs dépenses chaque mois. Est-ce que nos concitoyens et concitoyennes méritent de l'aide pour pallier ces difficultés? Oui, une autre fois, insérée, on aurait espéré, dans une vision de l'avenir et encadrée de façon responsable et réelle pour qu'on s'assure de donner l'aide là où on a besoin. Pas de saupoudrer quelque 3,2 milliards dollars dans un geste ponctuel qui ne se répéterait pas et de dire : Voilà, voilà, oui, il y a des difficultés, vous avez 500 \$. Ce n'est pas rien, évidemment, je ne suis pas naïf, ce n'est pas un geste sans petite conséquence, mais on parle d'un budget qui a à répondre à prévoir l'avenir.

Ce 500 \$, premièrement, pour plusieurs dizaines de milliers de Québécois et Québécoises, va être aidant, mais, qu'on soit franc les uns et les autres, pour ces plusieurs dizaines de milliers de personnes, ils n'ont pas besoin d'utiliser cet argent pour trancher entre des achats d'épicerie, et de l'essence, et des cartes d'autobus. Il y en a, du monde qui a à faire ces choix-là. Est-ce qu'on aurait pu mieux cibler? Et, même pour ce monde-là, un «snapshot» de 500 \$, est-ce qu'on a à faire le calcul? Premièrement, ce 9,62 \$ par semaine pour les gens qui ont les besoins criants, est-ce que, ça, c'est une réponse le moins bien visionnaire? La question se pose, mais pas à peu près.

• (10 h 10) •

Bon, je me permets de revoir une des manchettes de la semaine passée, juste pour voir si le côté ministériel est en mesure, de façon éclairée, d'évaluer son propre budget. Vous avez lu, M. le Président, comme moi, dans *Le Journal de Québec*, que c'est l'Ontario qui aurait sa méga-usine de batteries de 5 milliards de dollars, de LG et Stellantis, et ce ne serait pas au Québec. Le ministre du Développement économique a eu l'imagination d'évaluer ça comme de la bonne nouvelle. Bon, ça m'évite de me rappeler de l'écrivain iconique du XXe siècle, George Orwell, qui a dit : «War is peace. Freedom is slavery.» Est-ce qu'on peut, en quelque part, accueillir une telle nouvelle comme de la bonne nouvelle pour le développement économique du Québec? Oh boy! La question se pose, mais pas à peu près.

Vous allez me permettre, M. le Président, de concentrer sur quelques-uns des sujets qui me touchent à cœur et pour lesquels j'ai l'honneur d'être le porte-parole de l'opposition officielle. Dans un premier temps, qu'on parle de la santé mentale. Bon, je me permets de répéter pour la dixième fois qu'on parle de la nécessité d'une vision, que, depuis deux ans, nous sommes devant une crise pas juste de santé sanitaire, on est devant une crise de santé mentale. Les réponses, jusqu'à date, n'étaient pas au rendez-vous. Et il n'y a aucun confort, mais aucun confort dans le budget devant nous là-dessus.

Qu'on se comprenne, et on le dit, là, on le lit dans les documents, l'augmentation des crédits pour la santé mentale est, en quelque part, aux alentours de 121 millions de dollars, ce qui se compare à la somme de 168 millions que le ministère doit dépenser, en 2022-2023, en vertu du plan d'action en santé mentale de ce gouvernement-là. Qu'on se comprenne, donc, il y a une diminution nette et très sérieuse des budgets de la santé mentale pour les programmes existants.

That's what we learned from this budget, that, when it comes to the crisis on mental health, the lack of vision that I have been speaking about is, once again, sadly expressed by the budget before us.

L'investissement de quelque 77 millions pour la santé mentale en contexte de pandémie de l'an dernier n'est pas reconduit. Cinquième vague est peut-être finie, mais la recrudescence de l'anxiété est encore là. La réponse n'est pas au rendez-vous.

Au sujet de nouvelles initiatives, il n'y en a aucune, aucune, en dépit des nouvelles sommes. Le plan budgétaire précise que le MSSS poursuivra la mise en oeuvre des initiatives existantes. Dans les 50 mesures du plan de refondation de la santé, on promet éventuellement des tableaux de bord avec des chiffres et vaguement améliorer l'accès à la santé mentale. Mais rien d'autre. Et je me permets de le dire, lors de l'étude des crédits de l'année passée, ces tableaux de bord étaient assez vides, les indicateurs étaient assez, assez absents.

Sur notre proposition visionnaire, je me permets de le dire, pour pallier la crise en termes d'accès aux traitements nécessaires, pour pallier à la liste d'attente des quelque 20 000 personnes, nous continuons de proposer l'accès universel et gratuit à la psychothérapie. Radio silence du côté du gouvernement, une autre fois, sur cette exigence assez importante.

Let's talk a little bit about this Government's response, or lack thereof, with respect to Québec's English-speaking community.

Et là, peut-être, je le dis avec toute tristesse, ça commence avec une vision, une vision énoncée par le premier ministre lui-même. Et, invité à élaborer, il a...

As we say in English, he doubled down. And the vision I'm talking about is describing the English-speaking community as having members who are historic Anglophones, «les anglophones historiques».

C'est toute une insulte, dans les mots, pour commencer.

We're not part of history, we're part of the present and we're part of the future. But let's understand the consequences of those words reflected in this budget, reflected in Bill 96, reflected in future risks to our access to services. What does the Premier mean by «anglos historiques»?

Ça veut dire les ayants droit.

Let's understand what those rather innocuous words mean. They mean you're an English-speaking Quebecker if you have established rights to access to English schooling.

And the folks on the other side of this House can read census figures like I can. There are perhaps 500,000 English-speaking Quebeckers, taxpayers, «Québécois à part entière», who do not have official access to schooling. No Government, no Premier of Québec has ever made that distinction, not René Lévesque, not Jacques Parizeau, not Bernard Landry, not Lucien Bouchard, and, of course, not Jean Charest, and not Philippe Couillard, and not Robert Bourassa. No other premier has made that distinction that puts at risk the full fledge and the legitimate rights of English-speaking Quebeckers who don't have that piece of paper saying they can go to English school. That puts their rights at risk.

Et, qu'on soit clairs, le budget devant nous découle de cette vision. Si on regarde les crédits, on constate que le budget accordé au secrétariat pour les relations avec la communauté de langue anglaise, dont le premier ministre est responsable... et son gouvernement n'a pas jugé de suivre notre exemple et de nommer un ministre désigné pour la communauté dont je suis fièrement membre. On regarde les crédits, et les montants diminuent. Oui, à juste titre, une des rares choses que je vais accorder mon appui modeste pour le budget devant nous, il y a une réponse accrue pour tout ce qui a trait au travail formidable des regroupements communautaires. Alors, on va voir, peut-être il y a des petites sommes pour le secrétariat là-dedans, mais le budget au total est diminué.

Are we to conclude that this Government's analysis of the situation is that the job is kind of getting done? I would invite any member of...

Le côté ministériel, et surtout les députés... je note la députée de Huntingdon, je note la députée... j'oublie la circonscription, mais il y a des députés, de l'autre côté, qui ont des concitoyens et concitoyennes québécois de langue anglaise. J'invite les députés de parler avec ce monde-là de ma communauté pour décortiquer la réaction à ce budget-là et...

I invite you to ask them : Are you seeing progress with respect to securing your place, your historic and future place in Québec under this current CAQ Government? And are you, thus, of the same view that they are, that we can maybe look at reducing expenses because we've done such a good job with English-speaking community? My guess is that you're not going to get the most polite reaction, nor do I get it when I travel around my community.

• (10 h 20) •

Tout cela pour dire, M. le Président, qu'on a devant nous, de notre lecture de ce côté de la Chambre, un budget qui manque son rendez-vous avec l'avenir. J'ose dire, même, manque son rendez-vous électoral, qui n'aurait pas dû être la motivation qui a alimenté le gouvernement, de toute façon. Un budget sans vision, sans rigueur, sans espoir.

Motion formulant un grief

Conséquemment, M. le Président, je me permets de proposer la motion de grief qui suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son refus de rehausser les budgets en santé mentale et de réduire les délais d'attente sans précédent pour consulter un psychologue, afin de notamment répondre à la hausse fulgurante de l'anxiété des Québécois.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Et je suis maintenant prêt à reconnaître M. le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et également ministre responsable de Lutte contre le racisme.

M. Benoît Charette

M. Charette : Merci, M. le Président. Un plaisir de vous retrouver ce matin. Salutations aux collègues également. Très, très heureux de pouvoir parler de ce budget qui, encore une fois, vient confirmer l'importance que le gouvernement accorde aux enjeux environnementaux.

Je le mentionnais la semaine dernière, lors de certaines interventions, les faits, mais surtout les chiffres sont plutôt têtus. Si on regarde la croissance du budget du ministère de l'Environnement depuis notre arrivée au pouvoir, on remarque deux mondes, littéralement. À l'époque du gouvernement précédent, donc à l'époque du gouvernement libéral, plusieurs années ont démontré des coupures au niveau du budget de l'Environnement. Donc, aujourd'hui, ce parti-là se dit très, très intéressé à la question environnementale, mais c'est plutôt intéressant de se rappeler que, lorsqu'ils étaient au gouvernement, ils mettaient en place plutôt des coupures qui ont fait mal au ministère de l'Environnement. Et encore aujourd'hui on constate à quel point ces coupures-là, au niveau de l'affectation dans les directions régionales, ont des conséquences.

Heureusement, la situation a changé, et ce, dès le premier budget de la Coalition avenir Québec en 2019-2020. C'est un budget que je considérerais un budget d'adaptation. Donc, on était à évaluer un petit peu nos options, mais, déjà, une hausse de quelques points de pourcentage par rapport aux années précédentes. Mais, dès les années qui ont suivi, que ce soit 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, ce sont des augmentations considérables : 33 % pour ce qui est de 2020-2021, au niveau des budgets de dépenses, 13 %... en fait, 14 %, 2021-2022, cette année, c'est 25 %, ce qui fait qu'au total on a essentiellement doublé, depuis l'arrivée du gouvernement de la Coalition avenir Québec, le budget des dépenses pour le ministère de l'Environnement. C'est très conséquent. Ça nous permet des actions qui sont directes, qui font une différence.

Et ça, c'est sans compter, M. le Président, le milliard supplémentaire qui a été confirmé dans le dernier budget, qui vient compléter un budget déjà très étayé du PEV, donc le Plan pour une économie verte, qui, lui, avait été présenté en novembre 2020. Essentiellement, pour la lutte aux changements climatiques, on parle dorénavant de 7,7 milliards de dollars sur une période de cinq ans. C'est beaucoup plus, là aussi, que ce que les gouvernements précédents ont pu faire, et ça nous permet de faire une différence à bien des niveaux. Et, à ce niveau-là, peut-être vous parler un petit peu seulement de la journée d'hier.

Dans un premier temps, aux côtés de la mairesse de Montréal, on a pu confirmer un investissement de 117 millions de dollars. Là aussi, un transfert de fonds de cette nature-là envers notre métropole pour qu'elle puisse réaliser son propre plan d'action à la lutte aux changements climatiques, c'est du jamais vu. Mais ce que ça va permettre de faire à Montréal essentiellement, c'est décarboner ses immeubles publics. Ça va permettre également de multiplier le nombre de bornes de recharge sur le territoire montréalais. Et, ultimement, ça va permettre à la métropole aussi de s'adapter aux changements climatiques en verdissant certains secteurs de son territoire. Donc, une annonce qui a été bien reçue et qui témoigne encore une fois de l'importance accordée à ces enjeux-là.

Et, quelques heures après, j'étais sur le côté de Québec, avec ce même plaisir de confirmer un partenariat, cette fois-ci avec notre capitale nationale, tout près de 50 millions \$, avec des objectifs semblables aussi, notamment au niveau du déploiement de bornes électriques.

Donc, ce sont des gestes concrets, qui sont appuyés par des budgets conséquents parce que la volonté politique y est, ce qui, malheureusement, les années précédentes, n'était pas le cas, n'était pas, à tout le moins, observable. On se limitait essentiellement à des discours, ce que l'on ne veut pas faire de notre côté. Oui aux discours, mais surtout accompagnés d'actions bien précises. Donc, uniquement hier, 160 millions, essentiellement, et ça nous permet de concrétiser notre propre plan d'action pour une économie verte.

Lorsqu'on en a fait le dévoilement, il y a un petit peu plus d'une année, je le disais de façon très transparente et je n'ai pas cessé de le répéter depuis, on a une cible très ambitieuse à atteindre, d'ici 2030, en matière de réduction de gaz à effet de serre. On parle de 37,5 %. Et je dois malheureusement rappeler qu'on est à peine à 3 %, et même un petit peu moins de 3 %, à l'heure où on se parle. Donc, la prochaine décennie nous permettra et nous oblige à faire des avancées remarquables. Mais, encore une fois, c'est le même principe : le discours, c'est une chose, mais, si ce discours-là n'est pas appuyé de moyens, on n'y arrivera pas.

Et ce n'est pas la seule responsabilité du gouvernement du Québec, et c'est ce que je répète sans cesse : Oui, le gouvernement du Québec est le maître d'orchestre, en quelque sorte, dans ce défi collectif, mais il faut la participation, naturellement, des citoyens, des citoyennes, il faut la participation des entreprises, mais il faut aussi la participation des municipalités. Et c'est ce type de partenariat là qui a été confirmé hier autant avec notre métropole qu'avec notre capitale nationale. Et, dans les prochaines semaines, on permettra à d'autres municipalités du Québec aussi d'entrer dans la danse avec nous pour nous aider.

Donc, le milieu municipal est appuyé, le niveau... le milieu industriel l'est également, et on va le voir à travers le PEV et son plan de mise en oeuvre. Mais surtout on va avoir droit à une réactualisation, dans les prochaines semaines, à ce niveau-là qui nous confirmera de nouveaux outils pour aider le secteur industriel, et, encore une fois, on parle de sommes d'argent colossales qui permettront cette transition-là.

Les citoyens sont aussi responsables de leurs actions et de leur impact au niveau climatique, et là aussi ils doivent être appuyés, et là aussi, ne serait-ce qu'à travers des programmes comme Roulez vert, on les appuie dans cette démarche-là. Certains ont questionné, par rapport à Roulez vert, la diminution de la subvention. Il faut savoir que le gouvernement du Québec donnait et continue de donner, pour les prochains mois, un montant de 8 000 \$ pour une personne qui fait l'acquisition d'un véhicule électrique qui est qualifié, donc un véhicule électrique qui correspond à certains critères. On passe cette subvention-là de 8 000 \$ à 7 000 \$, c'est vrai, mais il faut comprendre le principe derrière ça.

Un, c'est une subvention qui n'est pas permanente dans le temps, on le dit depuis le début, et le but de cette subvention-là est de couvrir 50 % de l'écart entre un véhicule électrique et son équivalent à essence. Donc, le but n'est pas de payer entièrement la différence, mais 50 %. Et, au cours des dernières années, il y a plusieurs nouveaux modèles qui sont apparus, des modèles qui, dans bien des cas, sont moins dispendieux. Et je pourrais vous en faire une liste assez intéressante où, même des modèles comme... et très populaires au Québec, que ce soit la Volt, que ce soit la Bolt, entre le prix indiqué et affiché pour 2021 et 2022, ce sont des prix qui ont significativement baissé. Donc, on maintient cet écart-là.

Et le gouvernement ne voulait pas faire des économies en passant de 8 000 \$ à 7 000 \$. Il faut savoir qu'il va y avoir beaucoup plus de véhicules vendus. Donc, le montant investi demeure encore plus important, et, ultimement, les argents que l'on ne met pas à travers cette subvention-là sont réinvestis dans d'autres programmes qui vont nous aider aussi à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

Mais je dis aux gens : Même le 7 000 \$ n'est pas permanent dans le temps. Avec les années, il est appelé à décroître. Et, si on se fie à la plupart des spécialistes de l'automobile, en 2027, normalement, le prix d'un modèle équivalent, électrique, à essence devrait s'équivaloir. Donc, on peut présumer, à ce moment-ci, qu'en 2027 ce type de subvention là ne sera plus nécessaire. Et c'est la raison pour laquelle qu'on a confirmé aussi, dans le budget de la semaine dernière, qu'on les maintenait, les subventions, à tout le moins jusqu'en 2027. Ça nous laisse le temps de réévaluer, de voir quels sont les impacts actuels sur ces nouveaux véhicules qui arrivent, encore une fois, toujours plus nombreux et à des coûts toujours plus abordables.

• (10 h 30) •

Mais c'est une subvention qui demeure, même à 7 000 \$, extrêmement généreuse. Il n'y a pas d'équivalent au Canada. Il n'y a pas d'équivalent aussi en Amérique du Nord. Donc, c'est une subvention qui non seulement est généreuse, mais qui peut être additionnée à celle que le gouvernement canadien donne aussi pour certains types de véhicules, une subvention qui, elle, peut s'élever à 5 000 \$ pour ce qui est du gouvernement fédéral. Donc, si on additionne le 7 000 \$ plus le 5 000 \$, donc 12 000 \$ de subvention, on arrive à peu près à compenser entièrement l'écart entre le véhicule électrique et son équivalent à essence. Donc, un autre geste très, très concret qui démontre l'importance accordée à la lutte aux changements climatiques.

Et ça, c'est sans compter toutes les initiatives qui sont réitérées, qui ont été préparées tantôt avec mon collègue à l'Économie, tantôt avec mon collègue aux Finances, tantôt avec mon collègue aux Transports, qui concernent les autobus urbains électriques, les autobus scolaires électriques. Donc, on a réellement une vision très étoffée. D'ailleurs, j'invite chacun et chacune à lire les papiers, ce matin dans *La Presse*, sur la filière batterie qu'on est en train de constituer à travers tout ça.

Donc, il y a une vision qui est claire, qui donne des résultats, mais, à travers tout ça, je vous dirais, il faut éviter les pièges du passé. Encore la semaine dernière, on a eu différents rapports à ce niveau-là. L'approche libérale n'était pas la bonne. Non seulement elle manquait de moyens financiers, mais surtout elle manquait de suivi. Ce qui fait qu'on avait un plan d'action pour les changements climatiques, oui, mais c'est un plan d'action qui n'était pas questionné. On le maintenait en place malgré les résultats défallants qu'il menait.

Donc, la grande, grande différence, et on va le voir encore dans quelques semaines, nous, c'est une mise à jour annuelle qui va se faire. Donc, à partir du moment où on a un programme qui ne produit pas les résultats escomptés, bien, on s'empresse à le bonifier, ou à le modifier, ou à complètement le remplacer pour que chaque dollar investi puisse produire le meilleur résultat possible au niveau de la réduction des gaz à effet de serre. C'est ce qu'on appelle une gouvernance qui est éclairée mais surtout qui nous permettra d'arriver aux résultats escomptés.

Je vois le temps qui file. Je sais que j'ai beaucoup de collègues qui souhaitent intervenir sur ce très beau budget. Donc, je n'en dirai pas plus. Mais bravo à la clairvoyance du ministère, du ministre des Finances et à l'importance qu'il accorde à la lutte aux changements climatiques. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le ministre. Je reconnais maintenant M. le député de Jacques-Cartier.

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Merci, M. le Président. C'est toujours drôle d'entendre le ministre responsable pour les changements climatiques au Québec — oui, vous avez bien entendu ça, responsable pour les changements climatiques — ici, et, toujours, il «bashe» l'ancien gouvernement. Mais c'est drôle parce que le premier ministre dit souvent que nous sommes fiers que, par habitant, on est plus... moins des GES au Canada. C'est grâce à qui, ça, M. le ministre? Ce n'est pas vous. C'est grâce aux décisions que les anciens gouvernements libéraux ont... C'est nous qui avons décidé d'investir dans les barrages puis l'hydroélectricité, au Québec. Quand, même, il parle de cette subvention pour les chars électriques, c'est nous qui ont fait ça. Tout l'argent qu'il dépense dans son budget, une grosse partie de ça vient de quoi? Le marché du carbone, qui a été mis en place par qui? L'ancien gouvernement libéral.

Alors, quand il dit : C'est toujours mauvais de l'autre côté, on est vraiment dans le «Ministry of Plenty». Mon collègue a cité George Orwell. C'est la même chose : Ce n'était pas bon, ce n'était pas bon, nous sommes les meilleurs, nous sommes les meilleurs. Quand même, leurs projets, l'énergie renouvelable qu'ils ont mise en place à Apuiat, qu'ils ont décidé d'aller de l'avant en 2019, c'est un projet qui a été mis de l'avant par le gouvernement libéral, puis eux autres ont «bashé» ce projet de loi. Ils ont dit que ce n'était pas bon, les tarifs d'électricité vont augmenter. C'est un projet qui a été mis en place avec les Innus du Québec, un partenariat qui a été créé et formé ensemble. Puis, maintenant, c'est le meilleur projet. Ils ont vanté ça. Ils ont fait des communiqués de presse, des opérations de marketing. C'est bien drôle, c'est bien drôle. C'est eux autres qui ont eu des candidats, aux dernières élections, qui ont dit... ils ne croient pas vraiment dans les changements climatiques, qu'il n'y a rien qui passe, ce n'est pas vrai. Alors, on verra, on verra.

Aussi, il y a le ministre qui dit : Nous avons annoncé l'argent pour Montréal et pour Québec, un gouvernement qui «bashe» le tramway de Québec, qui dit : Ce n'est pas bon, puis on va retarder ce projet-là, mais, le troisième lien, on va aller de l'avant avec ça sans étude, sans une idée si ça va augmenter les GES du Québec. Alors, ça, c'est un gouvernement caquiste qui fait des opérations de marketing, qui a des bonnes lignes de presse, mais, en réalité, quand on regarde les faits, ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai.

Alors, ça, c'est juste une petite parenthèse puis une réplique, le ministre, parce qu'il aime dire ça. Mais c'est juste drôle parce qu'il n'est pas sur la même page que le premier ministre, qui est bien fier des résultats de notre province sur l'échelle mondiale. Sur la scène internationale, on est capables de gagner des prix parce qu'on est si bons dans la lutte contre les changements climatiques, parce qu'on a pris des actions sérieuses, parce qu'on est la meilleure province au Canada. C'est nous, c'est nous qui ont décidé de mettre un prix sur le carbone puis ont quand même appelé une conférence avec des autres provinces pour demander aux autres de mettre un prix sur le carbone aussi, sur les GES aussi. Puis, oui, le gouvernement fédéral a finalement décidé que les demandes que Québec a faites avec les autres provinces doivent être mises en place pour s'assurer que tout le monde est sur le même niveau. Alors, ça, c'est des résultats d'un gouvernement libéral. Et, quand même, je veux dire que le Parti québécois a fait plusieurs actions dans la même lutte contre les changements climatiques et la protection pour l'environnement. Alors, c'est juste un petit message, M. le Président.

J'ai eu le plaisir, sur la fin de semaine, d'aller à plusieurs activités dans mon comté, puis c'est sûr que les gens m'ont jassé un petit peu du budget. Plusieurs gens ont dit : Mais je suis content que je vais recevoir 500 \$ avec... quand je dépose mes impôts. Il n'y a aucune personne qui est contre ça. Mais j'ai entendu plusieurs personnes qui ont dit aussi : Je ne comprends pas comment une famille de deux parents avec un salaire, environ, ensemble, à 200 000 \$ vont avoir plus d'argent qu'une mère monoparentale avec trois enfants dans une situation plus vulnérable. Alors, ils ont dit : Peut-être que c'était meilleur de trouver une façon de donner à ces personnes-là plus d'argent que pour nous ou, oui, ça va aider... c'est sûr, tout le monde veut 500 \$, M. le Président, aucune personne contre ça, mais ont dit : Peut-être qu'il y a des autres façons qu'on peut faire, comme on a vu en Nouvelle-Écosse aujourd'hui, de s'assurer que c'est les gens les plus vulnérables de notre société qui aient profité le plus de cette mesure budgétaire.

Et c'est important de rappeler que c'est leur argent, ce n'est pas un cadeau, vraiment, les gens ont déjà payé ces impôts-là, puis c'est juste un petit retour sur leurs factures pour l'année. Et je pense, M. le Président... Je sais que ça, c'est des mesures qui sont là pour aider avec l'inflation qu'on voit partout, qui impacte des familles québécoises chaque semaine. Et ça devient de plus en plus dur chaque semaine parce que les prix continuent d'augmenter.

Sur notre côté de la Chambre, on demande qu'au minimum il y ait un gel sur les tarifs d'hydroélectricité et d'Hydro-Québec. On a eu ce débat en 2019, je me souviens, quand j'étais ici, puis aussi en commission. Puis on a fait des discours puis on a fait des présentations des amendements. Puis j'ai posé la question au ministre : Si jamais il y a une crise mondiale comme une guerre et il y a une augmentation majeure de l'inflation comme on a vu dans le passé... C'est arrivé dans le passé, dans les années 70 et 80. On a vu l'augmentation d'inflation rapide et impressionnante à cause des événements mondiaux. Alors, on en a eu deux : on a eu la pandémie puis, après ça, on a eu une guerre majeure en Ukraine. Alors, on arrive maintenant avec une réalité que le projet de loi... et le tarif qui a été fixé sur l'inflation pour avoir la stabilité ne va pas être très stable pour les familles du Québec dans les prochaines années.

Puis il n'y a aucune indication que l'inflation va baisser dans les prochains mois, M. le Président. Au contraire, la dernière fois qu'on a eu une augmentation comme ça... Une petite leçon d'histoire, M. le Président. La façon pour contrôler l'inflation, c'est une augmentation des taux d'intérêt. Ça, c'est peut-être une solution, mais, encore, je vais mettre une mise en garde, dans tous les «textbooks» de l'histoire, après que les gouvernements ont décidé d'augmenter les taux d'intérêt pour contrôler l'inflation, on a eu une énorme récession qui était très, très sévère et très, très difficile pour la classe moyenne et les classes de travailleurs au Canada puis, quand même, en Amérique du Nord.

• (10 h 40) •

Alors, comment ça va tout terminer, cette question, là, cette crise de l'inflation? La guerre en Ukraine ne va pas terminer demain. Il y a les autres pressions sur les systèmes, présentement, avec le manque de main-d'oeuvre un petit peu

partout. On est loin, loin d'être capable de régler cette question avec un chèque de 500 \$, qui, certains experts disent, va juste aider à augmenter l'inflation. Dépenser l'argent, ce n'est pas nécessairement la meilleure façon pour un gouvernement de contrôler l'inflation non plus.

Alors, on verra. Ça va être des années difficiles, c'est sûr, dans les prochaines couples d'années. Et il faut être prêt. Il faut être là pour aider les familles québécoises. Et ça, c'est pourquoi une autre mesure que le Parti libéral propose, c'est pour les services de garde, on veut mettre un tarif à 8,70 \$. Je pense que ça, c'est une bonne façon pour aider les parents, aider les familles québécoises d'encre avoir un tarif qui est fixé comme ça. Mais ça, ça va prendre plus de places dans les garderies. Et on a eu tous les débats sur cette question-là. Les résultats encore de ce gouvernement : il y a une liste qui est plus longue puis il y a encore moins de places. Alors, cette situation-là, ça ne va pas être réglé demain non plus, mais on pense que ça, c'est une façon d'aider des familles.

Pour les aînés, on propose 2 000 \$ pour aider eux autres à, oui, encore, être prêts pour la période intense d'inflation qui est présente. Et, quand même, on a proposé ça avant que l'inflation était à ce point-là, mais on trouve que ça, c'est une bonne mesure pour les aînés du Québec, encore qui sont sur, normalement, un salaire fixé.

Je veux juste revenir dans le budget, je veux juste saluer le ministre des Affaires autochtones, qui était ici avec nous à, oui, une autre ronde pour la FIA, qui est le fonds investissement autochtone du Québec. Alors, on verra comment ça, ça va être mis en place, comment les différents groupes autochtones vont demander que le gouvernement aide eux autres à investir dans leur communauté, dans leur économie locale.

Mais je veux... reviens sur un sujet qui est très important, et ça, c'est le logement dans le Nord, particulièrement avec les Inuits. On a vu, ce week-end, un article qui a parlé qu'il n'y a pas d'eau potable. Une chose, ce n'est pas correct, il n'y a pas de l'eau potable dans les communautés dans... bien, au Québec, là, qui sont des municipalités. C'est vraiment inacceptable, mais c'est un enjeu complexe. Mais un des problèmes qui aggravent cette situation-là, c'est le fait qu'il y a des familles, 10 à 20 personnes dans la même maison, puis ils n'ont pas l'eau. Et, quand même, dans la bataille contre la COVID, quand on a beaucoup des familles dans la même maison, ah! c'est très, très difficile de limiter l'éclosion dans une communauté.

On sait que, dans les premières années de la pandémie, on a eu pas mal une fermeture du Grand Nord, on n'a pas construit beaucoup des maisons. On comprend pourquoi, on a manqué une saison. Mais il faut augmenter l'offre des maisons dans le Nord aussi. Et je ne parle pas juste des logements sociaux qu'on... bâtir puis on donne à des gens. Il y a aussi plusieurs personnes, les entrepreneurs inuits, qui veulent ravoir l'accès à des programmes qu'où le gouvernement aide eux autres à construire leurs premières maisons. Je ne dis pas que c'est tout le monde, mais il y a des programmes qui existaient l'an passé, ils ont été mis sur pause jusqu'à 2023. Alors, avec tout l'argent que le gouvernement a mis dans les budgets pour le logement et, quand même, l'argent qu'on a reçu du gouvernement fédéral, j'espère qu'on va trouver une façon pour régler cet enjeu avec la demande de restaurer un programme pour les gens qui vont construire leurs premières maisons, on va avancer cette date cette année-ci, puis, quand même, qu'on va voir une approche d'augmenter le nombre des maisons qui sont construites dans le Nord en général. Et je ne dis pas cinq maisons de plus. Ça doit être vraiment plus que ça. Alors, je sais que le ministre est à faire une visite. J'ai hâte de questionner lui, pendant l'étude des crédits, sur cet enjeu. Mais c'est sûr que c'est quelque chose qui est très important pour le gouvernement de Kativik, qui est le KGR. Alors, on suit ça de près, M. le Président.

On sait qu'aujourd'hui le gouvernement a annoncé une réforme du système de santé, une autre réforme pour les Québécois. Je n'ai pas vu tous des détails, M. le Président, j'étais ici, en Chambre, puis avant ça j'étais en train de préparer mes notes pour le discours d'aujourd'hui. Mais ça demeure toujours une préoccupation de mes citoyens, c'est sûr, c'est l'état du système de santé. Puis, dans mon comté, M. le Président, j'ai de plus en plus des gens qui n'ont pas l'accès à un médecin de famille. Ils ont eu un médecin de famille, quelqu'un qui a pris leur retraite pendant la pandémie ou avant, puis ils sont toujours sur une liste d'attente. Et ce n'est pas nécessairement juste de fixer un rendez-vous pour quelqu'un. Je sais que, dans mon comté, les aînés veulent avoir leur propre médecin. Le gouvernement a pris un engagement, en 2018, que chaque Québécois va avoir accès à un médecin de famille, mais, en réalité, on sait que la liste est plus grande que jamais. Puis il y a maintenant 1 million de personnes, environ, qui n'ont pas de médecin de famille. Avant, le taux n'était pas aussi grand que ça. Je sais que le député de La Pinière a travaillé très, très fort avec les médecins de famille pour pousser eux autres de prendre plus des patients. On a eu des résultats qui ont démontré que le système était en train d'aller vers une liste moins grande.

Mais, bref, maintenant, on a une liste qui a explosé, la liste étant énorme, quand même, aussi, pour les chirurgies. Oui, c'est sûr, M. le Président, qu'on a vécu une pandémie, mais les conséquences présentement, pour les gens qui sont toujours en attente d'une chirurgie, sont vraies. On a entendu dans les journaux des différents exemples des personnes, particulièrement des patients de cancer, qui sont dans une situation très précaire, et ça prend une chirurgie rapidement. Et, si jamais cette liste-là augmente, c'est stressant pour les familles. Et, quand même, juste pour les personnes qui ont besoin d'une chirurgie pour améliorer la qualité de vie, la liste d'attente pour les gens qui attendent pour plus d'un an a augmenté. Et, quand même, des personnes qui sont sur une liste juste en général, c'est 160 personnes qui sont présentement sur une liste. Ça, c'était en 2018-2019, le taux était à 96 000 personnes. Maintenant, on est rendu à 160 000 à attendre une chirurgie, au Québec, c'est énorme.

Je ne sais pas comment le gouvernement va accélérer les chirurgies. On n'a pas un plan, on n'a pas des cibles, on n'a rien. Et, quand même, comme je dis, je ne sais pas qu'est-ce que le ministre a annoncé aujourd'hui, mais je sais que mon collègue et le député de Nelligan va talonner le ministre en Chambre aujourd'hui et cette semaine, c'est sûr, avec sa voix, haut et fort.

Maintenant, je veux parler du système d'éducation. En 2018, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec les maternelles quatre ans. On a déjà eu un système de garderie et de CPE qui était populaire avec les parents. Plusieurs parents n'étaient pas prêts à nécessairement envoyer leurs petits à une école, d'être dans la même cour avec des enfants qui sont

à 10 ans, 11 ans, environ, là. Alors, on a entendu des craintes puis des préoccupations des parents, mais le gouvernement a dit : On va aller, on va dépenser beaucoup d'argent pour transformer des espaces, dans nos écoles, dans les maternelles quatre ans, en même temps de mettre de l'argent pour développer le réseau de CPE. C'est un petit peu contradictoire, selon moi.

Et maintenant on ne parle plus des maternelles quatre ans. On a vécu une pandémie où on peut dire que le ministre de l'Éducation, de temps en temps, a eu des difficultés. On a eu des nouvelles dans les journaux puis aussi sur le site Web de Radio-Canada avec la ventilation, avec les décisions prises pour le retour à l'école, les différentes règles pour les écoles versus les sports. On a vécu tout ça. Mais il y a autre chose qui a été difficile, c'était pour les enfants. Et on sait que la réussite scolaire et le taux de diplomation... Malheureusement, on a vu qu'il y a une augmentation des gens qui n'ont pas terminé les études d'école secondaire. Puis on verra, parce qu'il va y avoir des conséquences dans les prochaines années aussi.

• (10 h 50) •

Mais il y a un grand problème, M. le Président, puis ça m'inquiète beaucoup, beaucoup, beaucoup : si jamais on va parler de la protection, promotion de langue française, ça commence avec l'éducation, ça commence avec un réseau de l'éducation qui est en santé, où les gens sortent de l'école secondaire, dans les écoles francophones ou anglophones, et sont bien capables de parler, exprimer et écrire en français. Alors, M. le Président, ça m'inquiète beaucoup, le système d'éducation. Et c'est une chose, il annonce des investitures pour les écoles, mais les coûts de bâtir une école explosent aussi. Même chose pour les maisons des aînés.

Sur cette note-là, M. le Président, je vais terminer, mais encore, sur notre côté de Chambre, on va continuer de poser des questions. Il y a un enjeu que je veux juste terminer, c'est sur l'économie. Aucune mesure dans ce budget pour contrer le manque de main-d'œuvre, qui... Dans mon comté, avec les entreprises, il manque des travailleurs de toutes sortes. Et, quand je regarde dans le *New York Times*, cette semaine, qu'à Toronto leur secteur de «artificial intelligence» est en train d'exploser... Eux autres ne sont pas capables de trouver des places pour les entreprises. Maintenant, le Silicon Valley du Nord, c'est Toronto. Il a pris des gains sur nous, parce qu'eux autres sont capables d'aller chercher le talent partout dans le monde. Il n'y a pas de débat là sur le chiffre et le nombre des immigrants qui... si c'est bon ou non pour la province. Eux autres, non, on va trouver les talents partout dans le monde, installer chez nous.

Et, quand même, le ministre, encore, qui parle de l'industrie des batteries électriques ici, au Québec, bien, on l'a vu la semaine dernière, une annonce de 5 milliards de dollars, une entente qui a été signée pour l'Ontario. Et eux autres aussi ont une compétition avec nous. Alors, il faut être, oui, prudents, dans tout ça. On peut toujours parler de l'Ontario, mais eux autres sont compétitifs aussi. Et la compétition pour la main-d'œuvre sera un enjeu très, très important dans les prochains mois et années. Alors, merci beaucoup, M. le Président, pour votre écoute.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je reconnais maintenant Mme la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine.

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Oui, merci, M. le Président. Heureuse, à mon tour, de pouvoir prendre la parole pour parler du budget qu'on a déposé le 22 mars dernier.

Vous ne serez pas surpris, M. le Président, que je suis, évidemment, extrêmement fière du travail de mon équipe, du travail, aussi, que j'ai accompli, qui a permis d'investir des sommes très importantes tant en ce qui est question de la condition féminine, mais aussi dans les dossiers de loisir et de sport, et ça, évidemment, au bénéfice de toute la population.

Je vous rappellerais, M. le Président, que, depuis le début du mandat, le budget en loisir et sport est passé de 90 millions par année à près de 150 millions par année. Et ça, je pense... Bon, évidemment, c'est une progression de plus de 60 %, c'est du jamais-vu, évidemment, mais je pense que c'est une démonstration très claire de l'importance qu'on accorde au dossier de la santé, qui est prodiguée grâce au sport et aux loisirs. Et ça, c'est sans compter les investissements historiques que notre gouvernement a faits dans les infrastructures sportives dans les dernières années, bien, les années où on a été au gouvernement.

Depuis le début du mandat, M. le Président, c'est plus de 600 millions de dollars qui ont été investis, que ce soit pour rénover, pour remettre à niveau, pour construire des infrastructures. On a juste à penser, puis là je vais me faire plaisir à parler des programmes qu'on a eus, que ce soit le PAFIRS, que ce soit le PISPA, le PAFEMAP, le PSISRPE, donc toutes des infrastructures qui servent à la fois pour des infrastructures de plein air, pour les infrastructures scolaires, pour les infrastructures dans les petites municipalités, donc vraiment des choses qui font en sorte d'améliorer l'accessibilité, qui est ma priorité, donc, depuis que je suis en fonction. Pour moi, c'était vraiment très important de faire en sorte que le sport et les loisirs soient accessibles à toute la population. Et évidemment ça passe par des infrastructures, qui sont une composante fondamentale de l'accessibilité.

Ce que je souhaite, puis je le répète souvent, c'est de pouvoir créer toutes les mêmes opportunités pour toute la population. Puis ça, évidemment, ça passe par l'élimination des obstacles à la pratique sportive puis, bien, évidemment, ça passe aussi par une pratique sécuritaire. C'est pourquoi je tenais à faire en sorte qu'il y ait un meilleur soutien pour nos partenaires de loisir et de sport, tant dans le développement de leur offre que dans la mise en place d'environnements sains et sécuritaires. Et je vous rappelle la création... bien, en fait, l'énoncé ministériel, la création de l'officier indépendant des plaintes pour faire en sorte, évidemment, que le milieu soit sécuritaire pour tous nos athlètes à travers le Québec.

On a mis sur pied aussi la mesure du parascolaire, une mesure qui donne accès à tous les élèves du secondaire à une heure d'activité de leur choix, par jour, donc des activités sportives, des activités scientifiques, des activités artistiques, peu importe. Mais ça, pour moi, c'est une des plus belles mesures qu'on ait mises en place, qui fait en sorte, justement,

d'éliminer un frein ou un obstacle financier à la pratique sportive et donner accès à tous les élèves du secondaire à ces activités-là.

Il y a aussi, puis on se rappellera, la saga de la maison du sport ou, en fait, les lieux où nos fédérations et nos organismes sportifs sont logés depuis, mon Dieu! de nombreuses années, depuis plus de 25 ans. On se souvient qu'ils sont logés dans le sous-sol du Stade olympique. En fait, plus que dans le sous-sol, dans les stationnements du Stade olympique. Ça devait être temporaire, ça devait être vraiment réglé rapidement, mais, depuis bon nombre d'années, nos partenaires, nos gens qui organisent notre sport au Québec sont dans des locaux qui... mon Dieu! disons qu'ils sont loin d'être décents. Et évidemment on a annoncé qu'ils, enfin, auront des lieux pour pouvoir travailler, pouvoir être réunis ensemble, avoir un environnement de travail sécuritaire, sain, moderne. Et l'ouverture de cette maison du sport devrait se faire à l'automne 2022. Alors, je peux vous dire que ça, c'est un grand symbole pour toute la communauté sportive du Québec et pour toutes nos fédérations, nos organismes. Et c'est de leur dire à quel point on valorise leur travail et on sait qu'ils ont besoin d'un lieu saint pour pouvoir performer et mettre en place une structure qui est digne de ce nom pour nos jeunes et pour nos moins jeunes au Québec.

Bon, évidemment, on sort... bien, on sort, on est encore dedans, on ne sait plus trop, là, mais la pandémie qu'on traverse nous a montré à quel point le sport est important dans la vie des gens. Et évidemment le budget de 2022-2023, aussi nos actions qu'on a mises en place depuis le début du mandat témoignent que le gouvernement l'a bien compris. Dans le budget actuel, on mise, encore une fois, et ça, je pense que c'est le mot-clé dans tout mon mandat, on mise sur l'accessibilité. Donc, avec le budget de cette année, on veut faire en sorte de contrer les effets négatifs, justement, de cette pandémie-là sur la pratique régulière d'activités physiques, particulièrement pour nos jeunes, et aussi pour nos jeunes filles, et donc un budget qui va faire en sorte justement de nous aider à traverser... et d'effectuer une reprise sportive, encore une fois, importante pour toute notre clientèle.

Je dois dire que, pendant la pandémie, j'ai eu la chance et le privilège de compter sur une communauté sportive et de loisir qui est extrêmement engagée, qui a été mobilisée, qui a été créative, qui a été résiliente, qui a toujours été là, qui a toujours levé la main pour pouvoir proposer des actions, des mesures, des protocoles, et tout, pour pouvoir passer à travers la crise. Alors, vous me permettez, M. le Président, de leur rendre hommage puis de témoigner à quel point c'est un privilège de travailler avec des gens aussi extraordinaires, aussi mobilisés, et je me considère privilégiée.

Encore une fois, je reviens sur le budget de 2022-2023. On prévoit 250 millions de dollars pour les cinq prochaines années, dont une part importante va servir aux familles à avoir accès à des activités sportives et de loisir. Encore une fois, l'accessibilité, c'est le mot-clé. Ce sont des sommes qui vont permettre à des familles de pouvoir inscrire leurs enfants au hockey, au soccer, à la danse, peu importe l'activité qui sera le choix des jeunes, mais enfin on va pouvoir offrir aux enfants des occasions de faire du sport et de vivre leur passion.

• (11 heures) •

Il s'agit, cette année, du quatrième budget de notre gouvernement et il vient affirmer une fois de plus que l'on comprend très bien l'importance du sport, du loisir et de l'activité physique pour les Québécoises et pour les Québécois. Et on comprend que, pour qu'ils soient en santé, qu'ils soient motivés, santé physique, santé mentale, bien, l'activité est primordiale. Donc, l'augmentation importante des budgets, des investissements structurants en infrastructures, des actions concrètes, comme le parascolaire, le confirme, évidemment.

Je pense que c'est tout à fait à propos de dire que notre gouvernement a une vision claire, dans laquelle la pratique régulière de l'activité physique et des bienfaits qu'elle procure se répercute pour toute la société, et, grâce aux sommes investies dans le dernier budget, on dispose de moyens pour réaliser cette ambition. Et j'ai évidemment l'intention de continuer le travail pour que le Québec demeure un leader en matière de sport à l'échelle du pays mais aussi à l'international.

Une autre chose aussi, puis pour le grand bonheur, je pense, de tous mes collègues, de tous mes collègues, nous avons encore une fois bonifié l'enveloppe du soutien à l'action bénévole. Et ça, c'est une mesure qui porte des fruits dans nos communautés. Chaque député a l'occasion de s'investir sur le terrain et de soutenir, surtout, toutes les organisations, les événements, les organismes qui servent à faire en sorte que notre tissu social est sain, est rapiécé, qui fait en sorte justement que nos communautés sont vivantes. Alors, je pense que tout le monde se réjouit de cette bonification-là, c'est la troisième fois.

Et vous me permettez, M. le Président, de remercier les députés qui ont vraiment une vision pour leur communauté, qui, de façon créative, vont trouver des façons de mieux aider les communautés, d'y mettre la couleur, aussi, de leurs milieux respectifs. Alors, bravo pour tout le travail que vous faites, et on sait à quel point ça sert vos gens. Alors, bravo pour votre implication!

Évidemment, M. le Président, vous n'êtes pas sans savoir que j'ai deux... je cumule deux responsabilités ministérielles, et maintenant j'aimerais vous parler de la portion condition féminine du budget que mon collègue ministre des Finances a pu m'octroyer. Vous savez, depuis 2018, notre gouvernement a fait une priorité de la lutte contre la violence faite aux femmes, a fait une priorité aussi de la poursuite de l'égalité entre les femmes et les hommes. Et je me permets de dire que c'est un exemple parlant en ce qui concerne le pouvoir de représentation dans les sphères du pouvoir. Notre gouvernement est celui, dans l'histoire du Québec, qui comporte le plus de femmes dans ses rangs, c'est aussi celui qui en a fait le plus pour les femmes tant en termes d'investissements que d'actions concrètes. Et ça, ce n'est évidemment pas un hasard, et je peux vous assurer qu'on va continuer à prioriser cette égalité et cette recherche d'égalité.

Comme je l'ai dit d'entrée de jeu, les deux grands axes de notre action sont la lutte contre la violence faite aux femmes ainsi que l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes, et ça, c'est évident que l'un ne va pas sans l'autre. Tant que les femmes seront toujours et encore les principales victimes de la violence au Québec, on ne pourra malheureusement pas parler ou se vanter qu'on a atteint l'égalité de fait. Alors, évidemment, ce sont deux éléments qui sont indissociables. Il reste beaucoup de travail à faire, mais je peux vous assurer que notre gouvernement est engagé à le faire.

On sait que l'année 2021 a été particulièrement dure pour les femmes, surtout à cause de la pandémie. Elles ont été confrontées, à plusieurs niveaux, à une foule de difficultés, bon, que ce soit la conciliation famille et travail, bon, le manque

de places en garderie, la crise de féminicides, évidemment, qui a frappé de plein fouet la réalité québécoise. Donc, évidemment, je pense que, malgré tout ça, il y a de l'espoir qui se profile à l'horizon puis au fur et à mesure qu'on apprend à vivre avec le virus, mais, évidemment, nous sommes très conscients et nous travaillons très fort avec les collègues pour faire en sorte que la crise de la pandémie ne fasse pas que la situation des femmes, qui s'est améliorée et qui a été chèrement acquise dans les dernières décennies, ne recule pas.

Alors, c'est pourquoi que, dans le budget, on redouble d'efforts et on investit des sommes importantes pour que ça ne se produise pas. Dans un premier temps, on consacre un peu plus de 100 millions à des mesures pour maintenir et faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. On va bonifier l'aide aux organismes communautaires comme les CALACS, comme les organismes aussi qui viennent en aide aux hommes qui ont des comportements violents.

On va investir 64 millions pour réduire la dette des étudiants qui sont parents, donc, une mesure qui va sans doute avoir un impact marqué pour les femmes, pour le marché du travail, parce qu'on sait évidemment que le partage de la tâche familiale est souvent plus porté par les femmes. Alors, on leur donne une occasion de pouvoir étudier, pour les parents. Alors, évidemment, je pense que c'est un élément très important.

Il y a aussi 29 millions qui seront disponibles pour d'autres mesures qui seront dévoilées au printemps, quand on fera le lancement de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027. On continue aussi, évidemment, notre mobilisation interministérielle pour lutter contre la violence faite aux femmes sous toutes ses formes, et notamment en poursuivant nos efforts pour la mise en place des recommandations du rapport *Rebâtir la confiance*. Et je suis très fière, M. le Président, de dire que, 15 mois après le dépôt de ce fameux rapport du comité d'experts, il y a plus de 120 recommandations sur 190 qui ont déjà été prises en charge.

Des voix : ...

Mme Charest : Merci. D'ailleurs, la semaine dernière, j'étais à Salaberry-de-Valleyfield avec mon collègue ministre de la Justice pour procéder au lancement... et avec le député de Beauharnois, pardon, pour procéder au lancement du tout premier projet pilote du tribunal spécialisé en matière d'agression sexuelle et de violence conjugale. Et ça, on se rappelle que c'est la mesure ou la recommandation-phare du rapport *Rebâtir la confiance*. Alors, évidemment, on est très, très fiers de cette avancée majeure qui place le Québec à l'avant-garde sur la scène mondiale pour l'accompagnement des victimes. Et évidemment j'espère que cette avancée fera en sorte que les victimes vont se sentir plus en confiance, en sécurité pour dénoncer et que, bien entendu, l'expérience sera plus saine, plus sereine et qui va répondre davantage à leurs besoins.

Avec le budget 2022-2023, on investit 325 millions de dollars pour continuer à contrer la violence faite aux femmes. Évidemment, on renouvelle l'appui pour les maisons d'hébergement et autres organismes communautaires. On investit aussi pour continuer la réponse au rapport *Rebâtir la confiance* et évidemment d'autres initiatives qui vont se retrouver dans la stratégie gouvernementale intégrée pour contrer les violences sexuelles et les violences conjugales pour près de 62 millions.

Vous allez me permettre, M. le Président, de terminer en vous disant à quel point je suis fière de compter sur une équipe engagée de la part de mes collègues ministres et députés. Je vais en nommer quelques-uns, mais, évidemment, je ne les nomme pas tous de façon exhaustive. Mais permettez-moi de remercier M. le premier ministre, le ministre de la Justice, le ministre des Finances, le ministre de la Famille, la ministre de la Sécurité publique, le ministre responsable des Affaires autochtones, la députée de Lotbinière-Frontenac, le député de Chauveau, entre autres, qui ont fait un travail colossal pour faire en sorte d'avoir une réponse significative et historique pour contrer les phénomènes de violence. Alors, je m'arrête là, parce qu'évidemment le temps passe aussi. Mais je dois vous dire que je suis très fière du travail, et j'aurai l'occasion d'en parler davantage à l'étude des crédits. Alors, merci, M. le Président.

• (11 h 10) •

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la ministre. Je cède la parole à Mme la députée de Gaspé.

Mme Méganne Perry Mélançon

Mme Perry Mélançon : Merci, M. le Président. Ça va aller assez rondement, là. Je n'ai pas très beaucoup de temps, donc ce que j'ai fait, là, pour cet exercice-ci, c'est que j'ai repris la publication du 21 mars que j'ai faite sur Facebook, où j'avais quelques attentes prébudgétaires. Alors, je vais pouvoir, là, en fait, donner mon avis sur chacune de ces attentes prébudgétaires, si on l'a comblée ou non. Donc, en même temps, on voit que je ne suis pas allée chercher toutes les petites failles du budget. C'est vraiment, ici, ce à quoi on s'attendait du budget pour les régions de tout le Québec.

Alors, pour commencer, bien, on avait trois propositions au Parti québécois pour faire face à l'inflation qu'on connaît aujourd'hui et qui affecte tous les Québécois et les Québécoises. Et, en fait, on avait l'allocation au pouvoir d'achat qui était modulée en fonction des revenus de chacune des familles, de chacun des ménages.

On avait également le gel des tarifs des sociétés d'État. On en a parlé abondamment, notamment d'Hydro-Québec, qu'on aurait attendu à ce que le gouvernement prenne ses responsabilités et gèle les tarifs pour l'année et qu'on réévalue aussi la loi n° 34, qui a été adoptée, où est-ce qu'on enlève notre chien de garde, la régie, pour s'assurer qu'on évite ce genre de situation-là, complètement désastreuse.

Création d'un bureau québécois de la concurrence. Évidemment, ça, on l'a vu et ça a été dénoncé aussi, que le bureau canadien ne fait pas son travail. Alors, si en se dotait d'un réel... d'un bureau, ici, de la concurrence, au Québec, qui s'assure de l'évolution des coûts, comme, par exemple, de l'essence... On connaît des très grandes hausses actuellement, souvent juste avant les vacances. C'est donc... Souvent, les pétrolières vont utiliser certains contextes pour aller chercher plus d'argent dans la poche des Québécois. Alors, on n'a pas de moyen, présentement, de regarder qu'est-ce qui est fait, si c'est raisonnable ou pas, et de sanctionner. On parlait de sanctions aux pétrolières lorsqu'il y a des hausses abusives des coûts.

Alors, ça, il n'y a aucune de ces propositions-là qui ont été retenues pour le budget du gouvernement de la CAQ. Et on est allé vraiment de façon très ponctuelle. On n'a pas fait... on ne s'est pas occupé de toute la question de l'inflation à plus long terme, parce que le chèque de 500 \$ va seulement aider pour le tiers des dépenses, et même pas, parce qu'en moyenne une famille va avoir des dépenses environ de 3 000 \$ de plus que les années précédentes. Donc, ce chèque de 500 \$ a été abondamment critiqué, et pour des bonnes raisons.

Ensuite, on parlait ici d'un meilleur financement et de l'amélioration de l'accès aux soins à domicile pour les aînés. Bien, encore une fois, le gouvernement a fait ses choix, a fait le choix d'investir dans les maisons des aînés, qui, chez nous, vont aider peut-être quelques dizaines de personnes, alors que les besoins sont vraiment, vraiment élevés, et qu'on se serait attendus, parce que la proposition du Parti québécois était de faire un réel virage vers les soins à domicile, d'écouter enfin la population aînée qui veut rester dans sa résidence, qui veut avoir des soins de qualité par nos entreprises d'économie sociale. J'ai rencontré, chez nous, Multi-services, de Grande-Vallée, qui couvre un très large territoire, qui offre des services de qualité, mais qui doit pouvoir être financée à la hauteur des besoins pour que ses employés demeurent, qu'ils aient les bonnes conditions, et qu'on puisse offrir le maximum pour nos aînés. Alors, tout a été encore investi dans le béton, on l'a abondamment décrié. Et on est loin de ce que le Parti québécois avait proposé sur cinq ans, de tripler l'offre en soins à domicile, pour un total de 2,7 milliards de dollars.

Ensuite vient le rehaussement du financement des organismes communautaires. On est à un tiers des besoins comblés, M. le Président, un tiers. Et ça fait des années que les organismes communautaires autonomes nous parlent d'un 460 millions maintenant, pour être en mesure de combler les demandes qui ne font qu'augmenter depuis le début de la pandémie. Les besoins sont énormes, qu'on pense à nos jeunes, qu'on pense à nos aînés, qu'on pense aux femmes. Les organismes communautaires doivent avoir les rems solides financièrement pour bien réaliser leur mission. Et on est encore à côté de la plaque totalement, dans ce budget, M. le Président.

Je demandais aussi qu'on améliore les services de transport régionaux. Bien là, on attend, hein, M. le Président, on attend. On attend depuis l'arrivée de la CAQ au pouvoir. Transport aérien, bien, ça fait quatre ans, et là on est toujours en attente de ce fameux plan. On arrive à la fin d'un mandat du gouvernement, et toujours pas de plan en transport aérien. On nous dit : Soyez patients. Bien, on a été patients, M. le Président. On attend toujours. Là, on nous dit que ce serait cette semaine. Donc, il va falloir... j'ai des très grandes attentes par rapport à ce plan, et il faudra réellement que le coût des billets d'avion pour quelqu'un qui part de Gaspé, qui veut aller à Montréal, dans son Québec, puisse le faire sans se ruiner, M. le Président. Et ça, présentement, ce n'est pas le cas. Il y a des transporteurs qui ont repris les services une fois qu'Air Canada a quitté la région, mais ils ont de la difficulté. Avec tous les frais occasionnés par leurs services, eh bien, il faut que le gouvernement soit au rendez-vous pour les aider. Donc, nos attentes sont très, très élevées.

En matière de transport ferroviaire, bien là ça a été une très, très grande déception, il y a quelques mois, quand on a appris que la phase qui se rend jusqu'à Gaspé n'est plus dans les plans, aucune échéance. On ne nous donne même plus la date où est-ce qu'on pourra, éventuellement, reprendre enfin le transport ferroviaire, M. le Président. Donc, ça fait plus de 10 ans qu'on attend sur ce dossier-là, et les sommes sont là, mais les délais ne font que s'allonger. Donc, qu'est-ce qu'il se passe au ministère des Transports? J'aimerais bien le savoir.

État du réseau routier, bien, c'est pareil. On a demandé un comité d'urgence pour que, quand il y a un incident sur notre seul et unique lien, qui est la 132, qu'on puisse rapidement se rassembler, les élus, les experts scientifiques, tout le monde ensemble, qu'on puisse s'assurer qu'on prenne les bonnes décisions pour entretenir le réseau, pour le réparer. Présentement, bien, c'est un peu à la pièce, puis on nous dit que tout va bien aller, mais, encore une fois, on a failli perdre notre seul lien, à l'automne, entre Marsoui et La Martre. Et c'est toujours la même rengaine, année après année, M. le Président.

La hausse des indemnités de déplacement pour recevoir des soins en santé hors région, parlez à tous les aînés et d'autres populations aussi, dans les régions, c'est aberrant, le kilométrage, combien qu'on donne pour que les gens puissent aller chercher les soins. On n'a pas tous les soins, c'est normal, en région, mais il faut au moins qu'on n'ait pas à déboursier de nos propres poches pour des soins qui sont donnés ailleurs gratuitement. Ce n'est pas acceptable, en 2022, M. le Président. Et savez-vous qu'encore aujourd'hui il y a un 200 kilomètres qui existe à l'intérieur duquel quelqu'un n'est pas du tout remboursé? Je parlais à une aînée de Sainte-Anne-des-Monts, qui a dû accompagner son mari jusqu'à son décès, elle a fait 78 fois l'aller-retour entre Sainte-Anne-des-Monts, Rimouski, Québec et... entre Sainte-Anne-des-Monts et Rimouski, 184 kilomètres au lieu du 200 kilomètres et plus, aucun remboursement, M. le Président. C'est des sommes vraiment extravagantes que les gens de ma région et d'autres régions paient pour se faire soigner. Donc, pour moi, ça, c'est inacceptable. Donc, il faut abolir ce 200 kilomètres. J'ai entendu parler d'une peut-être potentielle révision, et ça, il faut absolument que le message soit entendu du ministre de la Santé.

Maintenant, parlons d'AccèsLogis, M. le Président, quelle déception, aucune nouvelle unité annoncée dans AccèsLogis. On est en rattrapage sur des vieilles annonces. On nous parle d'unités en chantier, mais c'est 10 000 unités qui auraient déjà dû être livrées. Et, tous les groupes le disent, il aurait fallu, depuis 2018, qu'on en livre 5 000 nouvelles par année, pour 25 000 au total. C'est ce qu'on s'est engagés à faire, au Parti québécois, et on n'a pas eu cet engagement-là de la part de la CAQ, et même que, là, le programme AccèsLogis est en péril. On n'est pas capable d'avoir une réponse claire de la ministre de l'Habitation. Qu'est-ce qu'il va advenir du programme AccèsLogis, M. le Président? C'est grave. Ça, c'est du logement social, des projets faits par les communautés. Puis là on ajoute le programme de l'habitation abordable, qui inclut le privé, de la grosse compétition, et on ne sait pas ce qu'advientra des logements sociaux au Québec.

On a aussi un meilleur accès aux services de garde. Encore une fois, chez nous, on a des projets très porteurs pour la communauté qui sont refusés, un CPE à Grande-Vallée qui cadrerait dans le programme, qui a eu un avis de son CCO favorable, et, encore une fois, on refuse de créer ce 24 places qui est réellement nécessaire pour les besoins des familles dans le secteur de l'Estran. Ça a été refusé. Donc, encore une fois, on n'a pas accès aux services de garde comme le ministre nous l'avait promis.

Les horaires de faction des paramédics, quelle aberration, M. le Président. Et, encore une fois, il y a certains secteurs qui fonctionnent comme ça. Ça met en danger la sécurité même de la population, puis on perd nos paramédics, parce que ce n'est pas des conditions viables pour eux à long terme.

La diminution du taux d'imposition des très petites et petites entreprises, là, je vais rapidement parce que je vois le temps passer, M. le Président, mais ça aussi, c'est une très grande déception pour moi, parce qu'encore aujourd'hui 38 000 petites et très petites entreprises paient des taux d'imposition aussi grands que les multinationales, de 11 %, alors qu'il y a une déduction aux petites entreprises, qui, normalement, réduirait le taux à 3 %. Donc, certaines réussissent à faire 5 500 heures salariées qui leur permettent de toucher à ce taux, et les autres, bien, parce qu'on est en pénurie de main-d'oeuvre et que c'est difficile d'aller chercher ces employés, bien, elles passent à côté. Donc, ça, j'ai demandé à ce que ce soit corrigé, et le ministre des Finances a dit non, a fermé la porte.

• (11 h 20) •

Et ma dernière, en fait, attente était la majoration du financement des cégeps en région. On n'a rien, mais je dois tout de même dire qu'on a un engagement d'améliorer la mobilité étudiante, et ça, on l'attend depuis longtemps. Donc, j'espère que ça se concrétisera et qu'on aura une attention particulière pour nos cégeps de région.

Je pourrais continuer, mais je vais seulement, en fait, m'arrêter en disant qu'on a entendu, lors d'une controverse récente, un gouvernement qu'on qualifiait d'à courte vue, qui a une vision à courte vue. Je vous dirais qu'ici c'est un budget qui est à très, très courte vue, parce que c'est un budget qui ne voit pas plus loin que le 3 octobre prochain, M. le Président. Donc, on a fait des... on a mis les priorités aux mauvais endroits dans les décisions prises par la CAQ depuis quatre ans, encore là, dans ce budget-ci.

Motion formulant un grief

Et donc je vais déposer une motion, M. le Président, qui se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la CAQ pour son inaction dans le dossier de la crise du logement, pour l'abandon du programme AccèsLogis et pour l'absence de mesures structurantes permettant à la fois de contenir l'expansion de la bulle immobilière et de donner accès à la propriété pour tous les Québécois.» Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Et je cède maintenant la parole à Mme la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui, merci, M. le Président. Évidemment, je suis quand même très, très heureuse de parler du budget et également de parler suite à ma collègue de Gaspé, parce que j'ai quand même de bonnes informations, les vraies informations, d'ailleurs, pour le programme AccèsLogis, qui est toujours en vigueur, qui reste en vigueur.

Donc, c'est important de rassurer les organismes, tout le secteur de l'habitation, le programme AccèsLogis... On a d'ailleurs investi 247 millions de plus. On dit que le programme AccèsLogis... 247 millions, c'est pour des anciens projets, il n'y a pas de nouveau projet. Mais, si on les avait construits il y a 10 ans, on ne serait pas obligés aujourd'hui de les construire. Donc, oui, c'est quand même des nouveaux projets, ce sont de nouvelles constructions. Alors, je tiens quand même à préciser cette information avec ma collègue.

Alors, évidemment, je suis très, très heureuse de parler du budget du ministre des Finances, qui a été déposé le 22 mars dernier, parce que, oui, ce qui me rend plus fière, c'est qu'il y avait quand même des montants importants en habitation, M. le Président, plus d'un demi-milliard, c'est 634 millions en habitation pour du logement social, du logement abordable. Alors, ça témoigne, M. le Président, de toute l'importance qu'on considère pour le logement social, le logement abordable, parce qu'on donne plus de moyens, plus de leviers. On a de nouveaux programmes pour que ce soit plus rapide dans les projets en habitation.

Alors, je veux quand même le mentionner, parce que, depuis 2018, c'est plus de 4,3 milliards qu'on a annoncés en construction et en rénovation du parc de logements sociaux et abordables au Québec. C'est quand même très, très majeur. Jusqu'à maintenant, on a 8 000 unités de logement qui sont construites ici, au Québec, ou qui sont en chantier. Puis, évidemment, on l'avait dit quand on est arrivés en poste, on veut construire ou financer 15 000 unités de logement, 15 000 logements. Donc, oui, avec le budget de mon collègue aux Finances, on va y arriver, on va arriver à 15 000 logements. Alors, c'est quand même impressionnant, M. le Président.

Il y avait un grand retard, je le dis, je le dis encore. Il y avait quand même 15 000 unités qui avaient été annoncées qui n'étaient pas construites. Alors, nous, on annonce et on construit. Oui, c'est certain que, parfois, on dit : C'est plus long. Mais qu'est-ce qu'on a fait? On a déposé un nouveau programme, qui se nomme le PHAQ, le Programme d'habitation abordable Québec, pour avoir du logement plus rapidement, moins de paperasse et travailler avec tous les acteurs en habitation. Donc, c'est quand même une grande, grande fierté de dire que notre engagement de 15 000 unités de logement est rempli et complété aujourd'hui avec le dépôt du budget de mon collègue aux Finances.

Alors, aujourd'hui, je le sais très bien, M. le Président, il faut augmenter l'offre. Je le dis tout le temps, il faut travailler sur l'offre. On travaille sur l'offre en région, mais aussi dans les grands centres urbains. On essaie de construire, évidemment, dans les plus petites municipalités et dans les grandes municipalités. Qu'est-ce qu'on doit faire? C'est diminuer la pression, M. le Président, sur le marché locatif. On le sait, au niveau de la construction du marché locatif, il y a eu quand même 35 000 chantiers qui ont été construits présentement au Québec. Donc, les gens de la construction n'ont pas chômé du tout, du tout.

Pour revenir au budget, quand on parle d'un investissement supplémentaire, que je suis très, très fière, c'est quand même 247 millions dans le programme AccèsLogis. Alors, c'est 3 500 autres nouveaux logements sociaux. Donc, dans le programme AccèsLogis, depuis 2018, M. le Président, on est rendu à 977 millions. Alors, c'est pour ça que je trouve ça particulier d'entendre mes collègues dire qu'on a abandonné le programme AccèsLogis. Imaginez, on est près de 1 milliard avec le programme AccèsLogis. Et les projets, on les construit. On travaille avec les offices d'habitation, on travaille avec tous les acteurs en habitation. Et, évidemment, quand on parle de 1 milliard, c'est impossible de dire qu'on a laissé le programme AccèsLogis de côté ou qu'on va le délaisser. Voyons donc, M. le Président, il ne faut quand même pas faire peur aux acteurs en habitation, il faut rassurer tout le monde. Quand même, 1 milliard avec le programme AccèsLogis, ce n'est pas rien. Alors, je suis convaincue, moi, qu'avec les 247 millions qui sont investis, ça rassure les organismes. Puis évidemment la disparition du programme, ce n'est pas là. Il n'y a pas le programme AccèsLogis qui va disparaître.

Présentement, qu'est-ce qu'on a fait? C'est qu'on a dit : Ça nous prend un programme plus flexible, plus agile, moins de paperasse. Eh oui, on a déposé le Programme d'habitation abordable Québec. On travaille avec tous les acteurs en habitation. Donc, c'est important de mentionner que les offices d'habitation, les OBNL, les coopératives, les municipalités, bref, tout le monde est invité à déposer des projets, d'ailleurs, pour l'appel de projets qui a été lancé d'ici le 5 mai prochain.

Alors, l'enveloppe pour le Programme d'habitation abordable, c'est une enveloppe qui est de 300 millions. Donc, on veut construire 3 200 logements abordables au Québec. Parce qu'il y a une demande pour le logement social, il y a une demande également pour le logement abordable. Donc, avec le Programme d'habitation abordable dans toutes les municipalités, on veut construire jusqu'à 3 200 nouveaux logements. Alors, moi, je lance présentement l'invitation, puis je le dis encore une fois aux organismes communautaires, aux offices d'habitation, aux entreprises privées, aux coopératives d'habitation... à déposer le projet d'ici le 5 mai prochain. Donc, maintenant, les municipalités ont tous les moyens pour construire sur leur territoire. Il y a des besoins sur les terrains, mais on donne des leviers nécessaires pour aller de l'avant.

Alors, c'est quand même important, M. le Président, pour moi, de mentionner certaines réactions de nos collègues ou encore de nos partenaires en habitation. Parce que, oui, le budget qu'on a plus de 1 milliard... plus d'un demi-milliard en habitation, on a eu plusieurs réactions de nos partenaires. Oui, on travaille ensemble, puis il faut continuer de travailler ensemble.

J'aimerais ça, M. le Président, je vais essayer d'y aller rapidement, je sais qu'on a un temps limite... Mais, si je regarde, par exemple, la ville de Montréal, la ville de Montréal a souligné la bonification de 30 millions du budget réservé pour les unités AccèsLogis à Montréal. La ville de Montréal a salué l'investissement supplémentaire de 100 millions dans le Programme habitation abordable Québec. Ça va permettre de construire, d'ici 2023-2024, 1 000 nouvelles unités. Ça, c'est pour la ville de Montréal. La ville de Laval s'est réjouie également pour l'investissement de 347 millions pour le logement abordable, M. le Président. Donc, la ville a même applaudi les 52,3 millions pour la rénovation des loyers à prix modique, les HLM également, c'est du logement social. Eh oui, en plus, *Le Journal du Québec* le mentionnait, le maire de Québec, M. Marchand, a estimé avoir obtenu plus de logements sociaux et abordables que lui espérait. C'est quand même une réaction positive.

On a l'UMQ, l'Union des municipalités du Québec, M. le Président, qui a accueilli très positivement les sommes. Parce que, oui, l'UMQ a dit, et son président Daniel Côté, qu'on a «aujourd'hui plusieurs avancées en matière de logement. Avec les sommes annoncées, [donc,] on a grand espoir [de] régler une [...] fois pour toutes l'arriéré qui perdurait depuis plus de 10 ans», M. le Président. Donc, je pense qu'il y a 10 ans, on n'était pas là. Donc, depuis trois ans et demi, on avance très rapidement en habitation.

Il y a la Fédération québécoise des municipalités aussi, M. le Président, qui a mentionné, qui a souligné «la volonté du gouvernement [pour] s'attaquer[, présentement,] aux enjeux liés à l'accès aux logements avec des investissements de 634 millions». Ces investissements sont «répartis dans différentes mesures, dont la construction de 1 000 unités de logement abordable». Donc, ceci... comme c'est bien mentionné, «ceci permettra de diminuer la pression sur le parc locatif».

C'est sûr que je pourrais nommer plusieurs réactions, mais je vais y aller rapidement, je l'ai dit, je vais y aller rondement. Mais, en même temps, il y a eu la réaction aussi de l'APCHQ, l'Association des professionnels de la construction, de l'habitation du Québec et la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique. Donc, quand on regarde tous les partenaires qui ont des réactions positives envers le budget, en habitation, de mon collègue aux Finances, il faut voir qu'on travaille tous ensemble, et les réactions sont très, très positives.

Maintenant, je veux vraiment, à présent, parler et aborder l'aide immédiate qu'on donne aux locataires qui ont besoin de montants pour se loger. Parce que, oui, pendant qu'on construit, M. le Président, en attendant nos logements, il y a en a qu'on aide tout de suite. On aide des locataires à se loger, par exemple, dans des logements privés. Donc, quand il y a des besoins, on essaie de répondre à l'offre. On parle des mesures, ici, pour soutenir les Québécois qui en ont vraiment besoin, et rapidement. Je vais parler, M. le Président, évidemment, de l'allocation-logement, qui est passée de 80 \$ à 100 \$ par mois avec notre gouvernement et dans le budget, puis on va se rendre même à 150 \$ mensuellement. Donc, ça, c'est de l'aide directe aux locataires, c'est rapide.

• (11 h 30) •

Je pense également au Programme de supplément au loyer. Les PSL, M. le Président, c'est un coup de pouce immédiat pour permettre aux locataires de payer 25 % de leurs revenus. Alors, il y a des sommes prévues également dans le budget pour les PSL. On parle de 77,8 millions, M. le Président, qui sont prévus pour les PSL, les programmes supplément au loyer. Donc, ça correspond à un millier de personnes qu'on peut aider rapidement et immédiatement. Alors, c'est certain que, pour les personnes en situation, par exemple, d'itinérance, pour les personnes comme les femmes victimes de violence conjugale, c'est immédiat. Et, oui, il y a des moyens, il y a des montants, M. le Président, et même les montants sont haussés. Donc, avec les PSL, on veut répondre à la demande, c'est essentiel, surtout aux clientèles vulnérables. Et, aussi, il y a une prévisibilité pour le 1er juillet. Oui, maintenant, on est capable, à ce jour, de prévoir qui en aura besoin et combien on a besoin. Ce n'était pas fait, ça non plus, dans le passé. Donc, on a une meilleure prévisibilité.

C'est certain qu'ici, je voudrais lancer un message aux locataires, parce que, si vous avez des besoins, si vous êtes en situation, par exemple, de déménagement, il y a la Société d'habitation du Québec, parlez, communiquez avec la SHQ, c'est important. Dans les municipalités, là, il y a les offices d'habitation. Le message est lancé. Tout le monde travaille à pied d'oeuvre pour essayer de trouver un logement aux locataires. Donc, le message est envoyé. Je suis tellement rendue... je le sais par coeur, le numéro de la SHQ, 1-800-463-4315, je le dis à tout le monde. Tous ceux qui se cherchent un logement, qui ont des besoins en habitation, s'il vous plaît, communiquez avec la Société d'habitation du Québec, parlez avec votre municipalité, avec les offices d'habitation.

Évidemment, avec le Programme d'habitation abordable, les municipalités, maintenant, ne pourront pas dire, dans deux ans : On n'avait pas les moyens de construire, parce que, oui, il y a des moyens pour construire dans les municipalités. On offre même la possibilité, dans des projets de loi qu'on a adoptés, de faire des dons de terrain, des crédits de taxes, des subventions pour des projets qu'on veut voir lever de terre, évidemment. Donc, vous le voyez, on prend les bouchées doubles.

Il y a les régions également, M. le Président. Dans toutes les ententes qu'on a signées, avec l'entente Canada-Québec, on a fait respecter les demandes en région. Ça, c'est important aussi, tous les projets en région ont été considérés. On est le seul gouvernement à avoir été respecté pour les demandes en région dans l'ICRL-1, l'ICRL-2. C'est important de le mentionner.

Il y a les programmes aussi, au niveau de l'habitation, dans les régions. Si je parle, par exemple du programme Rénovation Québec, c'est 33 millions qui sont octroyés dans le budget de mon collègue aux Finances. Il y a le programme également RénoRégion, un programme qui est tellement salué, ça, dans toutes les MRC, c'est 61,8 millions pour le programme RénoRégion, un programme qui est important pour les municipalités également, toutes les municipalités du Québec qui comptent 15 000 habitants ou moins.

Alors, évidemment, si on ajoute le 64 millions, M. le Président, qu'on ajoute pour le PAD, le Programme d'adaptation à domicile, un programme essentiel pour les personnes qui sont en situation de handicap... et, mieux que ça, on est en train de l'analyser et de l'améliorer pour d'autres besoins sur le terrain. Donc, le Programme d'adaptation à domicile est aussi... sera modifié, sera bonifié. Donc, on est vraiment à l'écoute des besoins, M. le Président.

Alors, je crois que, si je peux dire, quand on arrive, comme ministre des Affaires municipales, en Habitation, il y a une promesse de 15 000 logements à construire ou pour financer rapidement. On voit que ça n'a pas été construit dans le passé. C'est certain qu'on ne serait pas là aujourd'hui, M. le Président. Maintenant, on prend nos responsabilités. Ce qu'on veut, c'est être à l'écoute. On regarde qu'est-ce qu'on a besoin, et nous, à la fin de notre mandat et à la fin de ce budget en habitation et aux affaires municipales, bien oui, on aura financé 15 000 logements. On l'avait promis en 2018, et voilà, le financement pour les 15 000 unités, le financement est maintenant possible et est bien inscrit dans le budget de mon collègue aux Finances. Alors, je crois que tous les locataires et même toutes les municipalités, quand on voit les réactions, sont très, très... les réactions sont très positives.

Maintenant, ce que je veux dire, c'est que, comme gouvernement, on essaie d'y aller rapidement. On travaille avec nos municipalités. Nos municipalités sont vraiment sensibles à la situation du logement social et abordable, également. On voit, là, plusieurs projets qui lèvent de terre. Alors, je félicite les municipalités. Toutes les questions, tous les besoins d'accompagnement sont là, aux Affaires municipales et à l'Habitation, à la Société d'habitation du Québec. Et évidemment, moi, M. le Président, en terminant, je pense qu'un budget de plus d'un demi-milliard en habitation, bien, honnêtement, j'ai juste un mot à dire. Je trouve... C'est wow, c'est... Bravo!

Alors, voilà. Merci, M. le Président. Merci à mes collègues, évidemment, puis merci, encore une fois, à mon collègue député de Mégantic pour son aide, parce que, oui, il a travaillé très, très fort pour les besoins en habitation. On parle des régions, et je peux vous dire, M. le Président, également, que, quand on parle de plus petites municipalités, les besoins ont été entendus. Je suis persuadée que mon collègue de Mégantic, en lisant ce texte ou encore en entendant ces montants qui ont été acceptés aux Finances, bien, pourra dire : J'ai été entendu également. Alors, voilà, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à M. le député de Jean-Lesage.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci, M. le Président. La législation, la 42e législation achève, et c'est l'heure des bilans. Et je voudrais revenir sur un sujet desquels j'ai parlé, je m'en souviens, dans mon discours de réplique au discours d'ouverture au début de la législature, et ça parle, évidemment, de l'indépendance du Québec. Je suis convaincu, M. le Président, que le Québec sera un pays un jour, et cette conviction est profonde et elle s'enracine dans une analyse de notre histoire que, bon, je n'ai pas le temps de développer maintenant.

Mais, si j'arrive droit au but, c'est que, clairement, le jour où on sera un pays, on fera l'histoire de la genèse de l'État souverain du Québec et de ces peuples souverains. Et, quand on fera cette genèse-là, on va évaluer aussi les courants nationalistes qui ont traversé le Québec. Et, dans l'histoire du nationalisme, on va se demander : Qu'en est-il de celui de la Coalition avenir Québec? Quand on regarde le nationalisme, par exemple, de l'Union nationale de Duplessis, évidemment, je suis très critique de cette période-là, à bien des égards, un manque de respect envers la démocratie, toutes sortes de valeurs que je ne partage absolument pas. Du point de vue du nationalisme, par contre, on peut dire que Duplessis a fondé l'impôt provincial, ce qui a donné au Québec une marge de manoeuvre, et un pouvoir, et un rapport de force, par rapport à Ottawa non seulement, mais aussi pour être capable de faire ses propres choix en partie au Québec. Et ça, c'est une avancée dans la souveraineté du peuple du Québec, une avancée partielle, mais une avancée qui est importante.

Quand on regarde, par contre, le bilan que les historiens du futur feront de ce que la Coalition avenir Québec a fait, bien, qu'est-ce qu'ils vont dire exactement? Parce que les promesses étaient élevées. Peut-être qu'on a atteint le fond, là, du

tonneau de l'aplaventrisme avec le gouvernement précédent, mais justement, en réaction à ça, il y avait comme un désir de redressement. Et le désir de redressement, bien, la CAQ s'est dit : Ce sera moi, le chevalier de ce désir de redressement, quand ils ont présenté, en 2015, un nouveau projet pour les nationalistes du Québec et, en 2018, à la campagne électorale, quand ils ont fait plein de promesses.

Je veux juste nous rappeler un peu la hauteur de ces ambitions-là par rapport au résultat qui est franchement décevant. Ce qu'on disait, là, on disait, d'abord, en 2015 : En somme, c'est une approche réfléchie, progressive et adaptée au contexte d'aujourd'hui que la CAQ entend mettre de l'avant pour faire des gains à l'intérieur du Canada. Des voies de progrès sont multiples pour faire gagner le Québec. La CAQ n'entend négliger aucune d'entre elles pour bâtir un Québec plus fort au sein de la fédération canadienne. On parlait, là, on parlait même d'abolir la fonction du lieutenant-gouverneur, tu sais, un symbole de la monarchie.

En 2018, aux élections, on s'est dit... bon, déjà, les ambitions ont beaucoup diminué avec l'arrivée de la 42e législature, et on disait : Bon, on va assurer davantage d'autonomie pour le Québec à l'intérieur du Canada, avec l'objectif d'une reconnaissance constitutionnelle pleine et entière en tant que nation, exiger un bilinguisme obligatoire à la Cour suprême du Canada, s'assurer que les nominations des juges québécois à la Cour suprême se fassent à la suite d'une proposition de l'Assemblée nationale. Ça, c'est drôle. On dirait que le Canada va le faire avant que le Québec ait fait quoi que ce soit pour l'obtenir.

Mais, en même temps, ayons un recul critique sur cette revendication. C'est une revendication éminemment fédéraliste. Je sais que... Mais, tu sais, quelle revendication? Que les juges d'un autre pays soient capables de nous comprendre. La vraie revendication, pour le peuple québécois, ce serait de dire : Nous aurons notre propre système de droit, nous aurons notre Cour suprême, et bien évidemment que les juges pourront nous comprendre lorsqu'on va devant eux.

• (11 h 40) •

Ensuite, mettre en place, avec le fédéral, une seule déclaration de revenus à remplir pour les deux ordres de gouvernement administrés par Québec, le fameux rapport d'impôt unique. Ça, c'eût été une vraie avancée. On aurait pu dire : Oui, la CAQ, ils étaient fédéralistes, ils ont quand même contribué à faire en sorte qu'on reste dans une posture de faiblesse au sein de la fédération puis qu'on reste soumis aux décisions des autres, mais ils ont quand même fait le rapport d'impôt unique, ce qui a donné un levier important au peuple québécois pour faire toutes sortes de choses et pour avoir un plus grand rapport de force pour négocier des affaires comme les transferts fédéraux en santé ou toutes sortes d'autres choses, avoir des clauses de retrait dans certains programmes fédéraux qui empiètent sur nos compétences. Mais ce n'est jamais arrivé. Le nationalisme de la CAQ, tel que promis en 2015 et 2018, là, c'est probablement, diront les historiens du futur, d'un Québec indépendant, le plus gros pétard mouillé de l'histoire du nationalisme québécois. Il n'y a pas... Tu sais, le pourcentage de promesses non tenues, de reculs et d'affaissements est absolument stratosphérique.

Rien, évidemment, pour le rapatriement des pouvoirs en culture et communication, rien sur le rapport d'impôt unique, je l'ai dit, rien pour les transferts en santé, le déséquilibre fiscal, rien, l'encadrement du pouvoir fédéral de dépenser, absolument rien. Juste toujours la même posture. Et il me semble que ça devrait nous faire réfléchir. Ça ne marche pas, le nationalisme et le fédéralisme, pour avoir plus de pouvoirs. Ça a toujours été des vœux pieux. Ça n'a jamais marché. Si on est d'accord et on constate qu'il nous faut plus de pouvoirs au Québec pour pouvoir faire ce qu'on veut, pour avoir un avenir qui nous ressemble puis qui correspond à nos intérêts, nos aspirations et nos rêves, bien, il ne faut pas y aller par quatre chemins, il faut faire l'indépendance, il faut prendre pleinement tous les pouvoirs. On a tout ce qu'il faut pour le faire. Moi, j'ai confiance qu'on va y arriver. Et j'espère qu'on va arrêter de prendre des solutions de demi-mesure.

Motion formulant un grief

Et c'est pourquoi je vais déposer une motion de grief qui se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son manque d'ambition face au gouvernement fédéral et sa démission sur la question nationale.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée, sous réserve de sa recevabilité. Et je cède maintenant la parole à M. le député de Chapleau.

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Très, très heureux, aujourd'hui, de pouvoir me prononcer sur l'excellent budget de mon collègue le ministre des Finances. Pour ce faire, aujourd'hui, je vais porter trois chapeaux. D'abord, celui d'un défenseur de notre belle nation québécoise et de notre langue française. Étant moi-même actuellement très impliqué dans le processus d'adoption du projet de loi n° 96, je tenais aujourd'hui à en parler. Ensuite, mon chapeau d'adjoint parlementaire du ministre de la Justice. Je vous parlerai de plusieurs avancées dans le budget en matière de justice. Et finalement mon chapeau qui me tient le plus à coeur, puisqu'il s'agit d'un très, très grand honneur et d'un grand privilège de pouvoir représenter les gens chez moi, à Coaticouche, en Outaouais, vous aurez compris, M. le Président, ce privilège et ce chapeau, c'est celui de député de Chapleau.

À la lecture du quatrième budget que vient de déposer mon collègue le ministre des Finances, ces trois chapeaux n'entrent pas en compétition l'un avec l'autre. Bien au contraire, tous trouvent leur compte dans le solide budget que j'ai sous la main juste ici. Notre gouvernement a su, encore une fois, trouver l'équilibre entre une gestion saine et efficace des finances publiques et sa responsabilité d'assurer des services de qualité aux citoyens du Québec. C'est pourquoi nous avons

prévu un cadre budgétaire qui sait prendre appui sur nos acquis afin d'optimiser notre capacité d'emprunt et de continuer à faire face à la pandémie.

Cependant, nous avons aussi la responsabilité de présenter un échéancier réaliste vers le retour de l'équilibre budgétaire, ce que nous avons fait. Si nous voulons faire du Québec une société prospère et une nation fière et épanouie, nous devons pouvoir nous appuyer sur des institutions fortes et financées adéquatement. Le gouvernement de la Coalition avenir Québec, notre gouvernement, votre gouvernement, M. le Président, a démontré, au cours des trois dernières années, que nous avons été capables de répondre aux aspirations des Québécois tout en démontrant le leadership nécessaire afin de prendre des décisions aussi difficiles que nécessaire.

C'est particulièrement vrai dans le dossier de la langue française. Tous ici en conviendront, la langue française est le ciment de notre société, de notre nation, une société francophone unique en Amérique du Nord. Tous aussi conviendront que notre belle langue française est en perte de vitesse et elle est en danger au Québec. Des années de laxisme péquiste et libéral ont fragilisé notre langue. Que ce soit sur la question de la francisation ou de l'exemplarité de l'État québécois comme promoteur principal de la langue française en Amérique du Nord, nous avons collectivement eu un réveil brutal, ces dernières années.

C'est pourquoi nous avons déposé, en 2021, le projet de loi n° 96 sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Nous travaillons présentement avec les membres de la Commission de la culture et de l'éducation à bonifier le texte original et à serrer les vis et les boulons afin d'en faire une pièce législative qui saura rendre fiers l'ensemble des Québécois et véritablement protéger et assurer la pérennité d'une langue nationale.

Pour que cette loi soit efficace, elle nécessite cependant des investissements à la hauteur de la tâche herculéenne qui nous attend. Le budget 2022-2023 répond à cet impératif. Dans le cadre du budget 2022-2023, le gouvernement prévoit des investissements totalisant 24,9 millions de dollars sur cinq ans, soit 16,9 millions de dollars pour renforcer le statut du français, 8 millions de dollars pour accroître le rayonnement et la vitalité du français. La somme de 16,9 millions de dollars sur cinq ans servira à financer les mesures suivantes : d'abord, 14,4 millions de dollars pour mettre en oeuvre le projet de loi n° 96, 5,4 millions de dollars pour l'Office québécois de la langue française et 9 millions de dollars pour le ministère de la Langue française. 2,5 millions de dollars serviront à approfondir les connaissances sur la situation linguistique au Québec. Signe que l'action gouvernementale s'inscrit dans une vision à long terme cohérente, ces montants s'inscrivent en continuité des investissements additionnels déjà annoncés en faveur du renforcement du français dans les budgets 2020-2021 et 2021-2022.

L'objectif du projet de loi n° 96 est d'assurer la pérennité du français comme langue commune de tous les Québécois, y compris les Québécois d'adoption qui ont fait le choix de venir s'installer ici et qui souhaitent contribuer à la prospérité et l'épanouissement de notre société. Cet apport se doit autant d'être sur le plan économique que sur le plan culturel et linguistique. Pour les personnes immigrantes, la maîtrise de la langue française est un facteur qui favorise grandement l'intégration au sein de notre société, particulièrement dans les régions qui sont plus éloignées des centres urbains.

Afin de favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes et de préserver le français comme langue commune partout au Québec, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, une somme totalisant 290,2 millions de dollars sur cinq ans. Notre action en ce sens est orientée sur trois axes. Le premier axe est celui d'accroître l'appui offert pour l'apprentissage du français; le deuxième, favoriser l'attraction des personnes immigrantes en région; et, le troisième, accélérer le traitement des demandes d'immigration.

Maintenant, en matière de justice, mon chapeau d'adjoint parlementaire, une des pièces législatives les plus significatives des dernières années a été adoptée en novembre dernier par mon collègue le ministre de la Justice. Adoptée à l'unanimité, la Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale marque un tournant majeur dans le système de justice québécois et découle d'une prise de conscience collective qui a été aussi brutale que nécessaire, M. le Président. Mais tout comme le projet de loi n° 96, cette loi se devait de trouver le financement adéquat pour pouvoir pleinement se déployer et atteindre l'objectif d'une justice différente en matière de crimes sexuels.

La stratégie gouvernementale intégrée pour contrer les violences sexuelles, pour contrer la violence conjugale et pour rebâtir la confiance se verra donc attribuer une somme de 81,1 millions de dollars afin de financer les initiatives qui auront un effet direct sur le soutien aux personnes victimes, soit 36,5 millions de dollars au ministère de la Justice afin de permettre au Directeur des poursuites criminelles et pénales de consacrer des effectifs aux dossiers en matière de violence sexuelle, notamment en y affectant des procureurs, 15,2 millions de dollars au ministère de la Justice afin d'offrir un meilleur accompagnement dans le système judiciaire aux personnes victimes.

Cependant, améliorer les instances judiciaires doit se faire de concert avec l'amélioration de l'accessibilité au système de justice. À cet égard, le ministre des Finances prévoit 83,5 millions de dollars, dans le cadre du budget, pour des initiatives visant à améliorer l'accès au système de justice et à protéger les personnes vulnérables. Le gouvernement prévoit, dans le budget 2022-2023, une somme de 25,6 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir le traitement des affaires judiciaires par la Cour du Québec, soit 10,8 millions de dollars pour l'ajout de nouveaux juges à la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec et 14,8 millions de dollars pour l'ajout des ressources afférentes aux nouveaux juges... aux nouveaux juges, pardon, de la Cour du Québec.

Maintenant, M. le Président, avant de terminer, je souhaiterais mettre mon dernier chapeau, le plus important pour moi, M. le Président. Je le porte en dernier, mais c'en est un qui m'est particulièrement cher. Je parle de la chance et l'honneur que j'ai d'être le député et le représentant des gens de Chapleau, gens de chez moi, à Gatineau, en Outaouais. Au cours des dernières années, j'ai porté plusieurs projets qui auront un impact important dans la vie des citoyens de Chapleau.

• (11 h 50) •

Je pense entre autres au Centre Slush Puppie, un projet immense de 53 millions de dollars que j'ai littéralement porté à bout de bras. Aujourd'hui, les futurs hockeyeurs de Chapleau, de Gatineau et de l'Outaouais peuvent s'enorgueillir d'avoir

chez eux, chez nous, un aréna multiglaces, quatre glaces, en fait, M. le Président, où il y a 4 000 places et 30 loges. De mon côté, je ne suis pas peu fier d'avoir réussi un tour de force en mettant un terme à une saga de 15 ans d'inaction. J'ai rapidement agi pour ce projet d'envergure. Je suis fier, très, très fier de ce complexe ultramoderne qui comprend une glace de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, où notre équipe, nos Olympiques, qui nous rendent très, très fiers, peuvent y jouer, et trois autres glaces communautaires qui contribuent au développement du talent de notre région et qui font profiter notre communauté d'installations de très, très haut calibre en matière de glace.

Je pense aussi à l'agrandissement de la Faculté de l'unité de médecine familiale de l'Université McGill. Il s'agit d'un investissement majeur, de plus de 32,4 millions de dollars, qui contribuera à stabiliser l'offre médicale dans toute la région, à l'hôpital de Gatineau. Il y a aussi le réaménagement de l'unité de périnatalité à l'hôpital de Gatineau. Avec ce projet-là présentement en planification, nous serons en mesure de mieux accueillir les familles de Chapleau et de toute la région de Gatineau avec des installations modernes et, surtout, à la fine pointe de la technologie, M. le Président. Gatineau grandit, beaucoup de nouvelles familles viennent s'y installer. Il était grand temps qu'un gouvernement se mette sur la planche à dessin pour leur offrir des infrastructures à la hauteur de leurs attentes afin d'accueillir les nouveau-nés dans la région.

Je ne peux passer sous silence non plus l'élargissement et le prolongement du boulevard de La Vérendrye. Il s'agit d'un axe routier que je désire et que notre gouvernement désire compléter une fois pour toutes. Trop longtemps, Chapleau, Gatineau et l'ensemble de l'Outaouais ont été oubliés. Les citoyens nous le demandent et nous sommes conscients du rattrapage que nous avons à faire. Dès le tout premier budget de mon collègue le ministre des Finances, l'Outaouais a été reconnue, et je suis fier de voir au PQI l'élargissement et le prolongement du boulevard de La Vérendrye. Je ne le répéterai jamais assez, M. le Président, le parachèvement de cet axe routier sera, pour Chapleau, Gatineau et l'Outaouais, un élément positif pour le développement économique de notre communauté.

Et nous n'arrêtons pas là. Au PQI 2022-2023, c'est plus de 3,81 milliards de dollars en projets qui sont inscrits pour la région de l'Outaouais, dont un immense projet qui fait la fierté de la région, celui de la construction d'un nouvel hôpital régional de 600 lits, un centre hospitalier affilié universitaire à la fine pointe de la technologie, avec beaucoup de spécialités médicales, un de nos engagements-phares de notre gouvernement, que les oppositions, faut-il le rappeler, critiquaient et auquel... ne croyaient pas ni utile ni pertinent, disaient-ils, pour notre région. Eh bien, M. le Président, nous, nous croyons que les gens en Outaouais méritent ces services et nous allons réaliser ce projet.

Tout ça, ce n'est qu'un début. Nous avons en réserve de grands projets qui feront rayonner notre culture, notamment, des initiatives en transport collectif et en infrastructures routières qui assureront une mobilité durable et en phase avec les besoins des gens de notre région. Nous avons comme projet de remettre sur pied nos infrastructures en éducation et de faire entrer nos écoles dans le XXI^e siècle. Ensemble, nous pourrions faire de grandes choses pour Chapleau, Gatineau, l'Outaouais et pour tout le Québec aussi.

En somme, M. le Président, l'équipe de la CAQ en Outaouais continue le travail. Nous réparons les pots cassés des libéraux dans la région, qui, année après année, gouvernement après gouvernement, prenaient notre région pour acquise. Comme vous le savez, M. le Président, l'Outaouais a été longtemps oubliée et négligée. Mais, avec notre gouvernement, ce n'est plus le cas, et l'avenir est prometteur pour l'Outaouais. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de La Pinière.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Merci, M. le Président. Je me lève évidemment aujourd'hui en tant que porte-parole de la justice et d'éthique au Parti libéral, mais je ne peux pas, M. le Président, m'empêcher de faire quelques commentaires sur l'intervention du député de Chapleau.

J'imagine qu'il lit les médias et qu'il écoute la radio dans sa région qu'il représente, dans l'Outaouais. Puis s'il ne le fait pas, il devrait peut-être le faire, parce que la population là-bas n'est pas très, très heureuse, parce qu'il ne s'est pas passé grand-chose dans les quatre dernières années, comme dans bien des domaines au Québec. Alors, ce qu'on entend de l'Outaouais dans l'espace public, c'est essentiellement de l'insatisfaction, à commencer par le fait que certains députés et surtout ministres ne sont pas trop, trop présents dans la région. Je lui dis ça amicalement, parce qu'il y a une campagne électorale qui s'en vient, et s'il veut se faire réélire comme ses collègues, bien, peut-être que le discours devrait changer et peut-être que, là, il devrait y avoir un petit peu plus de substance dans les propos. Parce que les quatre dernières années, en Outaouais, là, à part une clôture sur la 50, il ne s'est pas passé grand-chose.

Je veux juste faire un commentaire, M. le Président, pour ce qui est des oubliés, hein, les oubliés. Moi, quand j'étais à la Santé, parce qu'ils parlent souvent, à la CAQ, du Parti libéral, les trois régions qui étaient les plus... où il devait y avoir des correctifs budgétaires les plus importants étaient la Montérégie, les Laurentides et l'Outaouais, et ça s'est fait. Les plus grandes augmentations budgétaires qui ont eu lieu dans mon secteur, en santé et services sociaux, étaient notamment en Outaouais.

Alors, moi, je peux vous dire une affaire, M. le Président, les commentaires que j'entends, ça ne m'émeut pas. Ils sont malheureux parce qu'ils ne correspondent pas à la réalité. Puis ça, c'est le côté négatif de la politique, c'est qu'on ne reconnaît pas ce qui a été fait dans le passé. Alors, je ne ferai pas un Will Smith de moi-même, M. le Président, je ne vais pas traverser la Chambre puis aller gifler le député de Chapleau pour des propos qui pourraient être jugés indisposants, mais quand même... Même virtuellement, M. le Président, je ne le ferai pas. Ce n'est pas mon genre. Mais je peux faire des commentaires amusants, par exemple. Ça, c'est mon genre. Alors, voilà, c'était le commentaire que je voulais faire en réponse aux propos du député de Chapleau, que je n'avais pas l'intention de reprendre, mais qu'est-ce que vous voulez, c'est quasiment de la provocation, là, tu sais, c'est comme Pavlov, là, tu allumes la lumière puis, bon, c'est ça. On m'attaque, je me défends. Appelez-moi Will.

Ceci étant dit, là, je vais revenir à mon propos officiel, qui est celui de la justice. Et je vais quand même commencer par rendre à César ce qui revient à César, en ce sens que dans le budget, je dirais la chose suivante, d'entrée de jeu, M. le Président : Pour ce qui est de la justice, je pense qu'on s'est adressé... Ça, «on s'est adressé», ça vient fatigant, hein, parce qu'il y a bien des gens qui disent que ce n'est pas français. Mais je pense que la langue peut évoluer, puis c'est bien correct. Alors, je pense qu'on a mis le doigt sur un certain nombre de choses qui étaient les bonnes choses.

Maintenant, la première critique que l'on peut faire est la suivante : Est-ce que ce sont les choses suffisantes? Les bonnes choses qui sont visées, mais est-ce qu'on a appuyé suffisamment fort sur le crayon, si vous me le permettez? C'est là qu'il va être, mon propos, M. le Président.

Je vais commencer par les premières pages, O.K., je vais commencer par les premières notes qui sont au budget. Puis ça, c'est vraiment intéressant, parce que qu'est-ce que le ministre des Finances dit? Il dit : Regardez, par exemple, pour ce qui est de la médiation, les heures gratuites pour les médiateurs, et ainsi de suite, il parle d'un projet pilote pour la médiation familiale. C'est une bonne idée, M. le Président. C'est un projet pilote, et le budget dit lui-même, M. le Président, que ça a donné des résultats probants. Ce sont les mots qui sont utilisés. Je regarde les montants qui sont proposés, ce n'est pas des gros, gros, gros montants.

Vous savez, quand on regarde en matière de renforcer l'accès à la justice, quand on regarde les millions qui sont octroyés, bien, ça a l'air spectaculaire quand on les additionne sur cinq ans. Quand on les ramène sur une seule année, c'est un peu moins spectaculaire, en ce qui me concerne, et c'est ça, essentiellement, M. le Président, que je ferais comme critique. 1 million de dollars dans un secteur donné, là, ce n'est pas beaucoup, et c'est le genre de choses que l'on voit. Alors, par exemple, là, l'autoreprésentation et la médiation... la médiation, 1,5 million par année. Bon, c'est beau, là, ça paraît beaucoup après cinq ans, mais, par année, ce n'est pas beaucoup. Puis ce n'est pas beaucoup compte tenu du fait que l'accès à la justice, c'est un problème, et le problème vient du fait que la justice coûte cher. Et, quand on arrive pour appliquer de l'aide, bien, on essaie d'avoir l'effet le plus maximal possible, et là je constate que l'effet, il est plutôt minimal.

M. le Président, il ne me reste pas beaucoup de secondes, hein, pour le midi? Est-ce que vous souhaitez que j'arrête maintenant et que je reprenne plus tard?

Le Vice-Président (M. Picard) : Non, je vais vous arrêter dans quelques secondes. Vous pouvez continuer.

M. Barrette : O.K. Je suis sûr que tout le monde va être content que j'arrête, là, mais c'est vous qui m'obligez à continuer. Alors, M. le Président, je vais faire un parallèle, O.K.? Combien de temps qu'il me reste, M. le Président, là?

Le Vice-Président (M. Picard) : 20 secondes.

M. Barrette : Je vais le faire cet après-midi. Je veux simplement introduire le fait que la justice coûte cher, et, lorsqu'on a des projets pilotes qui amènent des services juridiques à coût modeste, bien, il me semble qu'on devrait augmenter cet élément-là, plutôt qu'y aller au compte-gouttes. Et j'y reviendrai cet après-midi, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Je vous remercie, M. le député de La Pinière. Et, compte tenu de l'heure et afin de permettre, cet après-midi, la tenue des affaires courantes, le présent débat est ajourné.

Les travaux sont suspendus jusqu'à 13 h 40.

(Suspension de la séance à 12 heures)

(Reprise à 13 h 41)

Le Président : Mmes et MM. les députés, bonjour. Bon mardi.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous passons à une rubrique intéressante, celle de la déclaration des députés, et je cède la parole, au départ, à Mme la députée de Lotbinière-Frontenac.

Souligner l'excellence du cégep de Thetford dans le domaine de la recherche

Mme Isabelle Lecours

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, je tiens à souligner l'excellence du cégep de Thetford, qui s'est classé troisième au Québec et neuvième au Canada parmi les meilleurs collèges en recherche.

Le cégep brille en raison des expertises de ses centres de recherche Coalia et Kemitek, dont les revenus, pour l'année 2020-2021, sont évalués à plus de 8,6 millions. Les deux centres ont par ailleurs permis le développement d'innovations et de procédés technologiques reliés aux secteurs de la technologie minière, de la plasturgie, des matériaux avancés, de la fabrication auditive, de la chimie verte ainsi que de la réalité virtuelle.

Grâce à ses performances, le cégep de Thetford constitue un atout pour la région et favorise son rayonnement. Merci.

Le Président : Merci. Bravo au cégep! Bravo à leurs équipes, évidemment! Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Souligner le 108e anniversaire de M. Paul Lamaute

Mme Paule Robitaille

Mme Robitaille : M. le Président, j'aimerais rendre hommage aujourd'hui à l'un des grands doyens de Bourassa-Sauvé, Paul Lamaute, qui célébrait ce week-end ses 108 ans.

M. Lamaute est né à Port-au-Prince, en Haïti, en 1914. Grand voyageur, il est arrivé au Québec dans les années 60. Il a été tour à tour journaliste, écrivain, poète, inspecteur, professeur de sciences sociales, mais le métier, M. le Président, qui a fait de lui une légende à Montréal-Nord, c'est celui d'entraîneur de soccer, où il s'est donné corps et âme pour les jeunes de l'est de Montréal. Pendant des décennies, il a transformé le destin de milliers de jeunes, donnant un sens à leur vie et la possibilité de croire que tout était possible.

Aujourd'hui, à 108 ans, je lui demande le secret de sa longévité. J'aime tout le monde, voilà mon secret, me répond-il, le sourire lèvres.

M. Lamaute, à l'aube de votre 109e année, vous demeurerez un grand sage. Merci, M. le Président.

Le Président : Je vous remercie. Je retiens également le secret de M. Lamaute.

M. le député de Saint-Jean, à vous la parole.

Souligner la tenue d'un festival de hockey adapté à Saint-Jean-sur-Richelieu

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : Merci beaucoup, M. le Président. Vous savez, c'est chez nous que ce qu'on appelle le hockey adapté a vu le jour, en 2014. C'est une initiation au hockey réservée aux enfants de six à 17 ans vivant avec le spectre de l'autisme.

Cette fin de semaine, ils et elles étaient une centaine, venus de Mirabel, Varennes, Chambly, Sainte-Julie, sur la glace de l'aréna municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu pour le premier festival de hockey adapté au Québec. On appellerait ça un tournoi si on comptait les buts, mais, non, même pas, on joue pour le plaisir. C'était un grand jour, une belle fête de la différence, retardée de deux ans, il faut le dire, à cause de la pandémie, mais ils n'ont rien perdu pour vraiment avoir, avec nous... Ces joueurs, qu'ils étaient beaux à voir, autant que leurs parents et organisateurs, qui avaient le sentiment justifié d'avoir trouvé et pris leur place.

Bravo! Vous êtes tellement inspirants! Et vos parents méritent aussi tellement! Votre succès est leur réussite. Et maintenant, M. le Président, c'est au reste du Québec de jouer et d'organiser le deuxième festival de hockey adapté.

Le Président : Et allons ensemble les encourager, bien sûr. Bravo! M. le député de Viau.

Souligner le 50e anniversaire de la Maison d'Haïti

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : Merci, M. le Président. En 1972, des femmes et des hommes contraints à l'exil décidèrent de se mettre ensemble afin de tisser patiemment un havre de soutien pour d'autres migrants. Au nombre de ces personnes, il faut nommer Max Chancy, Adeline Chancy, le Dr Ernst Gresseau, Célitard Toussaint.

50 ans plus tard, la Maison d'Haïti est une organisation communautaire dont la mission se concentre autour de l'accueil, l'éducation, l'intégration et l'amélioration des conditions de vie des personnes d'origine haïtienne et d'origine immigrante, tout simplement.

Je tiens aujourd'hui à rendre hommage à des femmes et des hommes qui continuent au quotidien de porter les rêves d'inclusion, de justice sociale et d'intégration socioéconomique des personnes d'origine immigrante de Saint-Michel mais de partout au Québec. Merci à Marjorie Villefranche pour ta contribution inestimable à la collectivité, Guerda Amazan, Mireille Métellus, Alix Jean, Serge Théodore, Marie-Andrée Baptiste, Gerald Calixte, Chantal Ismé, Marie-Louise Peggy Larose. Longue vie à la Maison d'Haïti!

Le Président : Bravo pour cette mission essentielle, absolument! Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Rendre hommage à M. Harold Noël pour ses 27 années au service des citoyens de Sainte-Pétronille et de l'île d'Orléans

Mme Émilie Foster

Mme Foster : Merci, M. le Président. J'aimerais aujourd'hui rendre hommage à M. Harold Noël, qui s'est retiré de la vie politique l'an dernier après 27 années de bons et loyaux services envers ses concitoyennes et ses concitoyens.

Après avoir siégé 14 ans comme conseiller municipal à Sainte-Pétronille, M. Noël en devint le maire, en 2009. Il sera aussi élu préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans en 2017, deux ans après en avoir été élu préfet adjoint.

M. Noël laissera derrière lui un bilan remarquable. L'encochement de la rue Horatio-Walker, la réfection de la mairie, du centre communautaire de Sainte-Pétronille, l'implantation d'une surface multisports, d'un circuit pédestre, l'assainissement des eaux usées en sont de bons exemples. Il ne faut pas non plus oublier sa précieuse collaboration avec le gouvernement pour revoir l'application du plan de conservation de l'île d'Orléans et la construction d'un nouveau pont reliant l'île d'Orléans à la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

C'est une page de l'histoire qui se tourne pour Sainte-Pétronille et l'île d'Orléans. Je salue donc M. Noël pour sa dévotion envers sa communauté.

Le Président : Très belle carrière, M. Noël. Bravo! M. le député de Laurier-Dorion.

Souligner la fête de l'indépendance de la Grèce

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, M. le Président. J'aimerais souligner aujourd'hui la fête nationale de l'indépendance de la Grèce, célébrée le 25 mars dernier.

J'ai eu l'honneur de me joindre, dimanche dernier, à la communauté grecque du Québec, qui a fêté cet événement par une belle parade dans le quartier Parc-Extension, dans ma circonscription.

Il y a plus de 200 ans, les Grecs se sont affranchis du joug de l'Empire ottoman pour pouvoir enfin décider librement de leur avenir. Cette journée souligne donc l'importance de la liberté et de l'autodétermination des peuples. Dans un contexte où la souveraineté de certaines nations est menacée à travers le monde, cette journée a pris pour moi une signification toute spéciale. Je ne peux donc pas m'empêcher d'avoir aussi une pensée pour celles et ceux qui luttent encore aujourd'hui, et parfois au prix de leur vie, pour la souveraineté et pour le droit à l'autodétermination.

Je partage donc mes meilleurs voeux à tous les membres de la communauté grecque du Québec ainsi qu'à leurs proches. Je salue également la force de celles et ceux qui se battent encore aujourd'hui pour leur souveraineté, qu'ils soient autochtones, Ukrainiens, Palestiniens, ou tant d'autres. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci. Bonne fête à vous toutes et à vous tous! M. le député de Gatineau.

Souligner le 111e anniversaire de Mme Émilienne Marcil

M. Robert Bussière

M. Bussière : Merci, M. le Président. Je désire souligner une de nos grandes doyennes, Mme Émilienne Marcil, qui a aujourd'hui 111 ans.

Née le 29 mars 1911, jour de grande tempête, dans la petite localité de Saint-Urbain-Premier, dit de Châteauguay, Mme Marcil est la plus jeune d'une famille de cinq enfants. L'élu que je suis et, je suis certain, tous les membres de cette Assemblée sommes extrêmement heureux de vous rendre hommage en soulignant cet anniversaire si exceptionnel, vous qui avez traversé tant d'époques et de générations.

Dans le cas de Mme Marcil, il semble que ce soient les valeurs et l'entraide familiale qui lui donnent cette longévité, vivant toujours en famille avec sa petite-nièce Marie-France, qui reçoit au quotidien l'aide des soins à domicile. Toute votre famille vous aime et vous transmet assurément une belle énergie pour continuer votre remarquable histoire.

Il n'est certainement pas donné à tout le monde d'avoir 111 ans, et c'est un immense honneur pour moi de savoir que vous faites partie de mon comté. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci, M. le député. Vous nous inspirez, Mme Marcil. M. le député de Chapleau.

Souligner le 30e anniversaire de La Maison de la culture de Gatineau

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Aujourd'hui, j'aimerais souligner le 30e anniversaire de La Maison de la culture de Gatineau.

Fondée en 1992, La Maison de la culture de Gatineau est devenue, au fil du temps, un joyau culturel au coeur du comté de Chapleau. Ce complexe multidisciplinaire abrite la Salle Odyssée, une salle de spectacle de 830 places maintes fois récompensée, et le centre d'exposition Art-Image, reconnu comme institution muséale. On y retrouve également la bibliothèque municipale Guy-Sanche, de même que plusieurs partenaires qui évoluent dans différentes sphères culturelles, dont l'Académie de danse de l'Outaouais, les archives de Gatineau, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Centre régional d'archives de l'Outaouais, La Société de généalogie de l'Outaouais, l'École de musique de l'Outaouais et Radio Jeunesse.

La Maison de la culture de Gatineau contribue au développement et au rayonnement de la vie culturelle dans Chapleau, à Gatineau, en Outaouais. Chaque année, elle accueille plusieurs grands noms de la scène culturelle québécoise et internationale, notamment en théâtre, en humour et en musique.

M. le Président, j'aimerais remercier toute l'équipe de La Maison de la culture pour son excellent service qu'elle offre à notre communauté. Vous pouvez être fiers du travail accompli. Merci. Bonne continuation et bon 30e anniversaire!
• (13 h 50) •

Le Président : Effectivement, bon 30e anniversaire, La Maison de la culture! M. le député de Saint-Jérôme.

Rendre hommage à M. Maxime Diraddo pour avoir sauvé la vie d'un homme

M. Youri Chassin

M. Chassin : Ah! M. le Président, j'ai une belle histoire pour vous, aujourd'hui.

Imaginez-vous, le 21 janvier dernier, M. Maxime Diraddo, de chez Léveillé Ford Saint-Jérôme, contactait Robert Fugères pour un appel de routine concernant l'entretien de son véhicule électrique. Durant la conversation, M. Diraddo remarque que son interlocuteur ne semble pas être dans un état normal, alors il lui demande, évidemment, à M. Fugères, si tout va bien, et il lui signale que non, ce dernier lui signale que, non, ça ne va pas bien. Les premiers réflexes de M. Diraddo ont été de lui demander s'il ressentait des symptômes d'un AVC. Cette journée-là, les secours ont été appelés à temps, et M. Diraddo a sauvé la vie de M. Fugères, qui faisait véritablement un AVC.

M. le Président, j'aimerais, en cette Chambre, souligner la présence d'esprit et l'empathie dont a fait preuve M. Maxime Diraddo en ayant rapidement les réflexes de premiers secours, ce qui a sauvé la vie de M. Fugères. Merci, M. Diraddo.

Le Président : Et vous avez fait la différence, M. Diraddo, geste de bravoure et héroïque également. Merci beaucoup, Mmes les députées, MM. les députés. Cela met fin à la rubrique Déclarations de députés.

Je suspends les travaux pour quelques instants.

(Suspension de la séance à 13 h 52)

(Reprise à 14 h 2)

Le Président : Mmes et MM. les députés, je vous souhaite un bon début de semaine, un bon mardi. Prenons quelques instants pour nous recueillir.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Mmes et MM. les députés, nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le leader du gouvernement.

Réponse à une pétition

M. Jolin-Barrette : Oui, M. le Président. Je dépose la réponse du gouvernement à la pétition présentée en Chambre le 23 février par le député des Îles-de-la-Madeleine. Merci.

Le Président : Merci. Ce document est déposé.

Nouveau diagramme de l'Assemblée

Pour ma part, je dépose le diagramme de l'Assemblée en date du 29 mars 2022.

Message de Sa Majesté la reine Elizabeth II à l'occasion du jour du Commonwealth

Le lundi 14 mars était le jour du Commonwealth. Pour souligner cet événement, Sa Majesté la reine Elizabeth II, chef du Commonwealth, a fait parvenir un message de circonstance, que j'ai l'honneur de déposer.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique dépôt de pétitions, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Exempter les étudiants des Premières Nations des exigences linguistiques prévues à la Charte de la langue française et au projet de loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français

Mme Massé : Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 268 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les Premiers Peuples possèdent des droits à l'autodétermination qui comprend des compétences linguistiques en éducation et en culture;

«Considérant que la Charte de la langue française et le projet de loi n° 96 posent des barrières systémiques à la réussite scolaire des étudiants des Premières Nations, telles que l'obligation faite :

«Aux étudiants dont le français est une seconde langue à compléter l'épreuve unique de français afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires;

«Aux étudiants qui poursuivent leurs études en anglais, et qui ont le français comme troisième langue, à compléter une épreuve de français langue seconde afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires;

«Aux étudiants qui poursuivent des études au niveau collégial à combler les exigences à l'emploi et à la qualité de la langue française pour obtenir leur diplôme d'études collégiales;

«Considérant que les exemptions prévues aux articles 95 et 97 de la Charte de la langue française telles que reprises ou modifiées par le projet de loi n° 96 ne sont pas suffisamment larges pour assurer le plein exercice des droits constitutionnels linguistiques et la réussite éducative des étudiants des Premières Nations;

«Considérant qu'il est nécessaire de reconnaître les droits constitutionnels linguistiques des étudiants des Premières Nations sans pénaliser l'essor de la langue française;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'exempter les étudiants des Premières Nations des exigences linguistiques prévues dans la Charte de la langue française et le projet de loi n° 96 afin d'atténuer les barrières qui briment leur réussite scolaire.»

Et je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Et cet extrait de pétition est maintenant déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole à la cheffe de l'opposition officielle.

Accès à un médecin de famille

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, en 2018, le premier ministre clamait haut et fort : «Avec un gouvernement de la CAQ, tous les Québécois auront un médecin de famille et pourront le consulter, [...] à l'intérieur [...] de 36 heures, d'ici quatre ans.»

Nous sommes maintenant quatre ans plus tard, tous les voyants sont au rouge, tous les indicateurs ont empiré. Il y a plus de Québécois qui attendent pour avoir accès à un médecin de famille. Il y a plus de Québécois qui attendent pour avoir une chirurgie. Il y a plus de Québécois qui attendent pour avoir des soins en santé mentale. Il y a plus de Québécois qui attendent pour avoir accès à une urgence.

M. le Président, est-ce que la CAQ peut reconnaître qu'en matière de santé, le bilan, c'est un échec?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, M. le Président, j'apprécie beaucoup la question de la leader de l'opposition. Je pense que, ce matin...

Des voix : ...

M. Dubé : La cheffe de l'opposition, excusez-moi. C'est vraiment une erreur de ma part, je m'en excuse, Mme la cheffe. Ce matin, j'ai eu la chance de présenter le plan de la santé, et je dois vous dire qu'il y avait beaucoup de fébrilité dans la salle où nous étions, étant donné que nous avions invité, je dirais, la grande majorité ou la plupart des participants au réseau de la santé. Et je crois que, loin d'un constat d'échec, M. le Président, les gens qui étaient là croient fondamentalement aux chances de notre plan de réussir. Et ça, je l'ai senti non seulement dans la salle, mais je l'ai senti, M. le Président, dans l'ensemble des commentaires que nous avons reçus depuis le dépôt du plan, ce matin.

J'ai demandé à mes collègues de s'assurer qu'une copie digitale du plan soit déposée avec tous les députés de l'Assemblée, ce qui devrait être en train d'être fait, présentement. J'ai donné une copie papier aux représentants, au député de Nelligan, au député de Rosemont, au député des Îles-de-la-Madeleine...

Le Président : En terminant.

M. Dubé : ...et une copie papier sera envoyée à tous les députés, M. le Président, au cours des prochaines heures.

Le Président : Première complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, tous les voyants sont au rouge. Le ministre nous parle de fébrilité. La fébrilité, là, ce sont les Québécois qui attendent chez eux, présentement, qui ont des maladies chroniques et qui n'ont pas accès à un médecin de famille. Eux, ils sont fébriles, ils aimeraient savoir quand est-ce qu'ils vont avoir accès à un médecin de famille.

J'ai une question pour le ministre de la Santé. Leur objectif, c'était que 100 % des Québécois aient accès à un médecin de famille en 2022. Quel est leur nouvel objectif?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, M. le Président, comme je l'ai expliqué, ce matin, puis beaucoup au cours des dernières semaines, puis notamment dans la discussion du projet de loi n° 11, la pandémie nous a permis d'écouter les Québécois, au cours des deux dernières années, et, comme tout bon gouvernement qui se respecte, je pense, c'est important d'écouter les gens, d'écouter les Québécois et de s'ajuster aux demandes. Et, dans le cadre de la couverture d'un professionnel de la santé... Puis on a vu, dans le projet de loi n° 11, on a dit qu'on s'ajusterait, parce que, maintenant, ce que les Québécois veulent, ce n'est pas nécessairement d'avoir accès spécifiquement à un médecin de famille mais d'avoir accès à un professionnel de la santé. Alors, M. le Président, je pense que, justement, notre gouvernement démontre très bien qu'on est à l'écoute et on s'ajuste à la demande des Québécois.

• (14 h 10) •

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Clairement, M. le Président, on ne parle pas aux mêmes personnes. Ma question était claire. La CAQ s'est engagée à faire en sorte que 100 % des Québécois aient accès à un médecin de famille. Aujourd'hui, la question que j'ai pour le ministre : Quel est le chiffre qu'il souhaite atteindre? Combien de Québécois devraient donc avoir accès à un médecin de famille? Quel est son objectif?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : M. le Président, et c'est pour ça que je le dis clairement, parce que ce qu'on a discuté, dans les dernières semaines... Et, je l'ai expliqué, grâce aux bons conseils que nous avons eus de tous les intervenants de la santé, il y avait des ajustements nécessaires, étant donné qu'il était possible, maintenant, de prendre en charge par plus de professionnels, je pense aux IPS, je pense aux pharmaciens. Et on l'a vu avec ce qui est arrivé avec le projet pilote qui avait été développé, M. le Président, à Rimouski et à Rivière-du-Loup, ça a été un franc succès. Alors, depuis le développement de ce projet-là, l'automne dernier, on a décidé d'appliquer le principe du guichet de première ligne à toutes les régions du Québec, ce qui est en train d'être fait.

Le Président : En terminant.

M. Dubé : Et on s'est engagés, d'ici la fin de l'été, à ce que la plupart des régions puissent être capables de fonctionner sur le guichet d'accès de première ligne.

Le Président : Troisième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, un guichet, là, ça ne soigne personne. Ça ne soigne personne, M. le Président. Ça fait quatre fois que je me lève en le sachant, mais je pose la question suivante. Ils avaient pour objectif de demander... de faire en sorte que 100 % des Québécois aient accès à un médecin de famille. Quel est, aujourd'hui, le nouvel objectif qu'ils se donnent pour l'accès à un médecin de famille? C'est ça que les Québécois veulent savoir.

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Écoutez, M. le Président, je pense que je viens de répondre. Les Québécois qui ont eu accès au guichet d'accès de première ligne ont été tellement satisfaits, les différents DRMG à l'échelle du Québec ont dit : C'est le système qu'on a besoin, on le fait, les gens sont satisfaits. J'ai expliqué, ce matin, que nous allons déployer, au cours des prochains mois, à l'ensemble du Québec le guichet de première ligne, et les Québécois seront servis par un professionnel de la

santé. Et ça, pour moi, c'est un changement majeur, M. le Président. Et je pense que les Québécois apprécient ce qu'on est en train de faire pour leur donner un service et une expérience patient qu'ils méritent, M. le Président.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Sans commentaire sur les réponses ni non plus que sur les questions, mais attentifs, évidemment, à l'une et à l'autre. Principale, M. le député Nelligan.

Réforme du système de santé

M. Monsef Derraji

M. Derraji : M. le Président, on vient d'avoir la confirmation de la part du ministre de la Santé qu'aujourd'hui, avec son dépôt de ce plan de refondation, le premier ministre n'a pas respecté sa promesse qu'il a livrée aux Québécois en 2018, je pense que c'est très clair, un plan où il n'y a pas de chiffres, pas d'échéancier, pas de cible, pas de budget, loin encore. On s'engage à quoi, aujourd'hui, pour permettre aux Québécois qui veulent rencontrer un médecin de famille... On n'a pas la solution.

Aujourd'hui, une promesse caquiste est brisée. Pour se faire élire, en 2018, le premier ministre disait sur toutes les tribunes : Je vais vous promettre, à tous les Québécois, d'avoir un médecin de famille. Aujourd'hui, en 2022, il demande aux Québécois de faire ce qu'ils n'ont pas fait les quatre dernières années.

M. le Président, j'ai une question au ministre de la Santé : Est-ce qu'il est d'accord avec moi qu'aujourd'hui la CAQ n'a pas respecté sa promesse de 2018?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux. La parole n'appartient qu'à vous.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Merci, M. le Président. Bien, deux choses. Premièrement, quand on dit qu'on n'a pas de budget, moi, je pense qu'on devrait regarder mon collègue le ministre des Finances, qui a fait un effort assez incroyable pour le budget qui a été alloué pour les prochaines années à la santé; deuxièmement, reconnaître tous les efforts qui ont été faits au niveau du Conseil du trésor pour nous donner, dans le PQI, les moyens nécessaires d'améliorer nos infrastructures. Alors, je pense que, quand on dit qu'il n'y a pas de budget... On a déposé notre plan après le budget pour s'assurer que les Québécois voyaient qu'il était bien financé. Il y a plus de 8,9 milliards qui ont été consacrés au budget pour les prochaines années.

Deuxièmement, je rappellerais au député de Nelligan, qui siège avec moi sur la commission de santé, qu'il était le premier à dire, lors de la commission, que non seulement c'est les médecins qui devraient prendre en charge, mais les autres professionnels de la santé. Alors, moi, je lui demande, aujourd'hui : Est-ce que cette approche-là, qui montre que le gouvernement s'est ajusté à la demande et a écouté les Québécois... est-ce qu'aujourd'hui il renie ce qu'il a dit en Chambre et ce qu'il a dit en commission pour dire : Les Québécois devraient avoir accès à un professionnel de la santé et pas nécessairement un médecin, M. le Président?

Le Président : Première complémentaire...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Je vous ai demandé une fois... plusieurs fois, la semaine dernière, de respecter notre règle de ne pas commenter ou d'émettre des commentaires de quelque sorte que ce soit. M. le député de Nelligan.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : M. le Président, on parle de deux choses complètement différentes. Ma question était très simple : Est-ce qu'aujourd'hui le ministre de la Santé confirme que le premier ministre du Québec renie sa promesse qu'il a livrée lui-même en 2018 aux Québécois en leur promettant d'avoir un accès à un médecin de famille?

S'il veut qu'on parle de l'interdisciplinarité, aucun problème. Il y a 400 médecins en moins en inscriptions à la médecine familiale, il y a moins d'infirmières IPS, il y a moins d'infirmières cliniciennes. Maintenant, la question : Comment il va faire pour assurer l'interdisciplinarité?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Ça, M. le Président, c'est une autre question qui est très bien adressée... excusez-moi, M. le Président, puis je vais faire attention, puisque je dis souvent cette expression-là puis je vais me faire reprocher... Il y a un journaliste, ici, qui me reprend à chaque fois que je dis cette expression-là. Je m'en excuse, je m'en excuse.

Alors, nous allons essayer de travailler très fort sur ce point-là — il doit y avoir un meilleur terme — mais, ce que je veux dire, toute la question de l'interdisciplinarité... Je reviens à la commission parlementaire, M. le Président, qu'on a eue

dans le p.l. n° 11. Quelqu'un que je respecte beaucoup, le Dr Mauril Gaudreault, qui est président du Collège des médecins, nous a dit : Écoutez, ce n'est pas la bonne solution, de passer uniquement par un médecin de famille...

Le Président : En terminant.

M. Dubé : ...on doit veiller à l'interdisciplinarité. Je reviendrai, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Nelligan.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : M. le Président, les bonnes pratiques en médecine, en première ligne... Le modèle norvégien a démontré que l'accès à la première ligne via un médecin généraliste contribue à désengorger les urgences et à avoir moins de patients qui se ramassent dans nos urgences et au niveau de nos hôpitaux.

Aujourd'hui, on a deux choses. Je lui ai posé la question sur l'accès à la première ligne via les médecins : pas de réponse, pas d'objectif. Je lui ai posé une question sur l'interdisciplinarité : On va travailler, il n'y a pas de solution à court terme. Quand est-ce qu'on va voir un réel plan qui va soulager les patients québécois?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, écoutez, M. le Président, là, c'est difficile pour moi d'être le meilleur juge par rapport au plan qu'on a déposé ce matin, mais, si je lis l'ensemble des commentaires de toutes les personnes qui ont commenté positivement le plan, de dire qu'il est costaud, qu'il est prévu, qu'il a le budget, qu'il donne de la prévisibilité... Écoutez, c'est un peu gênant pour moi de faire ces commentaires-là ce matin, mais j'aimerais peut-être ça donner le temps au député de Nelligan de prendre connaissance de tous ces commentaires-là puis de revenir peut-être à la question plus tard pour voir si c'est bien compris.

Le Président : Question principale, M. le leader de l'opposition officielle.

Gestion de la pandémie de coronavirus dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée

M. André Fortin

M. Fortin : Oui, voici ce qui est un peu gênant : on a une nouvelle journée et une nouvelle version des faits à propos des décisions prises par le gouvernement dans nos CHSLD au début de la pandémie.

En 2020, à l'émission *Enquête*, la ministre des Aînés rejetait le blâme, pour le transfert de personnel, sur le premier ministre du Québec et sur le Dr Arruda. Elle avouait qu'on ne l'écoutait pas, elle.

Devant la coroner, tout à coup, l'histoire avait changé. Elle refuse de répéter qu'on ne l'écoutait pas et elle soutient les décisions de ses collègues.

Aujourd'hui, M. le Président, un livre sort, où la ministre se défend en disant que la cellule de crise a continué de transférer des patients vers les CHSLD, même si son équipe et elle hurlaient.

On a deux choix, M. le Président. Choix un : croire que la ministre a changé sa version pour la coroner. Ce serait grave. Choix deux : croire la ministre qu'elle criait sur tous les toits qu'il fallait arrêter les transferts, mais que la cellule de crise, le premier ministre, la ministre de la Santé l'ont ignorée. Ce serait encore plus grave.

Alors, quelle version il faut croire, la ministre à la télévision, dans le livre ou la ministre devant la coroner?

Le Président : Mme la ministre...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! La parole n'appartient qu'à la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, quand j'ai été devant la coroner, j'ai répondu à toutes ses questions en mon âme et conscience. Je suis sortie de mon congé de maladie parce que je trouvais que c'était de ma responsabilité d'apporter une réponse aux aînés, aux familles et aussi pour la coroner Kamel. Si j'avais à refaire l'exercice avec les mêmes questions, je répondrais la même réponse. L'ensemble du gouvernement a participé à cet exercice devant la coroner Kamel.

Maintenant, au début de la pandémie, M. le Président, tous les yeux étaient virés vers l'Europe. Les hôpitaux étaient bondés. Les experts, ici, nous ont dit de préparer les hôpitaux. Il y a un choix qui a été fait. Il y a eu un transfert des personnes qui sont dans les hôpitaux, des personnes aînées qui devraient normalement se retrouver ailleurs quand ils

ont obtenu les soins. C'est ce qui s'est fait. On a appris au fur et à mesure ce qui se passait par rapport au virus. On ne le connaissait pas, le virus, on a appris à le connaître.

Au début du mois d'avril, il y a eu une directive pour cesser les transferts...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...nous avons appris par le bureau...

• (14 h 20) •

Le Président : Première complémentaire, M. le leader de l'opposition officielle.

M. André Fortin

M. Fortin : Bien, je comprends qu'on est revenus à la version du coroner, M. le Président, c'est donc la quatrième version. Mais, si on croit la version, là, qui a été publiée, encore une fois, aujourd'hui, la ministre nous disait qu'elle hurlait sur tous les toits, qu'elle a appris sur le tard les transferts, mais qu'elle a demandé à tout le monde de l'écouter et de stopper les transferts, mais l'équipe du premier ministre lui disait qu'elle radotait, l'équipe de la ministre de la Santé lui disait de ne pas s'en faire avec ça.

Comment ils ont pu ignorer les cris des aînés, M. le Président?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Je pense qu'il faudrait faire attention aux mots, M. le Président. Et je continue l'histoire.

Au début du mois d'avril, il y a eu une directive pour arrêter les transferts dans les CHSLD. J'ai appris, par le biais de mon cabinet, qu'il y avait encore des transferts qui se faisaient, et c'est de ça dont on parle ici. Je me suis objectée.

Moi, mon rôle, M. le Président, c'est de défendre les personnes âgées de toutes les générations, de défendre les personnes âgées vulnérables, de défendre les proches aidants. Il n'y a personne qui va m'interdire de faire ma mission, de jouer mon rôle et de défendre les plus vulnérables.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Deuxième complémentaire. La parole n'appartient qu'au leader de l'opposition officielle.

M. André Fortin

M. Fortin : M. le Président, voici la situation. On avait des milliers de lits d'hôpital de libres. On avait une ministre qui implorait, qui hurlait, selon ses dires, qu'il fallait arrêter les transferts. On avait une équipe de la ministre qui voulait démissionner parce que personne ne les écoutait. On avait une cellule de crise, menée par le premier ministre, qui ne les écoutait pas, qui continuait les transferts. Et malheureusement, M. le Président, il y a eu 5 060 décès.

Plus que jamais, pour les familles, est-ce qu'on peut avoir une enquête publique indépendante?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, on ne connaissait pas le coronavirus, au tout début. On a appris à vivre avec, à le connaître et à s'ajuster au fur et à mesure. Et c'est tous ensemble... Vous savez, M. le Président, quand il y a une crise, il y a des débats, et les débats, c'est quelque chose de sain. Et mon rôle à moi, M. le Président, c'est de défendre les aînés, et je vais toujours les défendre, tant et aussi longtemps que je serai ici, au salon bleu, et même après, parce que ça fait partie de ma mission, de ma passion, et ce sont mes valeurs qui me guident à défendre les personnes les plus vulnérables de notre société.

Des voix : ...

Le Président : Je vais vous demander votre collaboration, évidemment. Mme la députée de Taschereau, question principale.

Troisième lien entre Québec et Lévis

Mme Catherine Dorion

Mme Dorion : La CAQ dit n'importe quoi sur le troisième lien depuis des années. Ils ont dit que c'était un projet vert...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! M. le leader du gouvernement, vous avez une question de règlement? Je vous demanderais d'être attentifs, s'il vous plaît, pour la suite des choses.

M. Jolin-Barrette : Bien, M. le Président, vous me voyez dans l'obligation de me lever. On ne peut pas prêter des intentions, c'est ce que la députée fait à l'ensemble des membres du gouvernement. Alors, je demanderais d'être prudent dans la suite de la question, M. le Président.

Le Président : Tout simplement la prudence, évidemment. C'est une question d'interprétation, bien sûr. Mme la députée de Taschereau, vous poursuivez votre question. Il vous reste 50 secondes.

Mme Dorion : Ils ont dit que c'était un projet vert, que ce serait carboneutre, que ça réduirait le trafic, que ce serait beau, que ça réduirait l'arthrite et les ballonnements. Non, c'est une joke.

Ce qui n'est pas une joke, par contre, c'est que le ministre de l'Environnement vient de dire que leur autoroute en dessous du fleuve va freiner l'étalement urbain. Non seulement sa seule arme de défense, c'est de balancer des lignes absurdes que n'importe lequel de ses fonctionnaires serait capable de démonter en 20 secondes, mais en plus la promesse du projet lui-même est une fausse nouvelle.

Ils vont aller jusqu'où pour se peindre dans le coin avec ça juste parce qu'ils n'ont pas le guts de dire à la population de la grande région de Québec que le troisième lien, c'est juste un gros bluff électoral qu'ils essaient d'étaler sur trois élections? Ils réalisent-ils qu'en ce moment ils ont juste l'air fou?

Le Président : ...être prudents dans les propos qui sont dits, évidemment. Je vais vous demander de faire attention aux propos qui seront dits, évidemment. Je vous le dis, Mme la députée, d'en prendre note pour la suite des choses. M. le ministre...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à vous la parole.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui, merci, M. le Président. Écoutez, le tunnel Québec-Lévis, le fameux troisième lien, qui s'inscrit clairement dans notre vision gouvernementale du Réseau express de la Capitale, qu'on a clairement nommée, qu'on a clairement détaillée, qui est une vision beaucoup plus large, qu'on doit prendre la somme des éléments qui le constituent, effectivement, une bonne desserte des banlieues de la région de Québec par un service efficace et efficient de transport en commun, un réseau structurant, une colonne vertébrale, le tramway, une colonne vertébrale au centre-ville de Québec qui va de l'est à l'ouest et un troisième lien qui vient joindre la deuxième plus grande municipalité du Québec à la septième plus grande municipalité du Québec, qui, somme toute, avec les deux liens existants, un qui a plus de 110 ans, un deuxième qui est à surcapacité, vient démontrer clairement qu'on s'inscrit dans une vision globale régionale de mobilité efficace qui est nécessaire et qui est démontrée.

Alors, maintenant, c'est notre projet, c'est le REQ...

Le Président : En terminant.

M. Julien : ...et on va le supporter pour le mener à bien.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Sans commentaire. J'entends, encore une fois, des bruits qui, moi, me dérangent. Il y a un échange entre le deuxième groupe d'opposition et le gouvernement.

Mme la députée, c'est votre question complémentaire. Je vous demanderais votre attention à toutes et à tous.

Mme Catherine Dorion

Mme Dorion : Le ministre, comme tous les autres ministres, sur ce sujet-là, a bien blablaté, mais, comme 100 % du temps, il n'a pas répondu.

Des voix : ...

Le Président : Tant que vous ne retrouvez pas le calme et le silence, évidemment, vous comprendrez que les secondes passent. Ce n'est pas pour plaire à personne. M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Bien, écoutez, on me fait une suggestion, de l'autre côté, de m'offrir du matériel pédagogique. Je vais peut-être en prendre une copie.

M. le Président, écoutez, on se doit respect ici, en cette Chambre. D'utiliser les propos que la députée de Taschereau tient, ce n'est pas vraiment acceptable. Et surtout, M. le Président, je comprends que, d'un certain point de vue, on souhaite faire un peu du théâtre, ici, mais c'est quand même sérieux, M. le Président.

Le Président : Oui, je comprends.

M. Jolin-Barrette : C'est sérieux, puis je demanderais à la députée de Taschereau de respecter...

Le Président : ...d'être prudente, je comprends. Je vais vous inviter... Mme la leader du deuxième groupe d'opposition, rapidement.

Mme Labrie : Simplement, M. le Président, ce n'est pas un appel au règlement, ça. Est-ce que le leader du gouvernement peut simplement laisser ma collègue continuer sa question?

Le Président : Et moi, je vais vous inviter à la prudence. Vous avez le droit à des échanges corsés, bien sûr. Je vais vous demander de poser vos questions en ayant, évidemment, la notion de respect dans les propos et les termes que vous utilisez. Je vous l'ai dit une fois, je le répète une deuxième fois. Complétez votre question, il vous reste 23 secondes.

Mme Dorion : Oui, M. le Président, et le respect de l'institution, c'est de répondre aux questions, en période de questions. Et, comme 100 % du temps, le ministre n'a pas répondu à la question sur le troisième lien. Il sait très bien que l'ajout d'autoroutes, c'est le facteur principal de l'étalement urbain.

Pourquoi ils s'obstinent à avoir l'air marteau, pour ne pas dire fou?

Le Président : Je vais vous demander, encore une fois...

Des voix : ...

Le Président : Non, je vais vous demander... Non, là, on va... Mme la députée, ça fait trois fois que je vous le dis. Soyons prudents dans les propos utilisés, dans ce qui est dit également, dans les propos qui peuvent être blessants également, et ça, c'en est une, notion de propos et prêter des motifs qui peuvent être blessants. Alors, c'est la dernière fois que je le dis, Mme la députée. M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, vous-même, vous avez qualifié le propos de blessant. Je vous demanderais de le faire retirer. Puis, honnêtement, il y a la clip que la députée de Taschereau veut avoir, mais il y a aussi le respect qu'elle peut avoir pour l'ensemble des collègues de l'Assemblée.

Le Président : Je vais vous demander, dans le respect... Il ne faut pas aller trop loin. On ne peut pas se permettre de faire de manière indirecte en ayant des propos qui laissent supposer des choses. J'ai appelé à la prudence, je demande la prudence, mais c'est la deuxième fois que je vous le dis, Mme la députée. Alors, on continue, mais la réponse du ministre... Soyons prudents.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui. M. le Président, je connais bien ma collègue de Taschereau et je sais qu'en d'autres temps, quand on n'est pas au salon bleu, elle est beaucoup plus agréable. Mais ici je comprends, en fin de compte, cette volonté-là du spectacle puis j'accepte ça.

Ceci étant, le troisième lien, en réalité, c'est une démonstration claire... Est-ce qu'il y a quelqu'un qui pense, ici, qu'entre Lévis et Québec, actuellement, avec les deux liens existants, le pont Pierre-Laporte, qui est plus qu'à surcapacité comparé à tous les autres liens comparables, même à Montréal, là... C'est une surcapacité démontrée. Quelqu'un me dirait que le pont de Québec, qui est un pont, somme toute, assez patrimonial, sympathique...

Le Président : En terminant.

M. Julien : ...mais pas avec beaucoup de capacité... Nous autres, on vient dire que...

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Taschereau.

Mme Catherine Dorion

Mme Dorion : Je veux vraiment essayer d'être polie, M. le Président, mais, honnêtement, après ça... Je vais être polie, là, mais je ne sais plus quoi répondre à ça. Tu sais, après nous avoir passé ça, ils vont pouvoir aussi bien nous passer que le nickel puis l'arsenic, c'est bon pour les poumons, que les coupes à blanc, c'est bon pour les caribous, qu'il n'y a pas de crise du logement, qu'il n'y a pas de racisme systémique, que la population de Saint-Agapit va être bien enragée s'il y a une rue partagée de 500 mètres quelque part dans Montcalm.

Moi, je voulais juste savoir jusqu'où ils sont prêts à aller pour essayer de rouler le monde de la grande région de Québec dans la farine avec ce projet-là...

• (14 h 30) •

Le Président : Non, encore une fois, non... Non, là, je vais vous demander de... Non, bien, là, je vais vous demander de les retirer. Je vous demande de retirer ces propos. Ça fait trois fois que je le dis, je vous le redis également. Je vous demande de retirer vos propos, Mme la députée.

Mme Dorion : Je retire mes propos, M. le Président.

Le Président : M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui, merci, M. le Président. Donc, à défaut de question, je vais pouvoir continuer sur la réponse précédente. Donc, effectivement, on voit, actuellement... Puis, je le redis, M. le Président, on a fait une proposition en trois éléments précis, le ministre des Transports l'a fait. Le Réseau express de la Capitale, on doit faire la part, effectivement, d'une meilleure desserte des banlieues, Charlesbourg, Lac-Saint-Charles, Lac-Beauport, Montmorency. On doit être capables de rabattre ces gens-là avec du système de transport en commun fort, une ligne structurante, et du transport en commun, et du transport optimisé entre les deux plus grandes villes, en fin de compte, de la région, ici. Donc, oui, on a un projet qu'on va continuer.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Duplessis.

Enquête sur la gestion de la pandémie de coronavirus dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée

Mme Lorraine Richard

Mme Richard : Merci, M. le Président. M. le Président, au Parti québécois, on demande depuis longtemps une enquête publique et indépendante sur la gestion de la pandémie. Le gouvernement s'entête à refuser la tenue d'une telle enquête. Mais récemment on a appris que la ministre des Aînés a une mémoire sélective selon qu'elle s'adresse sous serment à la coroner ou à une journaliste. Devant la coroner, la ministre a préféré protéger son gouvernement, son patron, plutôt que les aînés. Pourtant, quand elle s'adressait à la journaliste, qu'est-ce qu'elle disait? Elle hurlait, elle hurlait, personne ne l'écoutait. Pendant qu'elle hurlait et qu'elle hurlait, il y avait des milliers de morts dans les CHSLD. Ce sont nos aînés, M. le Président.

Devant de telles contradictions, le gouvernement de la Coalition avenir Québec ne peut plus refuser une enquête publique et indépendante pour faire la lumière de toute cette crise.

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, je suis contente de me lever pour vous redire, bien, quand je suis passée devant la coroner, j'ai répondu à ses questions, à ses questions avec honnêteté, et je l'ai fait parce que je voulais y aller, je trouvais que c'était important, par respect pour les aînés, pour les familles qui ont perdu des morts, pour les proches aidants et aussi pour le travail de la coroner. L'ensemble du gouvernement s'est prêté, aussi, à aller témoigner devant la coroner Kamel.

Maintenant, il y a eu la première vague. On a appris ce qu'était le coronavirus, ce virus qui fauchait des vies. Quand est arrivée la deuxième vague, on avait un plan. On a formé 9 000 préposés aux bénéficiaires, on a embauché des gestionnaires. On est en train, actuellement, de former des infirmières auxiliaires. On a fait en sorte de former des champions en prévention et contrôle des infections. On a mis en place des mécanismes pour protéger nos milieux de vie. Pour les plus vulnérables et pour d'autres, on a agi, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Duplessis.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard : Merci. Maintenant qu'on sait que la ministre des Aînés a changé sa version lors de l'enquête de la coroner, parce que, il faut se le dire, elle a été très bien préparée...

Le Président : M. le... Question de règlement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, on doit prendre la parole d'un député. Ici, on prête des intentions. La ministre responsable des Aînés a dit très clairement qu'elle a témoigné devant la coroner, M. le Président, et on prête des intentions et on perpétue, M. le Président, de l'autre côté de la Chambre, des...

Le Président : Merci, M. le leader. J'ai bien entendu. Continuez, Mme la députée de Duplessis, dans votre questionnement.

Mme Richard : Comme on le sait, qu'elle a changé sa version parce qu'elle a été très bien préparée par l'équipe des communications de la CAQ, M. le Président, ce sont les journalistes, ce sont... la population du Québec qui se questionnent. Était-elle la seule à avoir changé sa version? Les gens sont en droit de savoir. On ne peut pas changer la version comme on change de journée, Mme la ministre.

Le Président : Vous vous adressez à la présidence, bien sûr. Est-ce qu'on est en question de règlement encore, M. le leader du gouvernement? En réponse?

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : En réponse, M. le Président.

Le Président : En réponse, M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, la ministre est allée témoigner devant la coroner, qui a un pouvoir de contrainte. La ministre est sortie de son congé d'elle-même pour aller témoigner, pour expliquer et répondre à toutes les questions de la coroner Kamel, toutes les questions. La coroner a la légitimité de poser toutes les questions, et la ministre a répondu à toutes les questions, M. le Président. La ministre se prête à l'exercice, également, de la période des questions, elle répond à toutes vos questions.

Alors, de prêter des intentions, M. le Président, comme l'opposition le fait, par rapport à la ministre des Aînés, qui jour après jour lutte pour l'amélioration de la qualité de vie des aînés, ce n'est pas approprié, M. le Président. Et je pourrais vous qualifier la façon dont c'est fait par les partis d'opposition, une façon qui...

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le leader du troisième groupe d'opposition.

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : M. le Président, ce que la population veut savoir, c'est quelle version croire. Celle de la ministre des Aînés qui a hurlé pour protéger les aînés ou celle qui a tout simplement dit une chose différente pour protéger le gouvernement? Quelle est cette ministre?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, je vais répéter ce que je vous ai dit tout à l'heure. Au début, quand il y a eu des transferts, c'est parce qu'on était en train de mettre en place des lits pour soigner les personnes atteintes du virus et qu'on disait que ce n'est pas la place des aînés fragilisés. Pour ne pas qu'ils attrapent les virus, on les a transférés en CHSLD. C'est ça, l'histoire.

Par la suite, au mois d'avril, quand il y a eu une directive pour stopper les transferts et que j'ai appris qu'il y avait encore certains transferts dans certaines régions, j'ai dit qu'il ne fallait plus faire les transferts. Et j'ai exprimé ma voix...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...et les transferts ont cessé.

Le Président : Question...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Question principale, Mme la députée de Verdun.

Fermeture de résidences privées pour aînés

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : Merci, M. le Président. Hier dans *La Presse*, on apprenait que 150 résidences privées pour aînés ont fermé leurs portes dans la dernière année. Ça, c'est des milliers d'aînés qui vont se retrouver à la rue en pleine pandémie, en pleine pénurie de logements. Le président du Regroupement québécois des résidences pour aînés a affirmé que, d'ici six mois, il y aura une autre série de fermetures, surtout pour les résidences qui offrent des soins. Le président a même affirmé que ce n'est pas trop fort, de parler d'une saignée, et que ça ne fait que commencer.

Pendant la pandémie, le gouvernement a donné des primes salariales au personnel des RPA, mais, même avec des primes, c'est difficile de recruter et d'assurer la rétention du personnel. Imaginez, on sait que les primes vont bientôt disparaître, alors le pire est à venir. Et, dans le plan déposé ce matin par le ministre de la Santé, il n'y a rien sur cet enjeu, rien du tout. Que fera la ministre responsable des Aînés pour arrêter cette hémorragie?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, je suis très sensible à la question de la députée de Verdun. Et, oui, c'est un enjeu, nos petites RPA dans nos régions. Depuis 2014, il y a 676 RPA qui ont fermé leurs portes et 334 résidences ont ouvert leurs portes. Et, depuis 2014, il y a un ajout net de 22 000 unités. Mais ici ce n'est pas la question. On veut garder nos petites résidences dans nos régions.

Or, dans le budget précédent, le ministre des Finances a fait une chose qu'on n'avait pas faite depuis des années, il a remis... il a ajouté des montants d'argent pour le crédit d'impôt pour maintien à domicile de 394,2 millions de dollars. Durant la COVID, même si ce sont des résidences privées, on a donné des primes pour les préposés, pour les employés, pour les infirmières. On a fait ça. On a aussi mis un programme de 52 millions pour aider les petites RPA à rénover. On a bonifié le programme des gicleurs de 30 millions de dollars. Et nous allons faire, de façon dégressive, pendant cinq ans... on a 335 millions...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...pour aider les petites résidences qui ont reçu des primes de la COVID.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Verdun.

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : J'invite la ministre à hurler et à se faire entendre, cette fois-ci, parce que, concrètement, pour les aînés qui vont perdre leur résidence, ça veut dire qu'ils n'auront plus de services, qu'ils n'auront plus de soins de santé, que les propriétaires ne seront plus accrédités, que les CISSS et les CIUSSS ne feront plus d'inspections, que le gouvernement n'aura plus aucune responsabilité envers les aînés.

Quand la ministre dit qu'elle veut mieux protéger les aînés, c'est vraiment à ça qu'elle pensait?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Ah oui! J'avais oublié de dire qu'on avait un programme d'assurance pour accompagner les petites résidences. J'ai aussi oublié de dire ça. J'ai oublié de dire que c'est la première fois dans l'histoire qu'on aide autant les résidences privées pour aînés. Et j'ai oublié de dire aussi qu'on aura investi, en quatre ans, dans les budgets du ministre des Finances, 3 milliards de dollars pour les soins et services à domicile. Une personne qui vit dans une RPA est réputée vivre dans son domicile. Les CISSS et les CIUSSS peuvent aussi donner des soins et des services aux personnes qui résident dans les résidences privées pour aînés. C'est pour ça qu'on a obtenu autant d'argent pour les soins et services à domicile, pour faire en sorte que les gens...

• (14 h 40) •

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...puissent rester à la maison et dans leur RPA.

Le Président : Deuxième complémentaire...

Des voix : ...

Le Président : Votre attention à toutes et à tous. Mme la députée de Verdun.

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : Bien, clairement, ça ne fonctionne pas, parce que les résidences, actuellement, là, elles ferment, et ça va continuer de fermer. Durant la pandémie, le gouvernement a abandonné les aînés, puis, maintenant que le premier ministre prétend voir la lumière au bout du tunnel, bien, on les abandonne encore sans ressources, sans services. C'est particulièrement le cas pour les aînés dans nos régions partout au Québec.

Combien de fermetures ça va prendre, M. le Président, pour qu'elle commence à agir? 500? 1 000? 2 000?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, M. le Président, ce que je ne comprends pas, dans cet énoncé-là, c'est que les fermetures de RPA en région, ça précède la pandémie, c'était durant votre gouvernement que ça s'est amorcé, et c'est malheureux. Et puis, c'est vrai, il y a une pandémie, puis c'est difficile dans les petites pandémies. Et qu'est-ce qu'on fait, M. le Président?

Des voix : ...

M. Girard (Groulx) : Oui, écoutez la réponse, parce que c'est important. Qu'est-ce qu'on fait, M. le Président? On a bonifié le crédit d'impôt au maintien à domicile. On subventionne les salaires du secteur privé. On a un programme pour aider les résidences à se rénover pour se mettre aux normes, parce que ces résidences-là...

Le Président : En terminant.

M. Girard (Groulx) : ...n'arrivent plus à s'assurer. Et on a un programme de...

Le Président : Question principale, M. le député de Laurier-Dorion.

Accès à la propriété**M. Andrés Fontecilla**

M. Fontecilla : Merci, M. le Président. Quand le patron du Mouvement Desjardins comprend mieux la réalité des familles que le gouvernement de la CAQ, le gouvernement devrait se poser des questions. En fin de semaine, Guy Cormier a sonné l'alarme. Le marché immobilier est complètement détraqué, et la jeune génération ne peut plus avoir accès à la propriété.

Or, encore une fois, le ministre des Finances a choisi le chemin de l'inaction. Dans son budget, il n'y a rien pour les premiers acheteurs ni rien pour calmer la surchauffe immobilière. On lui a proposé d'encadrer les surenchères. On lui a proposé d'obliger les inspections des propriétés avant la vente. On lui a proposé une taxe contre la spéculation foncière. Québec solidaire n'arrête pas de faire des propositions.

Pourquoi la CAQ ne fait rien pour arrêter la surchauffe immobilière?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, merci, M. le Président. Alors, ce n'est pas pour rien qu'on fait des consultations publiques, c'est parce qu'on écoute, on écoute la société civile qui nous parle. Et je suis bien content de cette intervention.

Qu'est-ce qu'on fait? La demande est trop forte pour l'offre, au Québec. Alors, on construit des logements sociaux. On amène un nouveau programme pour créer des logements abordables, parce que les logements sociaux ne se construisent pas assez rapidement. Lorsqu'il y a urgence, on a des programmes de supplément au loyer. On en a 44 000. On en a qui sont pour aider les personnes qui sont en situation d'itinérance, les personnes victimes de violence conjugale.

Quant au marché immobilier, c'est vrai qu'il y a eu une ébullition dans les deux dernières années. Alors, on a fait une consultation sur les pratiques des courtiers et on veut s'assurer que les courtiers représentent bien les acheteurs. Alors, il sera interdit, dès le 10 juin, grâce à notre gouvernement, pour un courtier de représenter les deux côtés d'une transaction. Quant aux inspections, on s'est assurés que les inspections soient obligatoires pour les immeubles de plus de 25 ans.

Le Président : Question complémentaire, M. le député de Laurier-Dorion.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : La solution de la CAQ : interdire la double représentation pour calmer la surchauffe immobilière. On est loin du compte.

Le ministre dit qu'il faut en construire plus. En effet, il manque de 30 000 à 60 000 logements ici, au Québec, mais c'est encore l'inaction de ce côté-là. Je parle au ministre de ce qui se passe actuellement. La famille ordinaire n'a pas les moyens de gagner la surenchère contre les gros spéculateurs immobiliers. Est-ce que le ministre reconnaît au moins que, tant qu'il n'agit pas, c'est les gros spéculateurs qui vont mettre la main...

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, dans les faits, lorsqu'on regarde les statistiques, M. le Président, parce que le ministère des Finances collecte des statistiques sur les transactions au Québec... Vous, j'imagine que vous faites référence aux acheteurs

étrangers, là, vous parlez du méchant spéculateur étranger, mais, dans les faits, 93 % des transactions, ce sont des citoyens québécois. Il y a 3 % qui sont des résidents d'autres provinces puis il y a 3 % d'acheteurs étrangers.

Alors, la raison, M. le Président, que le marché immobilier est fort, c'est que l'économie du Québec est dynamique, que la demande est forte, et c'est la demande des Québécois qui résident ici, qui veulent s'acheter des propriétés...

Le Président : En terminant.

M. Girard (Groulx) : ...parce que notre économie est dynamique.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Laurier-Dorion.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : On fait face à un marché détraqué, contrôlé par les spéculateurs. Discipliner le marché immobilier, protéger les familles, c'est le travail du ministre des Finances. Ne pas agir, c'est irresponsable.

Ma question au ministre est très simple : Est-ce que le gouvernement va défendre les jeunes familles ou l'enrichissement des spéculateurs, qu'ils viennent d'ici ou d'ailleurs?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, c'est sûr que le gouvernement défend les familles. C'est pour ça qu'on a bonifié les allocations famille, c'est pour ça qu'on a éliminé la contribution famille du gouvernement précédent, c'est pour ça qu'on a mis un plafond sur les stationnements dans les hôpitaux, c'est pour ça qu'on a bonifié le crédit d'impôt pour les services de garde. Alors, je pense que notre gouvernement a à coeur les familles. C'est pour ça qu'on leur remet de l'argent.

Quant au marché immobilier, il y a présentement un resserrement des conditions monétaires. Les banques centrales augmentent les taux d'intérêt. Le marché a déjà commencé à ralentir. Alors, ce qu'on anticipe, c'est un ralentissement modéré du marché.

Le Président : En terminant.

M. Girard (Groulx) : Et donc le ralentissement se fait déjà. On n'a pas besoin d'une taxe...

Le Président : Question principale, M. le député de La Pinière.

Principe de la publicité des débats judiciaires

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, après-midi, là, je me mets à la place d'un citoyen qui a appris la semaine dernière qu'au Québec il y avait eu un procès secret, pas de palais de justice, pas de témoin, pas d'inscription, pas de trace écrite, zéro, dont on n'aurait jamais entendu parler si la Cour d'appel ne l'avait pas révélé. Quand j'ai entendu ça, M. le Président, là, je me suis senti en Amérique du Sud dans les années 70, Guantanamo, là, des affaires de même. Est-ce que moi, je pourrais... Est-ce que vous pourriez un jour être pris dans un procès injustifié et secret? Une semaine plus tard, on n'a pas la réponse. Ça, c'est inquiétant.

Nos lois prévoient une panoplie de moyens pour protéger l'identité d'une partie. La CAQ le sait, ils utilisent abondamment le caviardage. Là, on est dans la confiance du public, M. le Président, envers ses institutions. Le ministre doit nous dire...

Le Président : Deux secondes. M. le... Question de règlement?

M. Jolin-Barrette : Bien, certainement. Il y a prêt d'intentions de la part du député de La Pinière envers le gouvernement, il ne peut pas faire ça, relativement au caviardage.

Le Président : Non, je pense qu'on va... Non, M. le leader du gouvernement... M. le leader, je pense qu'on va poursuivre, à ce moment-ci, il n'y a pas de question de règlement. On poursuit. Il reste à peine six secondes.

M. Barrette : M. le Président, on est dans la confiance dans les institutions. Le ministre peut-il nous dire combien, dans son mandat, il y a eu de procès secrets?

Le Président : M. le ministre de la Justice.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Alors, M. le Président, sur le fond de la question, pas sur la forme mais sur le fond, le député de La Pinière pose une bonne question. M. le Président, j'ai été informé, comme tous les Québécois, de la tenue de ce procès, qui s'est tenu d'une façon secrète, et j'ai été le premier surpris. Il est impératif, au Québec, dans notre démocratie, M. le Président, et ça fait partie de la justice et ça fait partie surtout de la confiance du public dans nos institutions, que les procès se tiennent publiquement, que la justice soit rendue publiquement. C'est un des fondements des principes de la justice, des principes de droit. Et ce dossier-là...

Alors, M. le Président, la députée de Verdun, je pense, veut faire des commentaires en lien avec ma question.

Le Président : Continuez, M. le ministre.

M. Jolin-Barrette : Simplement pour vous dire, M. le Président, que j'ai demandé des vérifications, et, comme je l'ai dit en dehors de la Chambre, mais je le répète ici, je vais pouvoir donner davantage d'explications, parce qu'il y a certaines explications que je dois recevoir. Et, vous savez, dans ce cas-ci, il arrive des circonstances exceptionnelles qui commandent des gestes exceptionnels, mais le principe de base demeure toujours autant que la justice doit être rendue publiquement et que les procès doivent être instruits publiquement...

Le Président : En terminant.

M. Jolin-Barrette : ...et il existe des mécanismes pour faire en sorte de protéger la confidentialité de certains informateurs, mais le tout doit être...

Le Président : Première complémentaire, M. le député de La Pinière.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, là, le secret du procès, il n'est pas arrivé de même, là. Il fallait qu'une partie le demande et que les autres parties y consentent, incluant le procureur de la couronne, qui, lui, a consenti en connaissant la loi ainsi que la jurisprudence, dans laquelle il y a eu un jugement contre une cour inférieure en Colombie-Britannique.

Le procureur est sous la responsabilité, M. le Président, du ministre de la Justice. Dans son esprit, y a-t-il eu un manquement?

Le Président : M. le ministre de la Justice.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Alors, M. le Président, le député de La Pinière semble avoir des informations que lui seul possède. Il affirme ici, en cette Chambre, que le poursuivant était le Directeur des poursuites criminelles et pénales. Eh bien, j'aimerais connaître ses sources, j'aimerais connaître l'exactitude des sources du député de La Pinière pour affirmer un tel fait ici, en cette Chambre, M. le Président.

Alors, comme je l'ai dit, M. le Président, il y a des vérifications qui sont en train d'être effectuées. Et le principe de base, M. le Président, c'est que la justice doit être tenue publiquement, doit être rendue publiquement. Il arrive que, dans certaines situations, il y a des situations de huis clos, il y a certaines situations où l'identité des parties, elle est protégée, l'identité des informateurs est protégée...

• (14 h 50) •

Le Président : En terminant.

M. Jolin-Barrette : ...mais le principe de base, M. le Président, c'est que c'est rendu public.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de La Pinière.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, dans un procès, le patron, la responsabilité ultime appartient aux juges. Et la règle est simple : un procès est toujours inscrit au rôle. Les noms du juge, de l'avocat de la défense, de la poursuite sont publiés. Ici, en première instance, ça n'a pas été le cas, et la Cour d'appel ne l'a pas fait non plus.

Alors, M. le Président, là, le juge, le ministre de la Justice qui est responsable de tout ça, ultimement, va-t-il rester passif longtemps?

Le Président : M. le ministre de la Justice.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Alors, M. le Président, comme je vous disais, je suis en train de faire certaines vérifications, et ça me fera plaisir de rendre le résultat de ces vérifications ici aux membres de la Chambre et de les communiquer.

Cependant, le député de La Pinière, s'il souhaitait que j'intervienne avec les tribunaux, il serait le premier à dire que j'entrave l'indépendance judiciaire, M. le Président. Et vous savez à quel point j'ai le profond respect de l'indépendance judiciaire et que chaque personne doit... Je ne vois pas ce qu'il y a de drôle, M. le Président. C'est un des principes de...

Des voix : ...

Le Président : Sil vous plaît! On est en presque fin de période de questions. Je vais vous demander, comme au début, votre collaboration, d'être attentifs tant aux questions qu'aux réponses. On doit protéger l'un comme l'autre. M. le ministre, poursuivez.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, c'est un principe de base, O.K., que les tribunaux sont indépendants. Le député de La Pinière voudrait que je m'immisce dans le processus judiciaire, ce que je ne ferai pas. Cependant, M. le Président, je vais faire des vérifications.

Le Président : Question principale, M. le leader de l'opposition officielle.

Gestion de la pandémie de COVID-19 dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée

M. André Fortin

M. Fortin : M. le Président, il y a eu 5 060 morts dans nos CHSLD lors de la première vague. Je veux revenir sur certains des propos que vient de tenir le ministre responsable des Aînés. Dans ses explications, aujourd'hui, dans la version des explications qu'on a eues aujourd'hui, la ministre responsable des Aînés nous dit : Il n'y a pas de problème, on apprenait comment gérer, et, lorsqu'on a su, lorsqu'on a su que les transferts en CHSLD ne devaient pas se produire, bien, ça l'a arrêté. Il n'y en a pas, de problème.

S'il n'y a pas de problème, si tout a été fait comme il faut, s'il n'y a aucune faute, pourquoi sa cheffe de cabinet a menacé de démissionner?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, on ne le connaissait pas, le coronavirus, et personne ne connaissait le virus ici. Tout le monde sait que nos CHSLD, depuis des années, des années, c'est l'angle mort, des années qu'on ne s'est pas préoccupé de nos CHSLD. Il manquait, manquait des personnes qui connaissaient le contrôle des infections. On en a formé, M. le Président. Mon rôle à moi, c'était de faire partie de la cellule de crise, de faire partie des réunions et de travailler avec l'ensemble du gouvernement pour prendre les meilleures décisions possible. Moi, je défends les aînés, et c'est ce que j'ai fait. Alors, oui, j'ai défendu... quand, à un moment donné, malgré la directive, il y a eu certains transferts vers des CHSLD. C'est ce que je devais faire, et c'est ce que j'ai fait, et éventuellement on a cessé de le faire. C'est notre rôle, comme ministres, de défendre notre mission. Personne ne peut me reprocher...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...de défendre les personnes vulnérables, quand même.

Le Président : Cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, nous sommes à la rubrique des motions sans préavis. En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du deuxième groupe d'opposition. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, la parole est à vous.

Reconnaître le droit à l'allaitement dans un espace public

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente. Je demande le consentement de cette assemblée pour débattre de la motion suivante conjointement avec la ministre responsable de la Condition féminine, la députée de Verdun, la députée de Gaspé, la députée de Maurice-Richard, le député de Chomedey, le député de Bonaventure et le député de Rimouski :
«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que l'allaitement dans un espace public est un droit;
«Qu'elle condamne par ailleurs toute entrave à ce droit; et
«Que l'Assemblée nationale encourage les mères qui le souhaitent à allaiter dans les espaces publics.»

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? M. le leader.

M. Caire : Avec un immense plaisir, Mme la Présidente. Il y a consentement, sans débat.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, cette motion est adoptée.

Maintenant, je suis prête à reconnaître un membre du troisième groupe d'opposition. M. le leader du troisième groupe d'opposition, la parole est à vous.

M. Ouellet : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Vimont, le député de Laurier-Dorion, la députée d'Iberville, le député de Bonaventure, le député de Chomedey et le député de Rimouski, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale salue la décision du gouvernement d'acquiescer à la demande de Mme Amélie Lemieux, unanimement soutenue par les partis d'opposition, pour que soit déclenchée une enquête publique afin de faire toute la lumière sur les circonstances entourant les décès tragiques de ses filles, Norah et Romy Carpentier, en juillet 2020;

«Qu'elle souligne que l'État québécois a la responsabilité de tout mettre en oeuvre pour permettre des interventions policières rapides et efficaces sur le terrain lors des disparitions, particulièrement lorsque ce sont des enfants qui manquent à l'appel;

«Qu'elle rappelle que la décision de la Sûreté du Québec d'abolir les unités d'urgence permanentes de Mascouche, de Saint-Hubert et de Québec en février 2019 a été avalisée par le gouvernement;

«Enfin, qu'elle demande à la ministre de la Sécurité publique et à la Sûreté du Québec de revenir sur leur décision et de remettre en place ces unités d'urgence permanentes avec leur expertise et tous leurs effectifs.»

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le leader. Cette motion est-elle... Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement.

M. Caire : Pas de consentement, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Comme il n'y a pas de consentement, nous allons procéder. Je reconnais maintenant un membre du groupe formant le gouvernement. M. le ministre des Finances, la parole est à vous.

M. Girard (Groulx) : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que les Québécois sont les contribuables les plus taxés au Canada;

«Qu'elle rappelle que le gouvernement du Québec a remis près de 3 milliards par année aux Québécois depuis octobre 2018 notamment en :

«Plafonnant le coût des stationnements dans les hôpitaux;

«Baissant la taxe scolaire;

«Éliminant la contribution additionnelle pour les garderies;

«Bonifiant l'allocation famille;

«Créant un crédit d'impôt de 400 \$ [...] pour les aînés à faible revenu;

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que le gouvernement a aussi aidé les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie :

«Lors de la mise à jour économique avec la prestation exceptionnelle;

«Lors du dernier budget avec le versement d'un montant ponctuel et l'aide pour la construction de logements abordables additionnels;

«Qu'elle constate que le revenu disponible des Québécois est en augmentation constante depuis 2018;

«Qu'elle demande au gouvernement de continuer de remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois.»

Merci, madame.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le ministre. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

Des voix : Consentement.

Une voix : ...

• (15 heures) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Comme il n'y a pas de consentement, je suis prête à reconnaître un membre du groupe formant l'opposition officielle. M. le député de Marquette.

Féliciter la journaliste Marie-José Turcotte pour ses 40 ans de carrière à Radio-Canada

M. Ciccone : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais d'entrée de jeu souligner la présence dans les tribunes, avec nous, aujourd'hui, de la grande Marie-José Turcotte.

Mme la Présidente, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la ministre de la Culture et des Communications, le député de Rosemont, la députée de Gaspé, le député de Chomedey, la députée de Maurice-Richard, la députée d'Iberville, le député de Bonaventure et le député de Rimouski :

«Que l'Assemblée nationale félicite la journaliste Marie-José Turcotte pour ses 40 années de carrière à Radio-Canada; «Qu'elle reconnaisse que l'ensemble de sa carrière fut empreint de professionnalisme et maintes fois récompensé pour l'excellence de son travail;

«Qu'elle souligne son exploit d'avoir participé à la couverture de 17 Jeux olympiques, dont 15 à titre de chef d'antenne à Radio-Canada;

«Qu'elle rappelle que pendant ses 40 années de carrière à Radio-Canada, madame Turcotte s'est vu décerner plusieurs prix dont celui des prix Gémeaux à 15 reprises en plus d'être admise dans l'Ordre du Canada en 2014;

«Qu'enfin, elle remercie madame Turcotte pour avoir contribué à ouvrir les portes de sa profession à plusieurs générations de jeunes femmes en plus d'être une source d'inspiration pour plusieurs autres.» Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement.

M. Caire : Mme la Présidente, il y a consentement pour un débat de deux minutes par intervenant dans l'ordre suivant : le député de Marquette, la ministre déléguée à l'Éducation, le député de Rosemont et la députée de Gaspé.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie. M. le député de Marquette.

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci, Mme la Présidente. Je tiens aujourd'hui à rendre hommage à une femme extraordinaire, une grande journaliste sportive et, de surcroît, une ancienne collègue dont j'ai eu le privilège de côtoyer pendant quelques années. Plusieurs personnes l'ignorent, mais Marie-José Turcotte a débuté sa carrière dans le monde du sport à titre d'athlète, où elle s'est vu décerner plusieurs médailles dans cette discipline, soit le saut en hauteur. Elle a par la suite débuté sa carrière journalistique à la Société Radio-Canada en 1985, où elle a été la première femme à avoir animé une émission sportive à la télévision au Québec. Elle a également innové en incluant systématiquement dans ses bulletins et reportages le volet sur le sport féminin. Rappelons-nous qu'à l'époque c'était déjà tout un exploit. Il y avait malheureusement trop peu de femmes qui oeuvraient dans les médias, et encore moins attirées à la couverture des sports.

Marie-José a eu une carrière fantastique, dont 40 années passées à Radio-Canada. Elle a participé à la couverture de 17 Jeux olympiques, dont 15 à titre de cheffe d'antenne à Radio-Canada. Elle a d'ailleurs reçu plusieurs prix, dont 15 fois le prix des Gémeaux, en plus d'être admise dans l'Ordre du Canada en 2014. Un exploit hors du commun, Mme la Présidente.

Marie-José a été une pionnière et un modèle à suivre pour de nombreuses femmes dans le monde journalistique au Québec. Avec acharnement et persévérance, elle a forcé l'ouverture des portes d'un domaine qui était alors réservé aux hommes. Elle mérite tout notre respect.

Mme la Présidente, permettez-moi de citer un grand de Radio-Canada, M. René Pothier : «Que vous soyez garçon, que vous soyez fille, Marie-José Turcotte, c'est l'exemple à suivre, exemple de rigueur, l'exemple d'amour envers le sport et les athlètes. Si vous voulez savoir comment bien faire votre métier, bien, vous regardez Marie-José, vous vous inspirez de Marie-José.» Fin de la citation.

Marie-José aura su se démarquer par sa rigueur et son professionnalisme, au cours de sa carrière. Elle était appréciée non seulement du grand public, mais par ses collègues également. Une femme respectueuse et inspirante pour plusieurs générations, elle avait un don exceptionnel de mettre les athlètes à l'aise pendant un entretien. Sa mission première : valoriser l'athlète devant elle. Elle nous laisse aujourd'hui un bel héritage de 40 années de travail rigoureux et passionné du sport. Aujourd'hui, elle prend une retraite bien méritée, mais elle manquera assurément à la profession, à ses téléspectateurs et à ses nombreux collègues. Ta mémoire indéfectible, ta rigueur, ton amour pour les Jeux olympiques et paralympiques, ton amour non seulement pour le sport, mais également pour l'aspect politique et géopolitique des jeux nous manqueront.

Chère ancienne collègue, ce fut un honneur pour moi de te rendre hommage aujourd'hui. J'en garderai d'excellents souvenirs. Merci pour ton dévouement inégalé tout au long de ta carrière. À côté de toi, Marie-José, même avec une taille de six pieds cinq, je me sens bien petit, car tu es une grande dame. Au nom de mon groupe parlementaire, de ton ancienne collègue la députée de l'Acadie, responsable de la culture, de la députée de Verdun, responsable de la condition féminine pour l'opposition officielle, de l'ensemble de mes collègues et moi-même, bonne continuité.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à Mme la ministre déléguée à l'Éducation et responsable de la Condition féminine.

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Merci, Mme la Présidente. C'est aussi avec beaucoup d'émotion qu'aujourd'hui je rends hommage à une personne qui, j'en suis certaine, a marqué plusieurs personnes dans cette Assemblée.

Presque d'aussi loin que je me souviens, quand je regardais le sport à la télévision, Marie-José Turcotte y était. Tout au long de sa carrière, elle s'est distinguée par son grand respect envers les athlètes. Dans mon ancienne vie, jamais je n'ai hésité à lui accorder une entrevue parce que, peu importe les victoires ou les échecs que je venais de vivre, je savais qu'avec Marie-José tous les athlètes étaient en confiance, étaient traités avec bienveillance et gentillesse.

Je sais que ma collègue ministre de la Culture a aussi un très grand respect pour elle. Elle considère leurs moments passés ensemble à Radio-Canada comme un privilège et elle souhaitait que j'exprime toute l'admiration qu'elle a pour

Mme Turcotte. Tous s'entendent pour dire qu'elle était une journaliste talentueuse, rigoureuse, sympathique et humble, qui a laissé sa marque dans le monde québécois des médias et du sport.

Originaire de l'Estrie, Marie-José a débuté sa carrière de journaliste et d'animatrice à la radio communautaire CIBL dans les années 1980. Forte de cette expérience, elle a été engagée en 1982 par la Société Radio-Canada pour animer l'émission du matin à la radio publique francophone d'Edmonton. Quelques années plus tard, de retour à Montréal, elle se joint à l'équipe d'information de *Montréal ce soir*, et c'est en 1985 qu'elle se retrouve dans l'équipe des sports de Radio-Canada, où elle y animera *L'Univers des sports* et *Les héros du samedi*, qu'on se souvient tous.

Son talent lui amène à être dépêchée à de nombreux grands rassemblements sportifs, tels les Jeux du Québec, les Jeux du Canada, les Jeux du Commonwealth, et j'en passe. Mais le grand tournant de sa passion, le début de sa grande aventure, ce fut la couverture des Jeux olympiques de Calgary en 1998, puis ce furent les jeux de Séoul, d'Albertville, d'Atlanta, de Nagano, de Sydney, Salt Lake City, et tous les autres qu'elle a couverts, jusqu'aux jeux de Pékin, cette année. En tout, Marie-José Turcotte a pris part à 17 Jeux olympiques, dont 15 en tant que chef d'antenne, ce qui lui permet de détenir un record chez les femmes journalistes du Québec.

À ce record s'ajoute celui de journaliste sportive ayant reçu le plus grand nombre de Géméaux récompensant une journaliste de sport, c'est-à-dire 15, Mme la Présidente.

Véritable pionnière dans un secteur longtemps réservé aux hommes, elle a ouvert la voie à toute une génération de femmes, dont je fais partie. Marie-José Turcotte, c'est une figure historique des sports à la télévision québécoise. C'est un exemple de détermination, de passion pour son métier et de respect pour la langue française qu'elle nous donne aujourd'hui. Surtout, Mme la Présidente, Marie-José Turcotte est une femme attachante qui me et qui nous manquera beaucoup. Je lui souhaite une retraite très heureuse. Merci, Marie-José.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Maintenant, je suis prête à céder la parole à M. le député de Rosemont.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Marie-José, plaisir.

En politique, Mme la Présidente, on sait que le phénomène du plafond de verre est bien réel. Dans mon ancien métier aussi il y a un plafond de verre qui perdure, et je dirais que, dans le journalisme sportif, c'est même un plafond de verre trempé, qui est difficile à traverser. Heureusement, on a eu des pionnières comme Marie-José Turcotte pour non seulement faire des craques dans ce plafond de verre, mais pour le traverser avec brio.

Juste pour ça, on pourrait la remercier. Mais on va se faire plaisir, on va se rappeler les 17 Jeux olympiques, dont 15 à titre de cheffe d'antenne, qu'elle a couverts pour Radio-Canada. Je les nomme, peut-être ça la fera revoyager, ça nous rappellera des souvenirs aussi, puis, tant qu'à regarder une carte du monde, on va se faire plaisir, pour une fois, ces temps-ci : Calgary, Séoul, Albertville, Atlanta, Nagano, Sydney, Salt Lake City, Athènes, Turin et Pékin. Quel beau tour du monde! Quelle carrière extraordinaire, de Marie-José!

Je ne ferai pas la nomenclature de tous les prix qu'elle a eus, ce serait trop long, et mes collègues l'ont déjà dit. Je dirais simplement... et ma collègue de Sainte-Marie—Saint-Jacques m'en a intimé l'ordre, de rappeler qu'elle était aussi une des neuf marraines de la marche *Du pain et des roses*, en 1995.

• (15 h 10) •

Sur une note plus personnelle, Mme la Présidente, j'ai souvent croisé Marie-José dans les corridors et sur les plateaux de Radio-Canada, toujours avec un grand plaisir, toujours avec le sentiment que je ne pouvais pas trop me tromper parce que j'étais à côté de quelqu'un de très rigoureux, et qui n'allait pas me le reprocher, mais qui remarquerait certainement si je faisais quelques erreurs, parce qu'elle couvrait aussi la politique avec beaucoup de passion. Elle a toujours été affable et intéressée.

Moi qui ai grandi, Mme la Présidente, en écoutant et en suivant les carrières de René Lecavalier, Richard Garneau, Claude Quenneville, je réalise et j'apprécie l'immense apport de grandes journalistes sportives. Marie-José se souviendra certainement de feu Liliane Lacroix, une collègue à moi à *La Presse*, qui avait littéralement défoncé la porte du vestiaire du Canadien de Montréal comme première femme à oser aller poser des questions au grand Guy Lafleur et autres, dans les années 70, et aussi Chantal Macchabée, qui s'est illustrée récemment, qu'on salue pour une grande carrière aussi dans le domaine sportif.

Et évidemment, Marie-José Turcotte, merci. Bonne retraite active.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je reconnais maintenant Mme la députée de Gaspé.

Mme Méganne Perry Mélançon

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Certaines grandes carrières sont unanimement saluées parce qu'elles sont marquées par la rigueur, par la compétence et surtout par la passion. Celle de Mme Marie-José Turcotte en fait assurément partie, près de 40 ans à informer, à écrire, à expliquer et à partager, sans prétention et sans notes, toujours avec clarté, précision et un réel souci de faire aimer aux auditeurs et aux téléspectateurs le sport et ses artisans. L'intérêt de Mme Turcotte pour les sports est tout à fait authentique. Elle fut elle-même athlète de haut niveau.

Par un concours de circonstances, dont elle a tout de même tenu les guides et les rênes, elle devient en 1985 la première femme journaliste à se consacrer au sport. Une vraie pionnière, et le mot n'est pas trop fort. À l'époque, cette sphère d'activité était on ne peut plus masculine. On ne pouvait soupçonner alors le nombre de portes qu'il faudrait ouvrir, voire

défoncer pour que les femmes puissent prendre leur place. Consciemment ou non, Mme Turcotte y a grandement contribué. Nombreuses sont celles qui, depuis, ont marché dans ses pas.

Et la conquête est double, car, s'il y a la place des journalistes féminines, il y a aussi la place des femmes dans le sport. Marie-José Turcotte a toujours eu à cœur de mettre en valeur le sport féminin, le considérant, à raison, aussi important que son pendant masculin; non seulement comparable, mais aussi complémentaire et générateur d'autant d'émotions. Elle a fait de même pour le sport paralympique, c'est important de le mentionner.

Souignons, en terminant, le côté humain de Mme Marie-José Turcotte. Ses collègues le diront de concert, ainsi que toutes les personnes qui ont eu la chance de la côtoyer. Classe, générosité, simplicité, immense gentillesse. Ces qualités, elle les incarne, n'ayant jamais cherché les hommages et les honneurs pour elle-même. Mais aujourd'hui, de nouveau, vous n'y échapperez pas, Marie-José. Tous les parlementaires et tous les Québécois que nous représentons souhaitons vous féliciter pour votre brillante carrière, vous remercier pour avoir démocratisé le sport de plusieurs manières et vous exprimer leur grand respect. Votre héritage est considérable, soyez-en fière. Merci pour toutes ces belles années. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée.

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, qu'on appelle les députés. Les députés qui sont en faveur de cette motion veulent bien se lever.

La Secrétaire adjointe : Mme Anglade (Saint-Henri—Sainte-Anne), M. Leitão (Robert-Baldwin), Mme Nichols (Vaudreuil), M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger), Mme Melançon (Verdun), Mme Maccarone (Westmount—Saint-Louis), Mme Charbonneau (Mille-Îles), M. Barrette (La Pinière), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Benjamin (Viau), M. Polo (Laval-des-Rapides), M. Arcand (Mont-Royal—Outremont), M. Ciccone (Marquette), Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Rousselle (Vimont).

M. Laframboise (Blainville), Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles), Mme D'Amours (Mirabel), M. Girard (Groulx), Mme McCann (Sanguinet), Mme Roy (Montarville), M. Lemay (Masson), M. Simard (Montmorency), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. Roberge (Chambly), Mme LeBel (Champlain), M. Lévesque (Chauveau), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Lamontagne (Johnson), M. Carmant (Taillon), Mme Blais (Prévost), M. Caire (La Peltrie), M. Lefebvre (Arthabaska), Mme Laforest (Chicoutimi), M. Dufour (Abitibi-Est), M. Skeete (Sainte-Rose), Mme Hébert (Saint-François), Mme Lecours (Les Plaines), M. Lacombe (Papineau), Mme Proulx (Berthier), Mme Charest (Brome-Missisquoi), Mme Girault (Bertrand), M. Julien (Charlesbourg), M. Boulet (Trois-Rivières), M. Lafrenière (Vachon), Mme Proulx (Côte-du-Sud), M. Poulin (Beauce-Sud), M. Émond (Richelieu), M. Bachand (Richmond), Mme IsaBelle (Huntingdon), Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré), Mme Picard (Soulanges), Mme Grondin (Argenteuil), M. Caron (Portneuf), M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Reid (Beauharnois), Mme Dansereau (Verchères), M. Lévesque (Chapleau), Mme Jeannotte (Labelle), M. Tremblay (Dubuc), M. Campeau (Bourget), Mme Tardif (Laviolette—Saint-Maurice), M. Thouin (Rousseau), M. Jacques (Mégantic), Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M. Allaire (Maskinongé), Mme Guillemette (Roberval), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Bussière (Gatineau), M. Provençal (Beauce-Nord).

Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques), Mme Ghazal (Mercier), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Dorion (Taschereau), M. Marissal (Rosemont), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellet (René-Lévesque), Mme Perry Melançon (Gaspé), Mme Hivon (Joliette), M. Gaudreault (Jonquière).

M. Roy (Bonaventure).

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Les députés qui sont contre cette motion veulent bien se lever. Y a-t-il des abstentions? M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour :	87
Contre :	0
Abstentions :	0

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, cette motion est adoptée. Bravo!

Une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. Est-ce qu'il y a consentement?

Des voix : Consentement.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le leader du gouvernement.

Établir le cadre temporel et les modalités applicables à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023

M. Caire : Mme la Présidente, il s'agit d'une motion sur l'organisation de l'étude des crédits budgétaires de l'année 2022-2023 :

«Que les modalités suivantes soient applicables aux séances des commissions permanentes consacrées à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023;

«Que, nonobstant le deuxième paragraphe de l'article 282 et [de] l'article 283 du règlement, le temps consacré à l'étude desdits crédits budgétaires de l'année 2022-2023 ne puisse excéder 120 heures, au cours desquelles les échanges seront alloués aux députés de l'opposition à raison de 100 heures et aux députés du groupe parlementaire formant le gouvernement à raison de 20 heures et que le temps consacré à l'étude des crédits d'un ministère ne puisse excéder 12 heures;

«Que l'étude des crédits budgétaires de l'année 2022-2023 dure 6 séances, du mardi 26 avril 2022 au jeudi 28 avril 2022 et du mardi 3 mai 2022 au jeudi 5 mai 2022, aux heures où peuvent siéger les commissions en période de travaux réguliers, selon les termes de la motion adoptée le 15 mars 2022;

«Qu'au besoin, dans l'éventualité où il était impossible de prévoir un calendrier [des] crédits dans lequel les 120 heures d'étude se tiennent selon l'horaire susmentionné, la plage horaire du mercredi, de 19 h 30 à 21 h 30, puisse être utilisée;

«Que, si les 120 heures ne sont pas écoulées au terme des six séances prévues, les commissions, si nécessaire, terminent leur mandat dans les jours subséquents, y compris les lundis et vendredis, selon les mêmes règles;

«Que, sous réserve de ce qui précède, aucune commission ne siège le lundi et le vendredi les semaines susmentionnées où les crédits budgétaires 2022-2023 sont étudiés en commissions parlementaires et qu'il n'y ait pas d'interpellation au cours de ces semaines;

«Que les députés indépendants indiquent aux leaders des groupes parlementaires les volets auxquels ils participeront dans le cadre de l'étude des crédits annuels, et ce, préalablement au dépôt du calendrier de l'étude desdits crédits [de] l'Assemblée;

«Que les autres dispositions du règlement relatives à l'étude des crédits annuels s'appliquent, avec les adaptations nécessaires le cas échéant;

«Que les règles de procédure relatives aux commissions permanentes s'appliquent aux échanges dans la mesure où elles sont compatibles avec les dispositions de la présente motion;

«Que la présente motion ait préséance sur toute disposition incompatible du règlement.»

• (15 h 20) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le leader. Est-ce qu'il y a un consentement pour débattre de cette motion?

Des voix : Consentement.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Cette motion est adoptée? Alors... J'ai entendu... Oui? O.K. Alors, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Maintenant, nous sommes à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions. M. le leader du gouvernement, je vous cède la parole.

M. Caire : Oui, Mme la Présidente. J'avise cette Assemblée que la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 19 h 15, à la salle Pauline-Marois;

La Commission de la culture et de l'éducation poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 19 h 15, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des finances publiques poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 19 h 15, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission de la santé et des services sociaux poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 19 h 15, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le leader. Pour ma part, je vous avise que la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail le mercredi 30 mars 2022, à la salle Marie-Claire-Kirkland, à 8 heures, pour une séance d'environ 30 minutes, afin de...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Est-ce que je peux avoir le silence, s'il vous plaît? Ceux qui ont à sortir du salon bleu, faites-le en silence. Merci.

À 8 heures, pour une durée d'environ 30 minutes, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition concernant le maintien du projet d'agrandissement du collège Dawson, et à 8 h 30 ou dès la fin de la première séance de travail jusqu'à neuf heures, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition concernant l'ajout du programme Techniques de travail social dans la liste des programmes admissibles aux bourses Perspective du Québec.

À la rubrique, maintenant, Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. M. le leader du gouvernement.

M. Caire : ...c'est les affaires prioritaires, Mme la Présidente.

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt aujourd'hui sur la motion de M. le ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que sur les motions formulant un grief présentées par M. le député de Robert-Baldwin, Mme la députée de Mercier, Mme la cheffe de l'opposition officielle, M. le député de Rosemont, M. le député de Mont-Royal—Outremont, M. le leader de l'opposition officielle, Mme la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, M. le député de D'Arcy-McGee, Mme la députée de Gaspé et M. le député de Jean-Lesage.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe qu'il y a 6 h 49 min 28 s d'écoulées à la première étape du débat. La répartition du temps de parole restant est la suivante : 3 h 27 min 16 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 21 min 11 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 44 min 56 s au deuxième groupe d'opposition, 44 min 39 s au troisième groupe d'opposition, 7 min 30 s au député de Bonaventure, 7 min 30 s à la députée d'Iberville et 7 min 30 s au député de Rimouski.

M. le député de La Pinière, je crois que vous n'aviez pas terminé votre intervention, alors je vous cède la parole.

M. Gaétan Barrette (suite)

M. Barrette : Alors, Mme la Présidente, ça me fait plaisir de continuer là où j'étais rendu. Juste comme un rappel pour les collègues qui peut-être n'étaient pas là, avec raison, là, ce n'est pas une mention de quelque nature que ce soit ce matin, je veux juste rappeler une chose. Bon, en matière de justice, Mme la Présidente, je pense que le budget touche les bons éléments. Mais, comme je l'ai dit ce matin, Mme la Présidente, et c'est là où j'étais rendu dans mon propos, est-ce qu'on touche suffisamment ces bons sujets? Et c'est là qu'est un peu l'enjeu pour moi, Mme la Présidente. Et j'étais rendu à faire un parallèle, que je n'avais pas annoncé, mais que je vais faire maintenant.

Quand on s'est quittés, ce matin, Mme la Présidente, je mentionnais un fait bien simple, c'est qu'on s'était... on avait visé dans le budget de favoriser, autant faire se peut, le financement de l'autoreprésentation en matière de justice et l'accès à la préméditation et à la médiation en matière familiale et de petites créances. Et j'avais noté aussi le fait, Mme la Présidente, qu'il y a des projets pilotes qui avaient été mis en place, et les projets pilotes avaient donné des résultats probants. Alors, quand j'ai vu ça, j'ai été surpris que les ajouts budgétaires qui avaient été annoncés étaient, dans ces catégories-là, simplement de moins de 2 millions de dollars par année pendant la période de cinq ans. Ça ne m'apparaît pas beaucoup, et je vais vous dire pourquoi.

Il y a deux choses, Mme la Présidente, qui sont importantes aujourd'hui en matière d'accès à la justice, c'est que ça coûte cher, ça coûte très cher. Est-ce que ce serait un pas louable et désirable pour la société d'en arriver à une formule qui allégerait ce fardeau-là auprès des justiciables? Moi, je trouve qu'il faudrait qu'il y ait une manière. Et là on nomme, comme je viens de dire, cette chose-là, mais on ne la finance pas vraiment à une très grande hauteur.

Et là je vais faire un parallèle, Mme la Présidente, que peu de gens savent. Sauf s'il y a des avocats dans la pièce, probablement que, ce que je vais dire à l'instant, personne ne le sait. Ce n'est pas une critique. Peut-être vous, Mme la Présidente. Vous avez une formation juridique. Alors, vous savez, et ça, ça va peut-être vous étonner, dans les professions dites libérales, il y a, et ce n'est pas politique, Mme la Présidente, une espèce de répartition qui est similaire, comme si les sujets que ça traitait arrivaient à la même fréquence dans les différentes professions, et ici j'ai nommé le droit et la médecine. Je ne vais pas faire une dissertation sur la médecine. Je vais simplement vous indiquer qu'il y a, au Québec, autant d'avocats que de médecins. C'est intéressant, hein? Il y en a 20 000, grosso modo. Il y en a 20 000, médecins.

Or, en médecine, on a évidemment une assurance maladie qui fait en sorte que, lorsqu'on a un problème de santé pour lequel on a besoin d'aller voir un professionnel, bien, il y a 20 000 médecins qui sont à notre... bien, peut-être pas à notre disposition, et c'est un grand mot, mais qui sont là et qui... il y a un programme public, là, qui le couvre.

Des 20 000 avocats qui doivent régler des problèmes, évidemment non de santé mais légaux, auprès des citoyens, il y en a une extrême minorité... «extrême», c'est peut-être extrême, mais une grande majorité, Mme la Présidente, qui vont plaider, qui vont aller à la cour. La grande majorité des avocats vont faire du droit dans des institutions, dans des compagnies, dans des secteurs, dans des organisations morales, des personnes morales plutôt que de s'adresser en majorité aux citoyens, puis ça, c'est un petit peu malheureux. Mais ça, Mme la Présidente, c'est probablement ce qui explique cela.

Je m'explique moi-même. Il y a beaucoup plus de monde qui vont vers la médiation, aujourd'hui, et beaucoup plus de monde qui vont vers l'autoreprésentation parce que ça coûte cher. Ça coûte cher. Ça coûte très cher. Et, vous savez, des avocats des grands bureaux, là, on les paie plus de 1 000 \$ de l'heure. En moyenne, ils sont payés 200 \$ de l'heure dans le milieu, et ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de payer ça. Alors, si on est pour faire quelque chose qui va alléger ce fardeau-là et en même temps donner un meilleur accès à la justice, bien, peut-être qu'il y a lieu de s'adresser, sur le plan budgétaire, d'une façon plus appuyée dans ces deux secteurs-là.

Alors, je résume ça, Mme la Présidente. C'est des bons sujets, là, de dire qu'on va mettre de l'argent dans l'autoreprésentation puis dans la médiation. C'est une bonne idée. C'est des petits montants. Et je vous soumets qu'il y a pas mal plus de monde qui en ont besoin que ceux qui y ont accès. Puis je dirais, Mme la Présidente, que pas grand monde sont au courant qu'il y a une aide financée par l'État dans ces secteurs-là. Alors, c'est un bel exemple, que je trouve, ça, Mme la Présidente, à savoir : c'est un bon sujet, mais ce n'est peut-être pas le sujet qui est le meilleur.

Mme la Présidente, je sais qu'il ne me reste pas énormément de temps. Je pense qu'il me reste quelques minutes seulement, là. Je vais donc m'adresser à un de mes... Il me reste plus que deux, trois minutes, Mme la Présidente?

• (15 h 30) •

Une voix : ...

M. Barrette : Non? Je peux continuer? Alors, je vais continuer là-dessus. Alors donc, pour la médiation, ça va, c'est clair. Un des éléments, dans le budget, qui m'a un petit peu titillé, Mme la Présidente, c'est tout ce qui touche les personnes vulnérables, les enlèvements et toutes ces affaires-là. Je pense qu'on vient de passer une période où on a constaté que le gouvernement avait été interpellé pour faire en sorte que certaines instances policières qui étaient en place et qui avaient été enlevées par ce gouvernement... Bien, je me serais attendu, Mme la Présidente, que, quand on met ce thème-là dans le budget, un, le montant soit plus élevé et, deux, qu'on annonce le retour formel de ces instances policières là. Et ce n'est pas le cas. Ça, je trouve que c'est une faiblesse. Encore une fois, bon thème, mauvais montant, mauvaise décision.

Ça n'enlève rien à ce que le... Je le répète, là, Mme la Présidente, il y a des éléments, dans le budget, ça touche les bonnes choses, mais disons qu'on a appuyé avec un crayon à mine sur le papier, puis la mine a cassé quand elle est arrivée à la justice. Et ça, c'est, à mon sens, malheureux. Et évidemment il en va de la même chose pour ce qui est de la violence par arme à feu. On va souhaiter avoir plus de succès. Est-ce que les moyens, Mme la Présidente, que l'on donne par ce budget-ci vont nous permettre d'y arriver? Je ne suis pas sûr. Pas sûr.

Bon, je vais me permettre de faire une digression, Mme la Présidente. Vous le savez, je suis porte-parole en justice et en matière d'éthique. Et là c'est un petit peu éthique, je vous dirais, moral, peut-être pas de l'éthique politique, mais certainement de la morale politique, je vais faire une digression, Mme la Présidente, qui est convenue avec mon collègue qui est porte-parole à la santé, je vais vous parler du PQI. Je n'ai pas apprécié la manoeuvre du budget dans le PQI en santé et services sociaux. Je ne peux pas quitter la politique le 10 juin sans être intervenu là-dessus pour la dernière fois. Ça m'attriste, ce que j'ai vu. C'est d'une tristesse, Mme la Présidente, insondable, abyssale. Tristesse. Mme la Présidente, ce n'est pas compliqué, là, en 2018, le dernier PQI 2018-2022 en santé et services sociaux était de 19 milliards de dollars. 19. Aujourd'hui, quatre ans plus tard, le PQI 2022-2032 est de 22 millions de dollars... milliards, pardon, de dollars. Ce n'est pas une grosse augmentation, là, c'est 10 %, 11 %, 12 % de plus.

Mme la Présidente, je ne le sais pas, si vous avez fait des rénovations chez vous récemment. Je ne sais pas. Je ne le sais pas, si ici, du côté gouvernemental, vous avez fait des rénovations, acheté une maison, réparé quelque chose. Je ne sais pas. Mais, si vous ne l'avez pas fait et que vous pensez qu'aujourd'hui le coût de ça n'a augmenté, depuis 2018, que de 11 %, bien, je vous invite à lire les journaux. Vous n'avez pas besoin de faire une étude, vous avez juste à regarder dans les journaux ce qui se passe. Ou bien, ou bien vous pourriez faire une affaire simple, à votre prochaine réunion de caucus, vous avez juste à demander à votre collègue, ex-ministre de la Santé, hein, vous avez juste à lui demander comment a coûté le Centre mère-enfant à Sherbrooke, juste lui demander ça. Juste pour vous rappeler, là, que, quand la CAQ est arrivée en poste, Mme la Présidente, il y avait un projet centre mère-enfant, financé en partie par la fondation, qui était débuté, la construction était débutée. Et la ministre, à l'époque, l'avait arrêté. Suivez-moi, Mme la Présidente, elle l'a repris. Elle trouvait que ça coûtait trop cher, elle a dit : On va le fragmenter. Finalement, elle s'est rendu compte qu'elle se trompait puis elle a recommencé le projet, qui est fini, là, hein? Il était commencé, elle l'a arrêté, elle l'a reparti. Le coût, le coût du projet, il n'y a pas un pied carré de plus, il n'y a pas un lit de plus, il n'y a rien de plus, il a plus que doublé en quatre ans. Doublé. Ce n'est pas une invention, là, que je fais, là.

Je vous le dis, Mme la Présidente, pour une simple raison. Ça a été confirmé par le secrétaire au Conseil du Trésor dans une étude des crédits précédente à laquelle je posais la question. Passer de 19 milliards de PQI, en 2019... 2018, pardon, à 22 milliards en 2022, avec l'évolution des coûts, c'est annoncer qu'on va en faire moins, alors que le ministre, ce matin, là, a fait une belle, belle, belle présentation, où il nous annonçait qu'il allait construire 2 000 lits. Allo! Allo! C'est impossible. L'hôpital de Vaudreuil, Mme la Présidente, il vaut 1,6 milliard, 450 lits. Il n'a pas le budget pour faire ça.

Alors, je termine là-dessus, Mme la Présidente. C'est d'une grande tristesse. Puis il y a un côté moral, là-dedans, là. Moi, je suis tanné, là, de voir les accroires du père Noël, particulièrement en santé. On peut en faire, dans certains secteurs, là, on va annoncer une route, puis elle va finir par arriver un jour, mais là, là, au moment du vieillissement de la population, là où c'est difficile, là où on manque de ressources, Mme la Présidente, je termine là-dessus, on annonce, ipso facto,

que ce qui est prévu dans le plan, là, du ministre, il ne pourra pas le faire. Alors, on a le système, ça va comme c'est mené, là, ça fait qu'on a le système qu'on a puis qui va devenir ce qu'il va être, mais ce n'est certainement pas vers le haut qu'on s'en va. Et je pense sérieusement qu'on s'en va, malheureusement, vers le bas, et c'est triste pour la population du Québec. Je termine là-dessus, Mme la Présidente. Je vous remercie beaucoup de m'avoir laissé ce temps-là. Je vais vous souhaiter un bon après-midi, et aux collègues aussi. Voilà. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je reconnais M. le ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Ça fait plaisir de prendre la parole ici aujourd'hui pour parler du budget qu'on vient de déposer, pour parler de ce qu'on veut faire en éducation.

Vous allez me permettre, Mme la Présidente, de revenir un peu sur ce qu'on a fait au cours des trois dernières années, parce qu'un budget n'est jamais seul, d'ailleurs, un budget, habituellement, vient avec un plan quinquennal, il y a toujours une projection sur cinq ans. Et, dans ce cas-ci, je vous dirais que le budget s'inscrit parfaitement dans une vision qui est cohérente avec ce qu'on a fait depuis notre arrivée au gouvernement en 2018.

Donc, je vais faire une petite énumération d'une dizaine, sinon une quinzaine de points, des choses qui ont été faites. Ça donne un aperçu d'où est-ce qu'on s'en va pour l'année qui vient, dans les années qui viennent, parce qu'il y a une continuité.

D'abord, évidemment, au cours des précédents budgets, on a financé le déploiement du préscolaire, qu'on a travaillé ensemble, trois ministres, en réalité, avec le ministre de la Famille, avec les services de garde éducatifs à l'enfance, avec le ministre délégué à la Santé, pour le programme Agir tôt, et nous, notre aile, c'était la maternelle quatre ans. En fait, on a déployé carrément un cycle du préscolaire. On est rendu, Mme la Présidente, à plus de 15 471 enfants qui fréquentent la maternelle quatre ans, au moment où on se parle. C'est un service qui est exceptionnel et c'est un service qui aide à prévenir les difficultés d'apprentissage, un service qui nous montrera, dans les prochaines années, que c'est payant d'investir dans la jeunesse. On l'a vu ailleurs où ça s'est fait.

On a investi, depuis quelques années, évidemment, dans les infrastructures scolaires, même, je vous dirais, dans une nouvelle génération d'écoles, en prenant soin de rénover, et de retaper, et d'entretenir les anciennes écoles qui étaient déjà là. On l'a fait et on a réussi quelque chose, évidemment, que les oppositions croyaient impossible, on l'a fait en baissant la taxe scolaire, en uniformisant la taxe scolaire et en remettant de l'argent dans les poches des Québécois, les familles. Donc, c'est vraiment le contraire de ce qui s'est passé la dernière fois, où c'était le Parti québécois qui était aux affaires quand la ministre avait à la fois coupé dans le financement — à l'époque, c'étaient les commissions scolaires — et augmenté la taxe scolaire. On fait l'exact contraire, on a mieux financé les organisations scolaires, mieux financé l'éducation et on a baissé la taxe scolaire, ce qui fait qu'il y a plus de services aux élèves et plus d'argent dans la poche des Québécois.

On s'est assurés qu'il y ait deux récréations pour les élèves du primaire. C'est une évidence, mais il n'y avait pas ça quand on est arrivés.

On a réduit les frais exigés aux parents par une loi et ensuite par des règlements. C'est important de le mentionner.

On s'est assurés qu'il y ait davantage de culture à l'école et que les élèves puissent sortir des écoles pour aller accéder à des sorties culturelles. On a rendu gratuites deux sorties culturelles par année par enfant, une mesure extrêmement importante pour la culture, mais aussi pour l'accessibilité pour les plus vulnérables.

Évidemment, on a bonifié l'aide alimentaire. Les besoins sont plus grands. Il y a trop d'écart entre, évidemment, entre les gens qui ont plus de moyens et des gens qui en ont moins. Puis on sait que les enfants qui ont faim sont des enfants qui apprennent moins, donc on s'est assurés de ça.

On a ajouté énormément de classes spéciales, le nombre de classes spéciales, des classes spécialisées, ou on appelle ça des classes adaptées, qui accueillent des élèves qui, malheureusement, ne trouvent pas leur compte dans une classe régulière, et on l'a augmenté de 20 % en quatre ans, ce qui est exceptionnel. Ce n'était jamais arrivé.

On a investi énormément dans ce que j'appelle la motivation, la persévérance scolaire, en ajoutant des professionnels, psychologues, orthophonistes, orthopédagogues, en ajoutant des enseignants des fois qui ne sont pas affectés à une classe en particulier. On appelle ça des enseignants-ressources, qui viennent donner un coup de main dans une classe, diviser la classe en deux, en trois, pour être capable de répondre aux besoins différenciés des élèves. Puis on l'a fait aussi en travaillant sur la motivation scolaire en déployant un programme de parascolaire, des activités sportives, culturelles, artistiques, scientifiques dans nos écoles secondaires publiques.

• (15 h 40) •

Je pourrais parler aussi, bien sûr, du programme de tutorat, les premiers au Canada, premier programme national de tutorat qu'on a déployé.

En faisant tout ça, on a augmenté le budget du ministère de l'Éducation de 26 % en quatre ans, c'est exceptionnel. Le nombre d'élèves n'a pas augmenté, évidemment, d'autant en quatre ans, il y a eu une légère augmentation, mais le budget, lui, a augmenté de 26 % en quatre ans. Donc, les bottines suivent les babines. Quand, à son discours inaugural, le premier ministre a dit que l'éducation était une priorité nationale, il l'a annoncé aux Québécois, il l'a annoncé au ministre l'Éducation, mais il l'a aussi dit au ministre des Finances et au président et à la présidente du Conseil du trésor. Ça s'est reflété par des investissements récurrents.

Vous savez, des fois, on compare, parce que c'est des grands chiffres puis ça donne le tournis, bien, regardons. Selon le dernier gouvernement, pendant les quatre années qui ont précédé notre arrivée, sous le gouvernement libéral, eh bien, le budget augmentait en moyenne de 3,5 %. Sur les quatre budgets de notre gouvernement, le budget a augmenté en moyenne

de 5,9 %. C'est là qu'on voit la différence. Il y avait un grand rattrapage à faire. Je ne dis pas que tout est parfait dans le réseau scolaire au moment où on se parle, mais on l'a opéré, ce grand rattrapage.

Et, cette année, on peut faire des ensembles avec les grandes missions qu'on s'est données sur le surinvestissement, le réinvestissement qu'on a fait dans notre jeunesse puis dans la préparation des talents et la diplomation. Évidemment, il y a un sous-titre, un sous-chapitre qui s'appellerait Aller au bout de son potentiel : 34 millions de dollars de plus dès l'an prochain pour permettre à nos élèves d'aller au bout de leur potentiel.

Bonifier le programme de tutorat. Je vous ai dit qu'on était les premiers au Canada, ce n'est pas assez, on veut être les meilleurs au Canada. En fait, on veut être les meilleurs en Amérique du Nord avec ce programme de tutorat qu'on fait un partenariat avec des universitaires et en s'inspirant de ce qu'il s'est fait de mieux en Europe, notamment en Angleterre. 55 millions de dollars de plus l'an prochain pour ce programme exceptionnel et unique au Canada.

Formation professionnelle. On en parle, de la pénurie de main-d'oeuvre. Eh bien, on a plus de 17 millions de dollars qui vont s'ajouter dès septembre prochain pour améliorer notre qualification. On appelle ça le programme rehaussement, requalification. Ça, c'est un dossier que je travaille en collaboration avec mon collègue le ministre du Travail, pour permettre à nos jeunes de décrocher un diplôme qui va leur permettre d'avoir une carrière, un métier payant.

On continue le virage numérique, bien sûr, notamment en sécurisant les données et en s'assurant qu'on puisse entretenir le parc informatique dont on s'est doté. On a multiplié par quatre le nombre d'ordinateurs, dans les deux dernières années, dans nos écoles. Ça nous a permis de faire l'enseignement à distance lorsque c'était nécessaire, et, pour continuer ce virage-là, on ajoute 34 millions de dollars dès l'an prochain pour poursuivre ce virage-là, pour être bien sûr que tout le monde soit bien outillé pour utiliser les outils qu'on s'est achetés.

Un des enjeux extrêmement importants qu'on a, c'est la pénurie de personnel. Je disais que le réseau scolaire travaille pour combattre la pénurie de personnel partout au Québec, hein, on fabrique des diplômés, des gens qualifiés, mais, dans notre réseau aussi, on manque de personnes, il faut bien se l'avouer. Et, cette année, on ajoute 38 millions de dollars pour combattre la pénurie de personnel, en collaboration... c'est important de le dire, chacune des mesures, dans ce poste budgétaire là, a été établie, construite, coconstruite avec nos premiers dirigeants des directions générales, celles et ceux qui embauchent et gèrent le personnel dans notre réseau scolaire. Parce qu'il faut les aider, eux, à faire des missions à l'étranger et à s'assurer de faire de l'attraction, de l'insertion professionnelle et de la rétention du personnel pour ceux qui font le choix d'une carrière en éducation.

On a un budget important pour améliorer notre parc scolaire, pour entretenir nos écoles, bien sûr, plus de 59 millions de dollars. Et, avec ma collègue la ministre déléguée à l'Éducation, bien sûr, on veut faire bouger les Québécois, donc plus de 37 millions de dollars pour faire, je dirais, davantage bouger, s'activer, pas juste dans nos écoles, mais partout au Québec, les Québécois.

Je termine avec le PQI, le Plan québécois des infrastructures. Encore une fois, c'est quand il y a des comparables qu'on mesure ce qu'on a fait. Dans le dernier mandat du gouvernement libéral, en quatre ans, ils avaient investi 5,6 milliards. 5,6 milliards, c'est quand même beaucoup d'argent, en quatre ans. En quatre ans, notre gouvernement aura investi 11,3 milliards dans notre réseau scolaire. C'est plus du double, Mme la Présidente, c'est plus du double. Quatre ans pour quatre ans, on est passé de 5,6 milliards à 11,3 milliards de dollars.

Encore une fois, certains vont dire : Oui, mais ce n'est pas encore parfait dans nos écoles. Je le sais. Je le sais. Mais quel bond en avant, quel rattrapage, quel leadership on a pu mettre en place grâce encore, évidemment, au premier ministre, ministre des Finances, et président, qu'on a eu, et présidente du Secrétariat au Conseil du trésor, quand même, doubler les investissements! Et on ne s'arrêtera pas là, parce que le PQI, c'est sur 10 ans. Donc, notre nouveau Plan québécois des infrastructures 2022-2032, il est de 21,1 milliards, donc 21,1 milliards d'argent de plus qui a été mis de côté pour notre réseau scolaire. 62 % de ces sommes iront en maintien d'actif pour rénover, retaper nos anciennes écoles, et 38 % pour rajouter des classes et construire notre belle nouvelle génération d'écoles.

Donc, Mme la Présidente, je pense qu'on voit bien qu'on a de la suite dans les idées, qu'on a bien amorcé les choses et qu'on va continuer dans cette même voie pour opérer le nécessaire changement en éducation. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le ministre. Maintenant, je suis prête à reconnaître M. le député de Bonaventure.

M. Sylvain Roy

M. Roy : Merci, Mme la Présidente. Jadis, les bâtisseurs de cathédrales planifiaient, bien avant le début de la construction, la mise en terre des essences d'arbres qui allaient être utilisées pour faire les boiseries 100 ans plus tard. En général, une lignée familiale s'occupait, de génération en génération, de la santé des arbres afin de fournir les matériaux le moment venu. L'une des conditions psychiques de cette capacité à se projeter dans le futur et à y croire était aussi associée à un respect du passé. Ce dernier était considéré comme un trésor politique et psychique d'où la société tirait les richesses nécessaires pour faire face au futur. Et là je tire une citation de Christopher Lasch, du bouquin *Le complexe de Narcisse*. Je vous invite à le lire.

Aujourd'hui, nous sommes dans une civilisation où l'obsolescence est le mot d'ordre. Le court terme devient l'axe temporel où les cycles électoraux définissent le nouveau rapport au temps. Une des balises de l'opérationnalisation de cette mutation culturelle est le budget d'un gouvernement ainsi que les priorités que celui-ci met de l'avant. On parle d'un discours philosophique, historique pour ramener ça aux priorités d'un gouvernement.

Première réflexion, les conditions d'existence des aînés expriment notre aliénation par rapport à l'importance que nous leur accordons. L'hécatombe dans les CHSLD est une tragédie qui envoie un signal de ce qu'est devenue notre humanité

et de la froideur technocratique des bureaucraties à qui nous avons délégué une bonne partie de nos responsabilités. Pourtant, qui de mieux placé pour nous enseigner comment faire face à la vie et à la mort que nos aînés qui, avec un recul, le recul de leur âge, ont développé une résilience et un regard qui serait une source de sécurisation pour nombre d'entre nous?

Les investissements en soutien à domicile et aux petites RPA sont faméliques. Il manque 10 000 places actuellement pour nos aînés en perte d'autonomie au Québec. Pourtant, la CAQ continue avec ses maisons pour aînés à 1 million la porte, qui ont été repoussées à l'année prochaine, en termes de livraison, et qui vont répondre à 700, 800 places par année. Donc, c'est nettement insuffisant.

De plus, les conditions de travail des préposés sont inégales et provoquent la cannibalisation des ressources. Donc, quand tu as une résidence privée qui offre 15 \$, 16 \$ de l'heure puis qu'au public tu es à 22 \$, 23 \$, bien, tu viens de fermer la RPA. On en parle aujourd'hui, là, des fermetures de RPA, bien, c'est provoqué par le manque de décrets de convention collective. Tous les préposés aux bénéficiaires devraient avoir le même salaire, peu importe qu'ils soient dans le privé, conventionné ou non. C'est sûr qu'il y a actuellement des groupes de pression de propriétaires qui ne veulent pas voir de décrets de convention pour donner de meilleurs salaires et qui font pression pour que les conditions de travail demeurent misérables et qu'il y ait une migration vers le public.

• (15 h 50) •

Autre dossier : les annonces en santé publique nous laissent un peu sur notre faim. Malgré les bons mots du ministre ce matin, rien de significatif n'est annoncé. Pourtant, notre système de santé accapare la moitié du budget de l'État. Une vraie réforme devrait maximiser la réduction des maladies de civilisation que sont le cancer, les crises de cœur, accidents de voiture, suicides, etc., et ce, afin de réduire la nécessité de réquisitionner des soins de santé qui ne fournissent pas à la demande. Mais cela impliquerait de se projeter sur une période de 20 ans, pas quatre ans, 20 ans. C'est un exercice qui est impossible dans un contexte culturel comme le nôtre. De plus, une nation en santé est ambitieuse, conquérante, déterminée et pourrait réorienter ses ressources vers l'émancipation collective.

Autre dossier... Vous allez voir, Mme la Présidente, j'ai de la suite dans les idées. Autre dossier : la gestion de nos forêts est aussi problématique. Pas d'ajout significatif pour la pérennisation des ressources via l'augmentation des travaux sylvicoles et aussi des conditions salariales des travailleurs forestiers, maillon essentiel à la productivité de nos forêts. On a de l'argent pour la modernisation des usines au détriment des emplois en région, car on va en perdre. Pourtant, le principe est clair : quand il y a intervention humaine pour prélever des ressources forestières, il doit y avoir intervention humaine pour les régénérer, et ce, même si certains fonctionnaires tentent de considérer superflus les travaux sylvicoles, et ce, pour répondre aux lobbies de groupes qui veulent cet argent pour maximiser leurs profits liés à la transformation. Vision à court terme qui met en danger les ressources.

La pérennité du chevreuil est aussi dans l'actualité. Ce cervidé est en péril dans de nombreuses régions du Québec, et pourtant le ministère et la fédération des chasseurs et pêcheurs considèrent que tout va bien. Ce sont les chasseurs qui veulent un plan de gestion plus restrictif pour la ressource. Quel est l'intérêt du ministère à laisser périr notre patrimoine faunique? Vision à court terme.

Pour ce qui est des garderies, c'est à n'y rien comprendre. Elles font partie des facteurs d'attractivité et de rétention d'une région. Le ministère dit répondre à la demande, et, sur le terrain, c'est le contraire qui est exprimé. Malaise.

L'accès à la propriété, qui est souvent le premier rêve d'une famille, devient de plus en plus inaccessible pour la majorité des jeunes. La propriété, c'est plus qu'un actif, c'est le premier territoire d'indépendance et de souveraineté de l'espace occupé. Rien pour répondre aux besoins. Il faudra un jour réfléchir à une société québécoise d'hypothèques et de logement avec de meilleures conditions de financement et d'accessibilité que la SCHL.

L'aide aux agriculteurs est aussi famélique. Les travailleurs de rang ne sont qu'un éloge de l'impuissance à les soutenir avec aplomb dans la transition agroenvironnementale qu'exige notre époque, symptôme du manque de vision et de prospective de l'État face à l'agriculture québécoise.

Le chèque de 500 \$ a été reçu avec un certain cynisme, comme si les gens ne voyaient pas la manoeuvre électorale qui vise à acheter la sympathie. Le pire, c'est que certains sont convaincus que les gens vont acquiescer à cette stratégie. La réalité, c'est que le panier alimentaire va augmenter de plus de 2 000 \$ par année pour une famille de quatre, que le prix du pétrole va aussi impacter toute la chaîne de produits de consommation. De plus, les revenus de l'État vont être importants avec l'augmentation de la perception des taxes, mais pas redistribués avec équité, comme l'a démontré l'exercice du 500 \$.

En conclusion, un budget de courte vue, qui a peu d'ambition et de courage. Il ne touche pas à un enjeu important, qui est celui de la gouvernance et surtout de l'imputabilité et de la responsabilité de ceux et celles qui prennent les décisions qui ont un impact important et parfois même tragique sur les gens. Personne n'est jamais responsable de rien. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Je suis prête maintenant à reconnaître un membre du gouvernement. À moins que... C'est du gouvernement. Alors, je vais vous laisser, M. le ministre du Travail... Alors, je vous laisse... je vous cède la parole.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. D'entrée de jeu, je souhaite féliciter mon collègue le ministre des Finances pour le budget déposé le 22 mars dernier, un budget responsable et qui sait répondre aux priorités actuelles. À titre de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, je suis fier du financement majeur accordé dans le cadre du budget 2022-2023 à l'action communautaire et d'avoir l'occasion, aujourd'hui, de vous en parler des grandes lignes.

Les organismes communautaires jouent un rôle de première ligne auprès de nos citoyens. Les dernières années ont mis en lumière toute l'importance du réseau communautaire et des gestes concrets qu'il pose au quotidien, notamment

afin de briser l'isolement de certaines clientèles, d'aider les personnes vulnérables et de rendre des services à la population dans divers domaines d'activité.

À travers les multiples échanges avec les représentants du milieu communautaire auxquels j'ai eu la chance de participer, j'ai été à même de constater que les organismes communautaires offrent des services complémentaires qui bonifient ceux de notre réseau public. Dans une logique de cohérence, il devient donc primordial de reconnaître davantage leur apport et de leur donner les moyens de renforcer leur action pour maintenir l'aide aux Québécois.

Depuis notre arrivée, nous avons considérablement bonifié le financement des organismes communautaires. Notre gouvernement a été à l'écoute des revendications du milieu et souhaite reconnaître l'apport essentiel des organismes dans le maintien du filet social. Alors que les précédents gouvernements avaient échoué, nous avons fait preuve de sensibilité à l'égard des besoins du milieu pour leur donner les moyens d'agir. De ce fait, les investissements du dernier budget constitué, de la part de notre gouvernement, la plus importante bonification du soutien à la mission de l'action jamais annoncée au Québec. Au cours des dernières années, le gouvernement s'est démarqué et a investi de façon massive afin de supporter et promouvoir les actions du milieu communautaire.

D'ailleurs, depuis trois ans, le budget qui leur est octroyé se veut en constante augmentation, et l'ensemble des investissements dans le milieu communautaire passera de 1,2 milliard de dollars en 2018-2019 à près de 1,8 milliard de dollars en 2022-2023, soit une croissance de 50 % depuis notre arrivée.

La mise en place du nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire vient justement cristalliser des investissements sans précédent de près de 1,1 milliard de dollars. De cette somme, 888,1 millions de dollars permettra de bonifier et élargir le soutien à la mission globale des organismes communautaires. À terme, le gouvernement de la CAQ aura bonifié le financement total offert pour le soutien à la mission globale, par rapport au niveau de 2020-2021, de près de 30 %.

En plus des investissements prévus au soutien à la mission, nous ajouterons 186,8 millions de dollars afin de renforcer l'action communautaire grâce à des mesures spécifiques. Le milieu communautaire était dans l'attente d'un plan d'action en action communautaire depuis 2007. N'ayant pas fait l'objet de réflexion sérieuse de la part des précédents gouvernements, au printemps 2019, nous avons saisi toute l'importance de produire un nouveau plan d'action gouvernemental en action communautaire, et j'ai mandaté les équipes de mon ministère afin de rétablir la situation. Une stratégie de consultation s'est alors mise en place avec plusieurs intervenants du milieu, et des travaux ont vu le jour. Je tiens d'ailleurs à remercier le RQ-ACA et la TNCDC, qui ont activement participé à ces travaux, tout comme mes collègues les députées de Soulanges, de Bellechasse et de Roberval, qui ont enrichi nos discussions sur le plan qui sera déposé.

La pierre angulaire de ce qu'on appelle le PAGAC est de définir et d'asseoir les principes du respect de l'autonomie. Dorénavant, les organismes communautaires pourront mener à bien leur mission et disposeront des moyens de définir eux-mêmes leurs orientations. En cohérence avec les demandes du milieu communautaire et celles formulées lors des commissions, cette reconnaissance assure une prévisibilité du financement et ainsi leur assure une plus grande stabilité. Avec l'annonce de sommes importantes allouées au déploiement du plan d'action pour les cinq prochaines années, c'est la preuve que nous venons leur offrir les moyens financiers pour atteindre leurs objectifs. J'aurai l'occasion de dévoiler prochainement les détails du PAGAC, y compris l'ensemble des mesures qui s'y rattacheront pour mieux soutenir le milieu communautaire.

• (16 heures) •

L'action communautaire oeuvre auprès de clientèles variées, qui présentent des besoins en tous genres. Il est donc primordial d'agir sur tous les fronts. Parmi les investissements prévus au budget, pensons notamment à 197,5 millions pour le secteur de la santé et des services sociaux, 181,9 millions pour la lutte contre les violences sexuelles et conjugales, 25 millions pour les ressources d'hébergement communautaire pour les jeunes en difficulté, 466,9 millions pour plusieurs organismes d'autres secteurs, par exemple, des organismes agissant pour aider les familles, favoriser l'éducation ou agir dans le domaine des loisirs et du sport.

En plus du financement du PAGAC voué à la mission globale, il est impératif de renforcer l'action communautaire par des actions spécifiques. Pour répondre à ce volet, le budget prévoit justement un montant de 186,8 millions, dont 65 millions pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 35 ans en bonifiant le financement des carrefours jeunesse-emploi, 115,3 millions pour des mesures qui permettront, par exemple, de partager et développer des bonnes pratiques en intervention communautaire ou offrir de la formation adaptée aux besoins des organismes communautaires. Je souligne que les actions spécifiques ont pour objectif de favoriser la mobilisation dans le milieu communautaire, par exemple, en encourageant le bénévolat et l'implication au sein de différents organismes ainsi qu'en améliorant l'accessibilité des services.

Je souhaite saluer l'ensemble des groupes qui composent le milieu de l'action communautaire, qui, selon ce que j'ai pu lire, ont favorablement accueilli l'annonce du budget et du PAGAC. En effet, il se dégage un consensus au sein du milieu pour dire que le gouvernement a posé un geste important en annonçant un rehaussement considérable et récurrent à la mission des organismes. De plus, toujours selon les organismes, la confirmation du prochain PAGAC a de quoi rassurer le mouvement, et on parle donc ici d'un grand pas vers l'avant.

Le succès de ces investissements repose maintenant dans sa mise en oeuvre. Chaque acteur devra jouer son rôle, et je suis plus confiant qu'ensemble nous parviendrons à aider un plus grand nombre de Québécois. Aujourd'hui, je réitère mon message d'ouverture et j'en profite pour mentionner aux organismes communautaires que, tant que notre gouvernement sera en poste, ils pourront compter sur nous.

Bien que la PAGAC pourra définitivement aider les organismes à recruter et à retenir leurs employés, le milieu communautaire n'est pas le seul à être aux prises avec les enjeux de main-d'oeuvre. La dernière année a d'ailleurs été marquée par une reprise remarquable du marché de l'emploi. Si on regarde les données pour février 2022, il y a 157 300 emplois de plus qu'en février 2021. Nous avons non seulement rattrapé les pertes d'emploi causées par la pandémie, mais nous

atteignons désormais un nombre d'emplois jamais enregistré au Québec, 4 378 900. Jamais il n'y a eu autant d'opportunités pour les travailleurs québécois. Ils vont pouvoir choisir de meilleurs emplois et ainsi améliorer leur qualité de vie. C'est une excellente nouvelle. C'est aussi un signe de la robustesse et de la résilience de notre économie et de notre marché du travail, et nous pouvons en être fiers.

L'autre côté de la médaille, c'est que plusieurs employeurs ont du mal à trouver des travailleurs, et ce, dans toutes les régions du Québec et pour tous les secteurs d'activité. C'est un phénomène qu'on voit à grande échelle. En moyenne, au Canada, il y avait 80 % des postes vacants de plus au quatrième trimestre de 2021 que deux ans auparavant. Au Québec, c'était 87,9 %. On estime d'ailleurs que, d'ici 2030, il y aura 1,4 million d'emplois à combler et que, parmi eux, 1,1 million seront des remplacements de départs à la retraite. C'est un défi auquel on doit s'attaquer.

La pénurie de main-d'œuvre ne se résorbera certainement pas d'elle-même, mais on connaît les solutions pour en atténuer les effets et pour accompagner nos entreprises dans la poursuite de leur croissance. Depuis le début de notre mandat, nous déployons un ensemble de mesures et programmes pour y faire face. On se souvient qu'à l'automne dernier, dans le cadre de la mise à jour économique, nous avons lancé la vaste opération main-d'œuvre, une action sans précédent qui nous permet d'investir 3,9 milliards de dollars pour attirer, former et intégrer 170 000 travailleurs d'ici cinq ans dans six secteurs prioritaires.

La formation est une solution incontournable. C'est pourquoi nous facilitons plus que jamais l'accès à la formation, que ce soit à travers la bonification du revenu, qui permettra aux personnes sans emploi de recevoir 475 \$ par semaine pour se former, ou à la multiplication et la bonification sans précédent des programmes en alternance travail-études. On peut voir le chemin parcouru dans les dernières années et en être fiers.

Le dernier budget ajoute d'ailleurs 13,2 millions pour former en alternance travail-études des opérateurs en traitement des eaux. Nous assouplissons également les paramètres du programme pour permettre aux municipalités d'y participer, étant donné qu'elles jouent un rôle très important dans cette industrie. Cette profession fait face à un vieillissement accéléré de sa main-d'œuvre, et nous agissons dès maintenant pour éviter de manquer de travailleurs dans ce secteur essentiel.

Les programmes de formation en alternance travail-études ont fait leurs preuves. Plus de 85 % des participants complètent leur formation avec succès, avec un taux de rétention en emploi après trois mois de 91 %. Depuis le lancement du programme, le gouvernement a investi près de 215 millions dans l'adaptation et la diffusion de formations en alternance travail-études. De plus, afin de répondre à des besoins concrets, nous avons annoncé en 2021 pas moins de 30 millions pour des projets d'alternance en requalification, 45 millions pour la formation d'éducatrices à la petite enfance et 18,8 millions pour la formation en alternance dans le secteur des technologies de l'information.

Pour revenir au dernier budget, 15 millions seront aussi investis pour soutenir les efforts de main-d'œuvre dans le secteur bioalimentaire. Cette somme sera consacrée à améliorer la visibilité du secteur, à soutenir les efforts du MAPAQ en formation continue et à encourager la diplomation dans les formations qui mènent à des métiers du secteur bioalimentaire : boucherie, médecine vétérinaire et inspection alimentaire.

Je salue également les investissements de 1,2 milliard de dollars annoncés dans le dernier budget pour améliorer l'accès et la diplomation aux études supérieures. C'est un incontournable pour répondre aux besoins grandissants des travailleurs hautement qualifiés du marché du travail. Je souligne aussi l'accompagnement amélioré qui sera offert aux entreprises du secteur touristique, qui permettra, entre autres, de soutenir les entreprises de ce secteur face à leurs enjeux de main-d'œuvre.

Je l'ai mentionné d'entrée de jeu, nous connaissons les solutions pour pallier la pénurie de main-d'œuvre, et l'une d'elles est l'immigration. De ce côté aussi, il y a eu énormément de progrès dans les dernières années. Selon les plus récentes données, en 2021, il y avait 818 700 immigrants qui travaillaient au Québec. C'est un record. Le taux d'emploi des personnes immigrantes était de 63,1 %. C'est également un record.

Cependant, il reste du travail à faire. Le taux de chômage des personnes immigrantes est plus élevé, 9,1 % en 2021, que celui de l'ensemble de la population, 6,1 % en 2021. C'est encore plus vrai pour les personnes arrivées depuis moins de cinq ans, qui sont encore plus nombreuses à avoir du mal à trouver un emploi. C'est pourquoi le budget 2022 consacre 290 millions à l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans nos régions.

De cette somme, 198,1 sera investi afin d'améliorer l'accès à la francisation, notamment en améliorant l'accès aux cours de français en milieu de travail, en offrant davantage de cours de français à distance et en donnant des cours de français aux personnes sélectionnées pour l'immigration avant même leur arrivée au Québec.

Ces sommes permettront en plus d'améliorer la régionalisation de l'immigration en réduisant les frais de scolarité pour les étudiants étrangers qui suivent des programmes en lien avec les professions priorisées dans l'Opération main-d'œuvre dans des universités en région. 80 millions y seront consacrés.

• (16 h 10) •

Une autre partie de ces montants, 11,9 millions, sera consacrée à l'amélioration des délais de traitement des dossiers d'immigration. Rappelons que nous avons réussi, à l'automne dernier, de commencer à mettre en œuvre des assouplissements au Programme des travailleurs étrangers temporaires pour aider les autres secteurs à répondre à leurs besoins de main-d'œuvre.

Finalement, après la formation et l'immigration, l'une des solutions incontournables pour poursuivre notre croissance économique dans un contexte de plein emploi est d'investir davantage afin d'améliorer la productivité. Le budget consacre 2,2 milliards de dollars pour soutenir ces investissements, et je tiens à souligner cet effort.

C'est la combinaison de tous ces efforts qui va nous permettre de surmonter les défis de main-d'œuvre auxquels nous sommes confrontés. On voit déjà les impacts de nos efforts. Jamais autant de Québécois n'ont participé au marché du travail. La population active, le taux d'emploi est à un sommet historique.

Nous savons que le décès d'un proche est une épreuve difficile à surmonter. C'est pourquoi nous allons faire en sorte que les démarches administratives qui sont liées aux décès soient simplifiées. Notre plus récent budget accorde

ainsi une somme de 14 millions dans les cinq prochaines années à Services Québec pour y arriver. Nous allons mettre en place une plateforme électronique pour l'enregistrement des décès au registre de l'état civil, ce qui va accélérer le processus d'inscription. Nous allons renforcer l'obligation d'inscrire le liquidateur d'une succession au Registre des droits personnels et réels mobiliers afin de faciliter sa désignation.

Finalement, nous allons améliorer la collaboration entre les ministères et organismes afin d'accélérer le traitement des dossiers et simplifier les règles entourant la liquidation d'une succession. Nous allons donc faciliter la vie des Québécois afin d'éviter que les démarches administratives n'ajoutent un fardeau supplémentaire sur leurs épaules en période de deuil.

En terminant, Mme la Présidente, je souhaite réitérer mon enthousiasme à l'égard du quatrième et dernier budget de notre mandat. Je suis fier d'affirmer que nous agissons dans toutes les sphères d'action de mes deux ministères, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que le ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de la Francisation. C'est avec le même enthousiasme que j'aurai l'occasion de dévoiler les détails du contenu du budget relevant de mes fonctions et de démontrer qu'une fois de plus nous sommes en action pour faire plus et faire mieux. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le ministre. Maintenant, je suis prête à reconnaître un membre du deuxième groupe d'opposition. Alors, Mme la députée de Taschereau, la parole est à vous.

Mme Catherine Dorion

Mme Dorion : Merci, Mme la Présidente.

Motion formulant un grief

Je veux commencer en déposant la motion de grief suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour le déséquilibre inacceptable entre les investissements dans les transports en commun et ceux dans le réseau routier dans le budget 2022-2023.»

Pourquoi ça? Malgré les déclarations que la CAQ a faites à droite et à gauche et au fil des derniers mois, même des dernières années, quant au tramway, à la ligne bleue au REM, au troisième lien, aux élargissements d'autoroutes, dans ces espèces de déclarations, la CAQ était pour tout, tout était bon projet, il fallait juste les faire avancer, mais dans ses actions, la CAQ a été la plus mauvaise collaboratrice pour les projets de transport en commun des villes depuis extrêmement longtemps. Les bâtons qu'elle a mis dans les roues du tramway et de la ligne bleue sont historiques. Et, quand on regarde le budget, je pense qu'on commence à l'entendre assez souvent à la radio quand on l'entend en matière de transport, d'une année à l'autre, c'est 25 %, 30 % qu'on met dans le budget transport, là, c'est 25 %, 30 % qui va aux transports en commun et le reste aux transports routiers.

Dans des provinces comme l'Ontario, auxquels les ministres de la CAQ aiment bien, surtout le premier ministre, se comparer, c'est l'inverse. Dans les pays qui font le virage énergétique, c'est l'inverse et même même plus haut que 75 % du budget qui va en transport en commun. Ceux qui ont compris qu'il fallait faire le virage énergétique parce qu'on était dans une crise du climat, ils font des investissements ambitieux. Puis là je ne parle pas de juste entretenir, je parle de nouveaux investissements. Si nos nouveaux investissements s'en vont en grosse majorité dans le routier, bien, on va encore plus se menotter pour entretenir ce réseau routier là toujours grandissant, on va toujours plus se menotter. Ça va continuer de coûter, d'année en année, une fortune extrêmement pesante aux Québécois, juste pour maintenir le parc... le système routier qu'on a, au Québec, comme il est là. Et plus on va se menotter, moins on va être capables de faire le virage énergétique. Là, on est dans un cercle vicieux. Et non seulement, depuis l'élection de la CAQ, mais le dernier budget le confirme aussi, on a perdu quatre ans de virage énergétique, de virage en transport qui auraient dû être faits, mais, en plus, on a reculé, parce que plus on investit dans le routier, plus on se menotte à investir dans le routier pour des années, des décennies à venir. Et ça, c'est grave. C'est grave.

Le Québec a, dans le monde, une position enviable avec son hydroélectricité pour penser, réfléchir cette transition-là de manière intelligente. Et là on est dans une vision qui est, je pourrais dire, archaïque, d'une autre époque. On l'a dit souvent, mais en fait, ce qu'on voit, c'est que la CAQ tripe bien gros sur les chars électriques, que c'est ça, son plan, qu'il va y avoir encore plus d'automobiles, que ce n'est pas grave, qu'on va dépendre de l'automobile encore plus puis que ça va être merveilleux, les autos électriques, ça va tout régler, en oubliant complètement l'expertise, la science qui nous dit : Ces autos là, électriques, sur une vie complète, sont meilleures qu'un char à essence, mais c'est très polluant aussi de la construire puis d'en disposer après, quand c'est fini. C'est très polluant. Puis ces autos-là doivent aller sur un réseau routier qui va lui aussi être polluant, parce qu'il va y avoir de l'étalement urbain, parce qu'il va y avoir de la disparition des milieux humides, parce que les gens vont être de plus en plus dépendants à leur automobile, ce qui veut dire aussi plus de sédentarité, plus de problèmes de santé. C'est tellement important, les transports. Ça a tellement d'impact sur tous les autres ministères, sur tous les autres enjeux de société que je trouve ça vraiment aberrant qu'on se dise : Ah! bien, nous, ce n'est pas grave, ça va être les chars électriques, transports en commun, on n'aime pas ça puis on s'en fout, que tous ceux qui regardent ça de près comprennent qu'on fout. C'est grave, c'est vraiment grave.

Vous n'êtes pas sans savoir que plus on étale, plus il y a de l'étalement urbain, et ça, c'est clairement quelque chose contre la CAQ a décidé de ne pas se battre, l'étalement urbain, malgré ses beaux mots. Plus il y a l'étalement urbain, plus ça devient difficile aussi non seulement parce qu'on en a de moins en moins, d'argent, pour le transport en commun mais aussi parce que c'est de plus en plus difficile de desservir, en transport en commun, des zones très étalées. Ça fait que, quand il y a, par kilomètre carré d'habitants, huit personnes, ça va te coûter pas mal cher, par habitant, de faire du transport en commun dans ces endroits-là. Il y a des gens en région — on a le bel exemple de la REGIM en Gaspésie — qui ont

dit : Bien, oui, évidemment, la plupart des personnes, chez nous, on a besoin d'une automobile. Il y en a qui n'ont pas d'automobile, il y en a qui ne peuvent pas conduire parce que c'est des aînés qui ne voient plus bien ou parce que c'est des gens... ou parce que c'est des jeunes, des ados, ou parce que... Bon, on a besoin de développer une communauté de transport en commun à l'intérieur de la Gaspésie, puis ils ont réussi ça en se retrouvant les manches puis en allant têter, dans toutes sortes de places, de l'argent public pour pouvoir financer leur projet. Pourquoi on ne prendrait pas exemple sur eux puis on ne dirait pas, bien, même en région, il y a une possibilité de ne pas être 100 % du temps, 100 % dépendant de son automobile? Tu as des gens qui ont 85 ans, qui doivent aller à toutes les semaines à un hôpital qui est à quelque chose comme 100 kilomètres de chez eux, puis qui dépendent de gens autour d'eux, puis qui n'ont absolument rien pour y aller. Eux autres, ils ont du temps, ça ne leur dérangerait pas, là, qu'il y ait deux ou trois, je ne sais pas, moi, transports par jour pour aller à l'hôpital s'ils pouvaient prévoir d'avance. Mais, non, il n'y a rien pour ça.

Puis le gouvernement, s'il était visionnaire, penserait au transport en commun en région. Puis là, qu'il ne soit pas populiste, puis dire : Ah! bien là, la gauche, ils veulent que tout le monde en région soit en transport en commun, ils ne comprennent donc bien pas que c'est impossible... Il faudrait arrêter aussi avec ces histoires un peu populistes de dire que, nous, tout ce qu'on veut, c'est enlever tous les chars de la route, puis qu'on veut que tout le monde prenne le transport en commun. On comprend bien c'est quoi, le Québec, on le vit, nous autres aussi, puis on a des députés en région, nous autres aussi. Mais le transport en commun, au Québec, qu'il soit interrégional, intrarégional ou municipal, n'est pas à la hauteur de ce qu'il pourrait faire, de ce que le Québec est à l'international, en ce moment, c'est-à-dire, jusqu'à l'élection de la CAQ, un pionnier en matière d'électrification puis en matière de pensée de transport en Amérique du Nord. Là, on est en train de perdre des années. On est en train de reculer et... Il me reste combien de temps? Il me reste cinq secondes. Ça fait que je vais m'arrêter ici. Merci.

• (16 h 20) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Maintenant, je suis prête à reconnaître un membre du gouvernement. M. le député d'Arthabaska.

M. Eric Lefebvre

M. Lefebvre : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Écoutez, très heureux de prendre la parole, cet après-midi, sur l'excellent budget que notre collègue le ministre des Finances a déposé la semaine dernière.

Mais, Mme la Présidente, avant de parler du budget qui a été déposé la semaine dernière, j'aimerais intervenir sur une allocution qui a été faite ce matin par la cheffe de l'opposition officielle, qui disait que le gouvernement en place n'avait pas fait aucun grand chantier. Et un des grands chantiers qui a été mis de côté au cours des 20 dernières années par l'opposition, c'est Internet haute vitesse. Le dossier d'Internet haute vitesse, c'est un dossier qui a été pris à bras le corps par notre premier ministre lui-même, avec la collaboration du député d'Orford, qui a fait un travail colossal et exemplaire. Notre collègue, cet été... Oui, on peut l'applaudir. Notre collègue, cet été, a pris sa propre voiture, sa propre wagonnette, et a fait le tour du Québec pour s'assurer qu'Internet haute vitesse se déployait partout à la grandeur du Québec. Et le premier ministre a pris un engagement que, le 1er octobre prochain, l'ensemble des Québécois et des Québécoises serait branché à Internet. Et savez-vous quoi, Mme la Présidente? Ça va être fait.

Et, présentement, je suis en train de faire la tournée, comme mes collègues, des différentes municipalités qu'on a, chacun et chacune, dans nos comtés. J'ai le privilège d'avoir 17 municipalités dans mon comté. Et la première chose que les maires et mairesses me parlent, c'est qu'ils disent : Enfin! Enfin Internet haute vitesse dans nos régions du Québec! Et je suis tellement fier de dire qu'on est le gouvernement des régions du Québec, et qu'on va déployer, et qu'on est en train de déployer Internet haute vitesse dans l'ensemble des régions du Québec.

Et permettez-moi un anglicisme, Mme la Présidente, c'est vraiment un «game changer» pour les régions du Québec. On le sait, la pandémie, naturellement, été très difficile pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises, mais ça nous a permis, quand même, pour certains, de se rendre compte qu'on était capable de faire du télétravail. Et ce que ça a fait, bien, c'est que, présentement, dans nos régions du Québec, il y a de moins en moins de maisons, de terrains à vendre, parce que, justement, les gens des grands centres découvrent les régions du Québec. Et une des choses... Et là ma collègue la ministre du Tourisme va être tellement heureuse. Au cours des deux dernières années, les gens n'ont pas pu aller voyager à l'extérieur du Québec. Ça fait que ce qu'on a fait, à la grande satisfaction de ma collègue, c'est qu'on a visité notre Québec. Puis les Québécois et les Québécoises, qu'est-ce qu'ils ont découvert? C'est que notre Québec était magnifique, qu'il était grand puis qu'on avait plein de belles richesses ici même, mais que, souvent, on ne prenait pas le temps de découvrir. Alors ça aura été un des points, naturellement, positifs pour la COVID.

Également, ce qu'on nous parle, en région, bien, c'est le réseau cellulaire. Là, on tombe dans le budget qu'on vient de présenter la semaine dernière, hein? Une des problématiques en région, c'est souvent de dire : Bien, je n'ai pas de réseau, c'est difficile. Bien, dans le budget actuel, on a annoncé 50 millions pour les réseaux cellulaires. Et, encore une fois, c'est ce que les Québécois et les Québécoises nous demandaient dans les différentes régions du Québec.

Six grands axes dans le budget du ministre des Finances la semaine dernière, et le premier grand axe, c'est naturellement faire face aux hausses du coût de la vie. Deuxième grand axe, rétablir le système de santé, qui a été présenté de façon magistrale ce matin par le ministre de la Santé. Et de voir tous les intervenants du réseau de la santé qui étaient présents ce matin dans les tribunes pour appuyer le ministre de la Santé dans la présentation pour dire que c'est ensemble qu'on va réussir à reformer le réseau de la santé... Ce n'est pas quelque chose qui se fait tout seul. Le ministre de la Santé ne peut pas le faire tout seul, mais, avec l'ensemble des intervenants qui travaillent sur le milieu de la santé, bien, on va réussir à le faire. Troisième grand axe, stimuler la croissance économique. Quatrième, mon collègue ministre l'Éducation en a parlé, investir en éducation et en enseignement supérieur. Cinquième grand axe, poursuivre l'action

en matière d'environnement. Et souvent, les oppositions nous disent, hein : la CAQ, l'environnement... Bien oui, la CAQ, l'environnement, c'est très important. Et on ajoute, encore une fois, 1 milliard supplémentaire pour une économie plus verte dans le plan vert pour 2030. Et mon collègue parlait, un peu plus tard, du sixième axe, qui est de renforcer l'action communautaire et de soutenir les communautés. Alors, juste quand on voit les six axes du budget du ministère des Finances, on voit que c'est un budget qui est équilibré et qui prend en charge les différentes sphères du gouvernement du Québec.

Alors, si on commence avec le premier axe où on parle naturellement de l'inflation qui affecte l'ensemble des Québécois et des Québécoises, bien, on en a parlé, c'est un montant ponctuel de 500 \$ qui va être remis à plus de 6,4 millions de Québécois. Cette mesure, on parle de 3,2 milliards. Et ce que les gens nous reprochaient... disaient : Bien là, les gens un peu moins fortunés, pourquoi vous ne leur en avez pas donné un peu plus? Mais, si on prend l'ensemble des mesures qu'on a mises en place, oui, on a porté une attention particulière, parce que les prestations exceptionnelles pour les coûts de la vie accordées pour les bénéficiaires du crédit d'impôt pour solidarité, un couple qui gagne moins de 55 912 \$ exactement, bien, ils ont eu le droit à un 400 \$. Pour les gens qui vivent seuls avec un revenu de 50 645 \$ et moins... ont reçu un montant de 275 \$. Alors, oui, il y a une différence naturellement avec les gens qui gagnent plus, si on fait un chiffre rond, de 55 000 \$. Et il y a un montant supplémentaire pour les gens qui gagnent un peu moins.

Deuxième grand axe : stimuler la croissance économique. Vous le savez, Mme la Présidente, l'écart de richesse entre le Québec et l'Ontario est une priorité pour le premier ministre, mais pas parce qu'il veut ramener l'écart de richesse, simplement... le Québec et l'Ontario, il le fait dans le but que les Québécois et les Québécoises soient tous et toutes plus riches, et qu'on puisse avoir une meilleure qualité de vie.

Mme la Présidente, le premier ministre est probablement une des personnes qui aiment le plus les Québécois et les Québécoises. Et, pour lui, c'est une obsession de donner une qualité de vie aux Québécois et aux Québécoises, de leur donner un travail et un salaire convenable. C'est une des raisons pour laquelle il est en politique. Et, naturellement, pour lui, l'éducation est une priorité. Parce que, si on éduque nos enfants, si on éduque nos travailleurs et nos travailleuses, si on fait de la requalification comme le ministre du Travail le fait, bien, on va réussir à donner un meilleur salaire à nos Québécois et nos Québécoises. Et, dans l'interpellation, il y a deux semaines, la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques me disait que, pour aider nos entreprises, il fallait augmenter le salaire minimum à 18 \$ de l'heure. Bien, si on veut aider nos entreprises, ce n'est pas de cette façon-là qu'on va réussir à aider nos entreprises à passer au travers. Alors, on a, nous, plutôt, plusieurs points qui ont été donnés. Donc, par exemple, on prévoit 2,1 milliards pour augmenter la productivité par le biais de recherche, l'innovation, le numérique, mon collègue va être content, et, naturellement, la technologie. Alors, on se doit d'investir dans nos entreprises pour robotiser pour pouvoir avoir une meilleure productivité dans nos entreprises, qui va aider également à la pénurie de main-d'oeuvre et qui va donner une chance. Parce que, si on réussit à robotiser dans une entreprise qui, au lieu d'avoir quatre employés, on a un employé qui va opérer la machine, cet employé-là va être requalifié, on va lui donner une formation, on va être capables de lui donner un travail supérieur et on va venir contrer la pénurie de main-d'oeuvre. Alors, ça, ce sont des points qu'ici, du côté du gouvernement, on veut faire pour aider à contrer la pénurie de main-d'oeuvre.

Également, au niveau du développement économique, on parle de 1,4 milliard au niveau du tourisme, de l'agriculture, des transports et de la faune. Tantôt, on parlait des régions du Québec. Pour la prospérité, la vitalité de nos régions, 1,5 milliard également pour le transport aérien régional. Le ministre des Transports nous en a parlé. Et, encore là, on va avoir la chance de pouvoir visiter le Québec grâce à nos transports régionaux accessibles, autant pour les gens qui sont à l'extérieur, dans nos régions les plus éloignées, mais également, pour nous, aller découvrir ces régions-là.

• (16 h 30) •

L'autonomie alimentaire, la production agricole locale, on le dit de plus en plus, notre autonomie alimentaire, c'est un dossier qu'on doit prendre très au sérieux, et qui est important, et on a vu, avec la pandémie, que si on n'est pas capables d'importer les aliments, bien, on se doit d'être de plus en plus autonomes. Et là on parle d'un montant de 627 millions.

Je vois que le temps file à une vitesse incroyable. Tantôt, on parlait de qualification de la main-d'oeuvre. Bien, naturellement, la francisation au niveau de l'immigration et d'intégrer, justement, les travailleurs étrangers qui viennent ici, on parle d'un montant de 290 millions.

Troisième avenue. Je le répète, je suis tellement fier du ministre de la Santé, ce matin, qui nous a parlé du plan en santé. C'est le troisième axe : rétablissement du système de santé. Le député de Nelligan, ce matin, qui disait, à la période de questions, que le plan du ministre de la Santé n'était pas chiffré, qu'il n'y avait pas de montant, bien, je peux lui dire que c'est 5,2 milliards, Mme la Présidente. Et je veux être bon joueur avec le député de Nelligan, Mme la Présidente. Je vais redéposer le budget de la semaine dernière en cette Chambre, aujourd'hui, pour donner la chance au député de Nelligan, s'il n'a pas eu la chance, de voir les chiffres, parce qu'il y a 5,2 milliards qui sont à l'intérieur de ce budget-là pour le réseau de la santé. Alors, je le dépose, Mme la ministre.

Et on avait, ce matin, dans la présentation du ministre en plan de santé, un plan de changement nécessaire pour un système de santé plus humain, plus performant, plus accessible, plus efficace, plus sensible à la santé mentale — on le sait, la pandémie, ça a été très difficile pour la santé mentale des Québécois et des Québécoises, puis je pense particulièrement à nos adolescents qui ont eu de la difficulté avec la pandémie, alors il y a un plan à l'intérieur — plus axé sur la protection de nos jeunes, plus prêt à affronter la prochaine pandémie, parce que, malheureusement, peut-être qu'on aura à le vivre encore, mais on va s'assurer d'avoir un plan qui est efficace, et, naturellement, plus à l'écoute des besoins de nos aînés et les personnes les plus vulnérables pour ne plus jamais revivre ce que nous avons vécu.

Et j'ai quatre petites fiches qu'on a à l'intérieur que je trouve très intéressantes. On a Jean-François, de Montréal, qui nous dit : «Je suis tanné de répéter mon histoire médicale partout où je vais quand je veux me faire soigner.» Bien, avec le plan santé qu'on a présenté ce matin, chacun aura enfin un dossier santé numérique et efficace, et simple. Yasmine, de Trois-Rivières : «Faire du travail supplémentaire obligatoire, ça n'a pas de bon sens. Les infirmières ont le droit à une qualité de vie.» Yasmine, tu as tellement raison, tout le monde a le droit à une qualité de vie. Bien, avec le plan santé, on revoit

l'organisation du travail. Le recours au temps supplémentaire obligatoire dans la gestion courante va être éliminé. Maurice, de Sherbrooke : «Ça fait des mois que j'attends ma chirurgie, c'est inacceptable. Avec le plan santé, les patients qui attendent une chirurgie pourront être opérés au privé. Mais, même si on dit le mot "privé", ça veut dire que ça ne coûtera pas un sou.» Catherine de Chicoutimi : «Se lever à quatre heures du matin pour prendre rendez-vous au sans rendez-vous quand mon fils a une otite, il me semble que ce n'est pas normal.» Tu as tout à fait raison, Catherine. Bien, le plan santé, il prévoit un service téléphonique pour obtenir rapidement une consultation avec un professionnel de la santé partout au Québec.

Et finalement, la dernière citation que je vais faire, c'est celle de Christian Dubé, le ministre de la Santé et des Services sociaux : On va rencontrer des obstacles, on va peut-être avoir des moments de découragement, mais ça va prendre du courage, ça va prendre de la détermination pour aller jusqu'au bout. Et, Mme la Présidente, j'ai aujourd'hui 50 ans et j'ai croisé beaucoup, beaucoup de gens, dans ma vie, et, quelqu'un qui a du courage et de la détermination comme le ministre de la Santé, je n'en ai pas vu beaucoup. On a la bonne personne pour réformer ce système de santé là, et j'en suis excessivement fier, comme l'ensemble de mes collègues ici en sont excessivement fiers.

Mme la Présidente, je ne pourrai pas me rendre au bout du budget qui a été présenté, parce que, comme je vous disais, je vois que le temps file, mais je veux remercier, naturellement, notre premier ministre, je veux remercier le ministre des Finances pour son excellent budget qu'il nous a présenté pour poursuivre le développement du Québec, pour poursuivre la qualité de vie des Québécois et des Québécoises, parce que, nous, au gouvernement, le citoyen, les Québécois et les Québécoises, là, bien, ils sont toujours au coeur de nos décisions. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous rappelle que vous devez appeler les collègues par leur titre et non pas par leur nom.

Alors, je suis prête à reconnaître un autre intervenant. Alors, ce sera Mme la députée de Duplessis.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard : Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, le budget de la Coalition avenir Québec, dernièrement, ça a été un budget, bon, je vous dirais électoraliste, pré-campagne électorale. Bon, moi, je me suis dit... Écoutez, je suis toujours confiante, même en politique, j'essaie de ne pas perdre confiance. Je me suis dit : Les aînés, ça a été l'angle mort durant la pandémie, par rapport à tout ce qui s'est passé, peut-être que ça va devenir la priorité de la Coalition avenir Québec. Tous les experts, Mme la Présidente, une grande partie de la population du Québec le dit, il faut passer par un véritable virage vers les soins à domicile. Donc, comme je ne suis pas quelqu'un de désespéré, je me suis dit : Cette fois-ci, ils vont vraiment investir de façon importante, ils vont avoir compris le message.

Mme la Présidente, ce n'est pas moi qui l'invente, je n'ai pas cette capacité-là, là, puis je n'ai pas fait des études dans le domaine, 750 millions sur cinq ans, c'est nettement insuffisant. Avec tout ce qui a été dit, le rapport Dubuc, d'autres rapports, hein, qui ont été demandés par le passé, on peut estimer, pour faire un véritable virage vers les soins à domicile, c'est près de 2,7 milliards sur cinq ans. Qu'est-ce que ça veut dire, ça, Mme la Présidente? Plus de personnes aînées qui vont avoir droit à des soins, parce qu'il y en a encore des milliers, là, qui n'en ont pas de soins, ils n'ont pas accès. Ce que ça veut dire également? On augmente le nombre d'heures de soins qu'on leur donne. Certains pays, Mme la Présidente, là, font mieux que nous, là. On peut aller à 10, 15 heures pour offrir des véritables soins à domicile. Mais j'ai été déçue parce que j'ai constaté... et le pire reste à venir.

J'ai constaté que ce n'était pas leur priorité. Bon, je me suis dit : O.K., ce n'est pas leur priorité. Tout le monde le dit. Moi, j'ai lu le rapport Dubuc puis, écoutez, je suis en lien avec des organisations qui sont sur le terrain, qui oeuvrent auprès des personnes âgées, puis les personnes âgées elles-mêmes le disent. Ils ont envoyé un message clair, à plusieurs reprises au gouvernement : On veut demeurer à la maison. Nos CHSLD, c'est plein. Maisons des aînés, ça, c'est une autre histoire. Ils ont choisi d'investir dans le béton, hein? À 1 million et quelques la porte, ça fait cher pas mal.

Ils ont déjà des difficultés dans le réseau de la santé, puis là ça va prendre du personnel, tout ça. Ah! ils ont provisionné de l'argent pour ça, pour les maisons des aînés. Quand on fait le calcul, c'est plus que... autant, sinon plus, que pour véritablement aller vers les soins à domicile. Je me suis dit : Ça ne se peut pas. Le premier ministre a dit que, bon, il avait à coeur les aînés. La ministre des Aînés, bien, ça, on n'en parle même pas, à tous les jours, elle essaie de le dire, que c'est sa mission première, qu'elle est née pour ça.

Mais la meilleure, un autre rapport. Comment se défilent pour dire à la population : On vous a entendus, oui, on vous a écoutés, on le sait, là, que ça devrait être une priorité, les soins à domicile. Mais c'est parce qu'en réalité on le sait que ce n'est pas ça. Savez-vous quelle astuce qu'ils ont trouvée? On va demander à la Commissaire à la santé et au bien-être de nous pondre un autre rapport. Il y en a près d'une vingtaine, écoute, ça doit être tabletté, là, dans des archives, je ne sais pas à quel endroit, dans le fond d'un sous-sol. Il ne doit pas y avoir grand-monde qui a accès, parce qu'ils ne les prennent pas. On a déjà payé pour, par exemple.

Savez-vous quand est-ce qu'on va avoir les conclusions? 2023. Imaginez-vous, 2023, les conclusions, avant la mise en oeuvre, la, la, la. On va avoir eu le temps de changer, là. La personne âgée présentement est chez elle... puis qui reçoit deux, trois heures de soins par semaine puis qui en aurait besoin de plus, dans quelles conditions vous croyez qu'elle est? Dans quelles conditions vous croyez qu'elle est, Mme la Présidente? Elle a à se demander : Qu'est-ce qui m'attend? Elle a beau appeler son CLSC... J'en ai la preuve, je pourrais vous en parler longtemps, dans la région de Sept-Îles, dans ma région, mon CISSS, comment il s'occupe des aînés. Ils ont coupé, là, ils ont coupé des services à une madame qui en avait depuis quatre ans. Puis savez-vous quoi? Elle a 90 ans, puis elle n'en a pas repris, mais on lui a dit qu'elle était beaucoup mieux, elle n'en avait plus besoin de ces services-là. C'est ça qui se passe, la réalité sur le terrain.

• (16 h 40) •

Ils ne la connaissent pas, la réalité sur le terrain. Ils ne veulent pas la connaître puis ils ne veulent pas le savoir. Mais ces personnes-là qui attendent des soins à domicile, là, qu'est-ce qui leur reste? C'est quand ils n'en pourront plus,

là, c'est... aller frapper à la porte de l'urgence, là. Le ministre, tantôt, je l'écoutais, le ministre de la Santé, il a dit : On n'a pas besoin de médecins, ça va être des ergothérapeutes. Tantôt, ça va prendre des psychologues pour une moyenne gang, hein, pour une moyenne gang, pas juste pour les aînés qui sont en détresse. Ils s'en vont à l'urgence. C'est ça qui se produit présentement, puis ça va encore se produire un bon bout, là. Ça va s'en aller à l'urgence.

Qu'est-ce qu'on va faire avec elle? On va l'envoyer sur civière, elle va attendre dans les corridors, puis après, là, la belle bureaucratie de ce monde va se dire : Où est-ce qu'on devrait la placer? Pas de place à l'hôpital, les CHSLD sont fulls, les CHSLD sont fulls, il n'y a plus de place. Les RPA, il y en a 150 qui ont fermé. C'est ça, le sort qu'on a réservé aux aînés, de ce côté-là, du côté de la Coalition avenir Québec.

Je n'ai pas beaucoup de temps, je vais essayer de le maximiser, parce qu'il y a quelque chose qui me tient à coeur, pour vous démontrer... Vous savez, le budget, là, c'est des chiffres, des milliards, des 100 millions, puis là ça y va, puis là on a injecté ci puis on a injecté ça. Moi, j'aimerais que ceux qui nous écoutent... ils ne doivent pas être nombreux à cette heure-ci, mais, en tout cas, quelques-uns qui nous écoutent, là, au-delà des chiffres, là, regardez donc ce que ce gouvernement a fait au cours des quatre dernières années, regardez donc ce qu'il vous propose pour les années à venir, hein? Regardez-le comme il faut. Des redditions de comptes, il n'y en a pas, puis là on donne des chiffres.

Je ne peux pas finir sans vous parler de ma région, de la Côte-Nord. Un dossier qui me tient à coeur, qu'on veut développer, une région, là... il y en a beaucoup. Il y en a un, entre autres, qui me tient à coeur : le transport aérien. Des élus des régions du Québec se sont mobilisés, se sont réunis pour dire : Qu'est-ce qu'on fait avec le transport aérien, là? Dernièrement, un aller simple Sept-Îles-Montréal, 844\$. Ce n'est pas l'État qui paie, là. Nous autres, on est chanceux, hein, quand je voyage en avion, là, c'est les citoyens qui le paient à même l'État, pour les fonctions que j'occupe. Quelqu'un qui est malade, là, qui vient de Blanc-Sablon, là, puis qu'il faut qu'il fasse des traitements à Québec, là, avez-vous pensé, là? 1 200 \$ et plus, parce que, là, il faut qu'il parte de la Basse-Côte.

Des élus vont voir les gouvernements, vont voir le ministre des Transports, puis leur disent : Nous, on a trouvé une solution, la TREQ. Puis savez-vous quoi? Ils ont dit : On va assumer les risques. Tout ce qu'on vous demande, c'est un prêt. Je l'ai ici en quelque part. J'ai dit : Ça ne se peut pas. Ils demandaient un prêt de 4 millions. Savez-vous quoi? La réponse, ça a été non. À un moment donné, j'ai eu une brève conversation sur le parquet avec le premier ministre. Il m'a dit : Lorraine, pense-y même pas, je ne ferai pas un autre Québécois. C'est parce que tu sais-tu c'est quoi, la TREQ? Tu as-tu voulu rencontrer les gens puis en discuter? Je ne pense pas.

Le ministre des Transports, lui, il se doute bien que ce n'est peut-être pas si fou que ça, là, la TREQ. Savez-vous qui est-ce qui a décidé? Je ne peux pas le nommer, le ministre de l'Économie, là, celui qui est très proche du premier ministre, celui à qui le premier ministre fait confiance parmi tous ses ministres. Les gens des régions, ils ont demandé une rencontre avec ce ministre. Il les a très mal reçus. De toute façon, il y a juste lui qui a raison. Pour eux, c'était du menu fretin. Oui, il aime mieux les «big», hein, Air Canada, qu'on a été à la merci des gros transporteurs dans les régions.

Le ministre des Transports va nous annoncer son plan prochainement. Mme la Présidente, je peux-tu vous dire qu'on ne s'attend pas à rien de sa part, de ce gouvernement, pour venir nous aider d'avoir un prix plancher, de faire en sorte que ça nous coûte moins cher. Puis, quand on dit... Parce que, là, il a fait faire des études par quelqu'un qui probablement n'est jamais venu en région, puis qui ne connaît pas le transport régional, puis qui n'a jamais payé un 1 200 \$. Là, il dit : Oui, mais il n'y a pas de monde qui prennent l'avion. En connaissez-vous bien, bien du monde, vous autres, qui va prendre l'avion pour venir magasiner à Québec à 1 200 \$ aller-retour du coût du billet? Moi, je n'en connais pas. Par contre, si on avait des coûts raisonnables du billet d'avion, on pourrait se promener que ce soit en Gaspésie, que ce soit en Abitibi, aux Îles-de-la-Madeleine puis sur la Côte-Nord. Ah! mais là des autoroutes, puis des tramways, puis j'en passe. Ça, soit... Moi, je leur laisse. Je ne veux pas rien leur enlever.

Y a-tu quelqu'un dans ce gouvernement qui pourrait parler? Parce que moi, je suis bien bonne, parler pour ma région, hein, je suis... bien beau, là, je suis une députée, aïe! écoute, troisième opposition. Ils s'en foutent-tu? Ils se foutent de la population générale. Quand bien même je ferais un plaidoyer, que j'aurais 20 minutes, aujourd'hui...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le leader du gouvernement.

M. Caire : Ça allait mal, mais là ça va encore plus mal. La collègue peut très certainement passer son message sans prêter des intentions, surtout que, s'il y a une gang qui ne s'en fout pas du monde, là, c'est bien de ce côté-ci de la Chambre. Je pense que de, l'autre côté de la Chambre, ils n'ont pas le privilège de dire ça.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon, O.K., on est... juste... O.K.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le leader, je vous ai donné la parole, mais là c'est à moi de parler. Merci. On fait attention aux propos qu'on dit en Chambre. Ça allait bien, on continue. On fait attention, O.K.?

Motion formulant un grief

Mme Richard : Parfait. Je vais, sur cette note, Mme la Présidente, je présente la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son dernier budget qui ne prévoit pas les fonds nécessaires à l'amorce d'un véritable virage vers les soins à domicile.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Maintenant, je suis prête à entendre une autre intervenante ou intervenant. Alors, ce sera Mme la députée de Lotbinière-Frontenac. La parole est à vous.

Mme Isabelle Lecours

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) : Merci, Mme la Présidente. Je suis très heureuse de prendre la parole sur le budget de 2022-2023 déposé par mon collègue député de Groulx et ministre des Finances. C'est un quatrième budget par le même ministre des Finances. Je ne sais pas si c'est arrivé très souvent, mais je ne pense pas. C'est le dernier budget de notre gouvernement avant l'élection du 3 octobre prochain. Ça a passé très rapidement.

Pour ma part, c'est un premier mandat. Ça a été tout un mandat. Malgré la pandémie, par exemple, on a réalisé ou en voie de réaliser 84 % de nos engagements, selon le Polimètre. C'est du jamais-vu. On a tendance à l'oublier, mais dès le début de notre mandat, sans augmenter les taxes ni les impôts, nous avons remis de l'argent dans le portefeuille des familles. On a baissé la taxe scolaire. On a bonifié l'allocation familiale. On est revenus à un tarif unique pour les garderies subventionnées. On a aussi remboursé les paires de lunettes, une paire de lunettes par an pour les enfants de moins de 17 ans. On a aussi baissé les tarifs de stationnement dans les hôpitaux. Et, pour faire face à l'augmentation du coût de la vie, en janvier dernier, on a fait le versement d'une prestation de 400 \$ pour les couples et 275 \$ pour les personnes seules gagnant moins de 50 000 \$. Dans le budget de 2022-2023, un montant supplémentaire de 500 \$ à tous les adultes qui gagnent moins de 100 000 \$ va être remis aux citoyens.

Au cours de ces trois ans et demi, nous avons investi beaucoup d'argent dans les écoles, dans nos organismes communautaires, dans le logement social, dans le soutien à domicile, dans la santé mentale, dans le système de santé, dans les garderies. Chez nous, dans Lotbinière-Frontenac, c'est 186 places dans Lotbinière et 106 places de plus dans Frontenac qui ont été annoncées. On a investi aussi dans l'innovation, dans la transformation numérique, dans l'environnement. On a aussi investi dans le transport en commun, dans nos routes et le développement des régions. Ce sont tous des domaines qui ont été mis à mal par l'ancien gouvernement libéral. On a aussi investi dans Internet avec comme objectif de brancher tous les foyers d'ici l'automne 2022. Tous les autres gouvernements l'avaient promis avant, mais ils ne l'ont pas fait, nous, oui. On s'attaque maintenant à la couverture cellulaire. Mon comté a plusieurs endroits où est-ce qu'on ne peut pas parler au téléphone quand on roule sur la route. Donc, 50 millions sur deux ans pour cartographier les besoins et effectuer la première phase des travaux qui permettra, à terme, de mettre en place une couverture mobile sur l'ensemble du réseau routier du Québec.

• (16 h 50) •

Dans mon comté, Mme la Présidente, au cours de mon mandat, beaucoup d'investissements ont été faits dans Lotbinière-Frontenac. Il y a eu la reconnaissance du campus de Lotbinière relié au cégep de Thetford. Ça va tellement bien qu'on procédera même à son agrandissement au cours des prochains mois. Plusieurs investissements dans les centres de recherche affiliés au cégep de Thetford. Il y a aussi la construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Apollinaire au début du mandat, et on a ajouté des sous, maintenant, pour faire l'agrandissement, et on a bonifié aussi... Donc, le total est de 23,8 millions de dollars.

Il y a aussi la maison des aînés à Black Lake. Donc, cette maison-là des aînés va ouvrir en septembre 2022, puis c'est un montant investi de 46,8 millions de dollars. Il va y avoir aussi un nouveau CLSC à Thetford. Son ouverture est prévue pour octobre 2023. Il y a aussi la modernisation de l'urgence de l'hôpital de Thetford. C'est 34,4 millions et puis c'est prévu au PQI de 2022-2023.

Donc, on a fait beaucoup d'investissements, mais il y a aussi des investissements au niveau des routes, l'autoroute 20 en direction est, entre Saint-Apollinaire et Laurier-Station puis à Saint-Janvier-de-Joly, mon village natal, et c'est un montant de 100 millions de dollars pour l'amélioration de la mobilité dans la région. Au cours des trois dernières années et demie, plusieurs investissements pour bonifier l'offre touristique dans les MRC de Lotbinière. Je pense entre autres au Domaine du Radar et aussi, dans la MRC des Appalaches, le Domaine de la cache.

Et bien sûr, il y a d'autres annonces qui sont prévues au cours des prochaines semaines. Dès le début de mon mandat, je me suis attaqué à plusieurs gros dossiers qui étaient bloqués depuis plusieurs années. Par exemple, je pense au développement du Domaine Escapad, à Adstock, qui est en cours de réalisation. Je vous invite, tout le monde, à aller voir ça. C'est très beau.

Il y a aussi le chemin de fer. Il y a des intervenants qui travaillaient sur ce dossier-là depuis 1995. C'est plus que 25 ans. Donc, il y a quatre tronçons, là, qui passent par la Beauce et qui vont se rendre jusqu'à Black Lake. Il y a des travaux, il y a des investissements, et ça va se faire.

Il y a aussi le dossier de l'amiante. C'était un gros enjeu dans mon comté. La réglementation n'était pas appropriée. Il manquait de données. Donc, au début du mandat, on a fait un BAPE. Il y a eu un rapport et puis là, dans le budget de 2022-2023, il y a un 60,9 millions sur six ans pour mettre en place un plan d'action de gestion de l'amiante et des résidus amiantés et aussi une bonification de l'aide à la réhabilitation de terrains contaminés. Donc, le plan d'action sera annoncé dans les prochaines semaines, et il va s'articuler autour des différents enjeux comme les risques à la santé, à l'environnement puis le développement économique. Donc, Mme la Présidente, on agit, on investit et puis on développe. Donc, je suis très fière de ça.

En tant qu'adjointe parlementaire de la ministre de la Sécurité publique, j'aimerais aussi souligner tout le travail qui a été fait dans la mise en oeuvre des recommandations du rapport *Rebâtir la confiance*, mais plus particulièrement en ce qui a trait à l'accompagnement des personnes victimes dans le système judiciaire et aux effectifs policiers s'y consacrant, et ce, afin de rebâtir la confiance des personnes victimes envers le système de justice.

La stratégie gouvernementale intégrée pour contrer les violences sexuelles, la violence conjugale et rebâtir la confiance a prévu une somme de 81,1 millions de dollars pour financer des initiatives qui auront un effet direct sur le soutien aux personnes victimes, comme 36,5 millions de dollars au ministère de la Justice pour permettre au Directeur des poursuites criminelles et pénales de consacrer des effectifs aux dossiers en matière de violence sexuelle, notamment en y affectant des procureurs. Il y a aussi 15,2 millions de dollars au ministère de la Justice afin d'offrir un meilleur accompagnement dans le système judiciaire aux personnes victimes.

Il y a aussi 29,4 millions de dollars au ministère de la Sécurité publique pour notamment ajouter des effectifs policiers en matière de violence sexuelle et conjugale. Cette somme permettra également d'appuyer les initiatives des corps de police autochtones en ce qui concerne le soutien aux victimes de violence sexuelle et l'encadrement des agresseurs à toutes les étapes du continuum d'intervention, rebâtir la confiance envers le système de justice, hausser les effectifs policiers en matière de violence sexuelle et conjugale et mettre en oeuvre d'autres mesures de sécurité publique.

Pour nous tous, la pandémie a été un moment éprouvant où nous avons connu, à des degrés divers, une forme d'isolement. Cependant, pour de trop nombreuses femmes québécoises, cet isolement a été fatidique ou a été une épreuve encore plus douloureuse, à la fois physiquement et psychologiquement. Ces femmes n'ont souvent pas d'autre choix que d'endurer la violence quotidienne par manque de place où se réfugier ou d'opportunité de se loger ailleurs. Grâce au budget présenté cette semaine... la semaine dernière, plutôt, nous pourrions désormais compter sur l'ajout de 100 unités au programme de supplément au loyer, les PSL, d'urgence destinés à des femmes victimes de violence conjugale grâce à un investissement de 4,1 millions de dollars.

L'impact est majeur. En ne payant leur loyer que 25 % de leur revenu brut, de nombreuses femmes prises dans le cercle de la violence conjugale auront la possibilité matérielle de se sortir de leur situation. Dans d'autres situations, l'aide se doit d'être immédiate et nécessite un autre type de solution. Les organismes communautaires sont d'ailleurs souvent les plus agiles sur le terrain et ont une capacité à rejoindre des clientèles plus vulnérables que d'autres institutions n'ont pas. Le gouvernement reconnaît l'expertise et l'expérience de ces milieux et prévoit un investissement de 2,2 milliards de dollars afin de renforcer l'action communautaire. De ce montant, 181,9 millions cibleront directement les organismes qui contribuent à la lutte contre les violences sexuelles et conjugales, par exemple, les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence.

Cependant, l'action du gouvernement ne doit pas se borner à agir en aval. Nous devons travailler afin d'éliminer les causes de la violence sexuelle et conjugale. La mise en oeuvre de deux stratégies gouvernementales sera soutenue par un budget de 169,8 millions.

Donc, Mme la Présidente, on agit. Avec les annonces de ce budget, c'est 950 millions de dollars qui auront été octroyés par le gouvernement depuis 2019. C'est la première fois dans l'histoire du Québec qu'un gouvernement agit avec autant de fermeté pour aider les personnes victimes de violence conjugale et sexuelle.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, la CAQ avait pris 251 engagements durant la campagne de 2018. La liste est très, très longue. J'ai passé à travers hier. Donc, je le répète parce que c'est important, nous avons complété, ou sommes en voie de le faire, 84 % de nos engagements. Je pense que c'est ça qu'il faut se rappeler : un gouvernement caquiste, comme les oppositions nous appellent, c'est un gouvernement qui remplit ses promesses.

En terminant, Mme la Présidente, je me suis engagée en politique avec la CAQ parce que je souhaitais représenter les citoyens de Lotbinière-Frontenac à l'Assemblée nationale, mais aussi pour faire avancer les dossiers et les causes qui me tiennent à coeur, et c'est exactement ce qu'on fait. Merci.

• (17 heures) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Lotbinière Frontenac. Et je reconnais maintenant Mme la députée de Verdun.

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'ai très peu de temps, alors je vais aller probablement droit au but. Je trouve ça génial que le ministre de l'Éducation soit là, parce que moi, ce que j'aurais souhaité voir, bien sûr, dans le budget présenté la semaine dernière, c'est une troisième école pour l'Île-des-Soeurs. Et j'imagine qu'il se rappelle qu'en 2019 il est venu rencontrer les parents à l'Île-des-Soeurs pour leur promettre qu'en juin 2019 nous aurions rapidement un terrain et que nous aurions rapidement une école à l'Île-des-Soeurs. Et vous savez quoi, Mme la Présidente? Je vois le ministre, mais je ne vois toujours pas l'école, toujours pas de troisième école à l'Île-des-Soeurs.

Les enfants qui sont actuellement en surpopulation du côté de l'île, bien, ils sont dans une tour à bureaux. Ils attendent toujours d'avoir une bibliothèque, un gymnase, une cour d'école. J'attends toujours la troisième école pour les enfants de l'Île-des-Soeurs, bien sûr, pour les parents de l'Île-des-Soeurs, qui sont, comme pour la députée de Lotbinière-Frontenac, des payeurs de taxes et d'impôts. Je trouve ça génial que les gens de Saint-Apollinaire, non seulement ils ont eu un agrandissement, une nouvelle école. Quelle chance ils ont! Probablement que c'est parce qu'ils ont voté sur le bon bord, comme appelle votre... le premier ministre.

Mais, depuis 2019, le ministre s'était engagé, pas auprès de la députée de Verdun, auprès des parents qui étaient présents, auprès des directions d'école qui étaient présentes, auprès du maire qui était présent, et il n'y a toujours pas l'ombre d'un achat de terrain de fait. Donc, il n'y a toujours pas l'ombre d'une école, d'une troisième école, à l'Île-des-Soeurs.

Vous savez, Mme la Présidente, oui, il s'agit bel et bien d'un budget électoraliste. On l'a entendu beaucoup. Un budget électoraliste, dans le fond, c'est un budget qui nie la crise du logement. Je veux juste vous dire, Mme la Présidente, qu'à Verdun il y a une augmentation de 14 % des coûts de logement dans ma circonscription, 14 %. Et malheureusement, dans le budget, bien, il n'y rien pour favoriser l'accès à la propriété, rien pour soutenir logement social ou logement abordable.

En santé, là aussi c'est un budget électoraliste. C'est un budget qui nie actuellement que les indicateurs sont tous au rouge en santé. C'est une liste d'attente pour les chirurgies de 160 000 patients qui attendent et qui souffrent en silence à la maison. C'est près de 1 million de patients en attente d'avoir un accès à un médecin de famille. C'est l'attente aux urgences qui a augmenté de 1 h 30 min, alors qu'on devait attendre moins de 90 minutes selon une des promesses du premier ministre du Québec. C'est 20 000 personnes en attente d'un service en santé mentale.

Et je veux faire un clin d'oeil, aujourd'hui, aux jeunes que je suis allée rencontrer pas plus tard qu'hier à l'école Monseigneur-Richard, l'école secondaire de Verdun. J'étais avec une vingtaine de jeunes. Je leur ai demandé : Après la pandémie, là, qu'est-ce qui vous manque actuellement? Et je vais la citer, c'est Corinne Sarrazin qui m'a parlé et qui m'a dit : Actuellement, là, la santé mentale des jeunes ne va pas bien. On est poqués. On a besoin d'aide. On a besoin de psychologues dans nos écoles. Ils le savent, ils entendent leurs amis, ils vivent au quotidien avec des jeunes qui ont souffert lors de cette pandémie. Et malheureusement il n'y a rien dans ce budget-là, chère Corinne, pour pouvoir répondre aux besoins que tu m'as exprimés plus tard qu'hier. C'est des bris de service en santé sans précédent. C'est des découvertures en obstétrique, notamment dans votre région, Mme la Présidente, hein, en Outaouais. On les voit au quotidien.

Je vois le ministre de l'Emploi qui est là actuellement. Pénurie de main-d'oeuvre. Je cherchais ce qu'il y avait, à l'intérieur du budget, en pénurie de main-d'oeuvre. Il n'y a rien, malheureusement. Et, actuellement dans toutes les régions du Québec, vous qui faites pas mal de route à chaque semaine pour venir à Québec, Mme la Présidente, vous le voyez, on cherche des travailleurs partout. Les PME nous crient : Au secours! On doit agir. Il y a 250 000 emplois à combler à courte échéance, puis, malheureusement, bien, on est en train d'entrer dans un processus inverse. Économiquement parlant actuellement, là, il y a des entreprises qui ferment pas parce qu'elles n'ont pas de carnets de commandes, parce qu'elles manquent d'employés. Alors, il faut qu'on agisse, mais, malheureusement, rien dans le budget pour la pénurie de main-d'oeuvre.

En environnement, j'entendais le député d'Arthabaska, tout à l'heure, là, nous parler de l'environnement, nous dire que c'est formidable, on a mis 1 milliard de dollars supplémentaires pour l'environnement. Bien, savez-vous quoi, Mme la ministre? Ils ont fait un choix. Et le choix qu'ils ont fait, vous savez ce qu'il est, Mme la Présidente? Le choix qu'ils ont fait, c'est de faire le strict minimum, parce que le milliard de dollars, il vient du marché du carbone. Et, selon la loi, je vais même inviter le député, que j'aime beaucoup, et il le sait que je l'aime beaucoup, à aller lire dans la loi... Alors, c'est inscrit : Les sommes suivantes sont portées au crédit du fonds, Fonds électrification et changements climatiques. Et vous savez quelles sont les sommes suivantes? C'est les sommes recueillies lors d'une vente aux enchères et d'une vente de gré à gré en vertu du règlement concernant le système de plafonnement et d'échange des droits d'émission de gaz à effet de serre. Et savez-vous combien il s'est vendu, justement, dans la vente aux enchères? Combien il y a eu d'argent? 1 milliard de dollars. Donc, la loi les oblige à mettre ce milliard-là dans le programme. Savez-vous combien ils ont mis? Un milliard.

Ça fait qu'ils ont fait le strict minimum. Je trouve ça triste, parce que, dans la dernière année, c'est deux rapports du GIEC, c'est des scientifiques qui se sont levés et qui ont parlé haut et fort. Au Québec, on est une nation nordique. Et savez-vous quoi? C'est justement dans les endroits froids où les changements climatiques vont opérer encore plus rapidement.

Alors, moi, quand je les entends essayer de nous dire : Ah oui! Il y avait quelque chose dans le budget. Vous savez, j'ai trouvé, oui, il y avait quelque chose dans le budget en environnement : il y avait une coupure de 1 000 \$ pour ceux et celles qui veulent acheter une voiture électrique. Alors, honnêtement, là, quand on veut parler du ridicule, heureusement que le ridicule ne tue pas, parce que, là, là, on aurait eu un sérieux problème. 1 000 \$ de moins pour les citoyens qui veulent poser le bon geste. 1 000 \$ de moins pour ceux et celles qui veulent s'acheter une voiture électrique. Honnêtement, je ne comprends pas. J'aimerais ça comprendre, là, mais je ne comprends pas comment on a pu prendre une telle décision, alors qu'on veut augmenter le parc, justement, d'automobiles, au Québec, de voitures électriques. On a besoin de plus de voitures électriques sur nos routes, et là on est en train de couper les ailes aux citoyens qui veulent faire leur part.

• (17 h 10) •

Vous savez, la priorité des Québécois, Mme la Présidente, c'est de se loger, se nourrir, lutter contre les changements climatiques, se chauffer à prix abordable. Puis le budget qu'on nous a présenté, là, avec un 500 \$, bien, c'est pour faire oublier la mauvaise gestion du gouvernement avec Hydro-Québec, avec les frais liés à Hydro-Québec. S'il y a une augmentation du coût d'électricité auprès des citoyens, c'est bien parce que la CAQ a mal manoeuvré, a mal fait ses devoirs, a mal fait un projet de loi. On leur avait dit qu'il y avait des dangers avec l'inflation. Ils ont ri, ils ont trouvé ça drôle, mais ça les rattrape aujourd'hui, Mme la Présidente. Mais les Québécois ne sont pas dupes, ils vont voir clair dans le jeu de la CAQ, et je suis persuadée qu'ils sauront faire la différence, parce que, le chèque, on sait bien à quel moment il va rentrer : juste avant l'élection.

Motion formulant un grief

Vous allez me permettre, Mme la Présidente, de déposer une motion de grief à ce moment-ci :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son refus de reconnaître l'urgence d'agir pour lutter contre les changements climatiques en investissant le strict minimum exigé par la loi, ainsi que pour sa réduction des incitatifs au programme Roulez vert.»

Alors, je dépose le tout, Mme la Présidente, et je vous remercie de votre attention.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Verdun. Et je vous rappelle que votre motion sera déposée sous réserve de sa recevabilité.

Pour la prochaine intervention, je vais céder la parole à M. le député de Mégantic.

M. François Jacques

M. Jacques : Merci, Mme la Présidente. Je cherche la caméra parce que c'est la première fois que j'interviens à cet endroit-ci. Je pense qu'il faut prendre l'habitude. Je veux saluer les collègues de l'opposition. La députée, les députés qui sont présents ne semblent pas apprécier le budget de la même façon que je peux l'apprécier. Et je veux souligner, d'ailleurs, l'excellent travail du ministre des Finances pour le dépôt de son budget 2022-2023. Et c'est un budget, selon moi, responsable et aussi réaliste.

Vous savez, les prévisions de l'IPC sont de 4,7 % en 2022 au Québec. C'est un pourcentage bien au-delà des 2,9 %, qui étaient ce que nous avons anticipé préalablement. Mais l'inflation a été exacerbée par la forte reprise économique mondiale postpandémique et aussi par la guerre en Ukraine. Un taux d'inflation qui devrait s'élever à un taux de plus de 4 % pour l'ensemble de l'année 2022. Le ministre des Finances, Eric Girard, nous a prouvé qu'il se souciait de l'impact économique sur l'ensemble des Québécois. Il a présenté un budget pour remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, pour les aider à ces temps d'incertitude économique, Mme la Présidente.

Avec ce budget, le gouvernement propose une gestion responsable des finances publiques qui bénéficiera à l'ensemble de la population québécoise à court, moyen et aussi à long terme. Quatrième budget de notre gouvernement bonifie les principaux portefeuilles de l'État québécois : 6,3 % en santé, 5,4 % de plus en éducation, 13,1 % en Éducation supérieure, Mme la Présidente. Je pense que c'est des mesures qui... et des portefeuilles qui avaient besoin d'argent. Si on pense en santé, en éducation, les sous-investissements du passé ont fait que notre parc immobilier a de la difficulté et ont fait que les services dans ces établissements-là ont été diminués au cours des dernières années du règne des autres partis. Donc, on fait un travail important de récupération et aussi on s'assure que les infrastructures et les services seront adéquats pour l'ensemble de la population du Québec.

Et vous savez que le Québec retrouvera aussi l'équilibre budgétaire en 2027-2028 sans alourdir le fardeau fiscal des Québécois. Je pense que c'est très important de voir, là, on assure un financement adéquat des principales missions de l'État, et, en garnissant le Fonds des générations en plus, on va arriver à un équilibre budgétaire en 2027-2028. Donc, pour cette raison, je crois et je vois que nous avons un budget réaliste et responsable.

Aujourd'hui, Mme la Présidente, je tiens à saluer les investissements faits dans le secteur de l'habitation et des affaires municipales. Vous savez, Mme la Présidente, que j'ai déjà été propriétaire de plusieurs portes de logements dans un passé pas si lointain, et la réalité des propriétaires, mais aussi des locataires, c'est une réalité que je connaissais avant d'occuper le siège de député. C'est donc avec beaucoup de fierté que j'ai travaillé et je travaille sur ces dossiers depuis notre arrivée, en 2018. Et beaucoup de travail a déjà été fait. Notre gouvernement a écouté et a concentré ses actions dans le domaine social du logement avec une aide additionnelle pour la livraison de 1 000 unités de logements sociaux abordables en portant l'enveloppe dans ce domaine à 416 millions de dollars, Mme la Présidente.

La difficulté à se trouver un logement, souvent la difficulté à se retrouver un logement abordable, est une problématique qui affecte tant de nouveaux arrivants chez les gens dans les régions. Vous savez, là, on parle de Montréal, souvent, pour le logement, mais il y a une pénurie de logements même en région. Il y a des nouveaux travailleurs, on a des postes à combler, il y a des gens qui quittent leur maison, qui veulent aller en logement. Ce n'est pas toutes les personnes qui veulent s'acheter une maison. Il y en a qui veulent vivre en logement. Des nouvelles constructions, bien, on sait que les logements sont beaucoup plus dispendieux à cause des coûts de construction des nouvelles habitations, des nouveaux logements.

Vous savez, en 2013, la tragédie de Lac-Mégantic a créé un vide du parc immobilier, un vide des logements, et toute la destruction du centre-ville nous a fait perdre à peu près 70 unités de logement, qui ont été rebâties, mais dans des logements plus récents, à des coûts beaucoup plus dispendieux. Je pense que c'est un enjeu qui est local, à Lac-Mégantic, à cause de la perte, en plus, de ces logements-là qui étaient là, mais l'ensemble, là, des régions, là, a besoin de plus de logements abordables.

Vous savez que certaines municipalités offrent des services d'urgence aux ménages qui se trouvent sans logis. Par exemple, certains vont rembourser partiellement les coûts d'entreposage ou encore le transport de biens. Dans un contexte où le taux d'inoccupation est de plus en plus bas dans plusieurs régions et villes, que la situation tend à faire sa place, le gouvernement s'est mis en action. Le ministre des Finances avait annoncé, en 2021-2022, une aide supplémentaire d'urgence dans son budget. Aujourd'hui dans le budget 2022-2023, notre gouvernement annonce que cette aide va être renouvelée, et on y prévoit une somme de 2 millions de dollars sur deux ans.

Nous avons aussi écouté les citoyens. Il a également été sensible aux groupes de locataires qui nous ont fait l'état de la situation. Nous sommes un gouvernement en action et nous en faisons la démonstration parce que, lorsque nous affirmons qu'un problème nous préoccupe, nous y mettons tous les investissements nécessaires sans nous soucier de l'enflure verbale autour du sujet. C'est en tout 6,9 millions, Mme la Présidente, qui est investi dans le budget 2022-2023 pour accorder des suppléments au loyer et venir en aide aux municipalités offrant des services aux ménages se trouvant sans logis.

Je parlais plus tôt de la ville de Lac-Mégantic. Une des très belles réalisations est la reconstruction au centre-ville du Concerto. C'est un immeuble à vocation mixte qui regroupe des logements abordables et deux entreprises d'économie sociale, un CPE et un parc de jeux pour les enfants ou les fêtes d'enfants, entre autres, où les visiteurs peuvent venir jouer dans les installations, un genre de parc, au fond. Donc, je pense que c'est une belle réalisation pour meubler une belle partie du centre-ville de Lac-Mégantic, une hyperbelle bâtisse.

Je peux parler aussi de la coop du Ruisseau à Weedon, un bâtiment qui est en construction, qui va ouvrir à l'automne, qui va avoir 26 unités de logement pour des personnes de 70 ans et plus avec des services. La communauté s'est mobilisée pour ramasser de l'argent pour faire construire ce bâtiment-là, et les programmes de subventions ont bénéficié à cette population-là pour garder les gens aînés dans la municipalité ou dans... Pour la région, on peut parler de Lingwick,

Bishopton ou toutes les municipalités qu'il y a autour, que les gens vont pouvoir rester dans leur communauté et un peu plus près de leurs gens et de leurs familles, de leurs enfants, de leurs petits-enfants. C'est une très belle réalisation dans le comté de Mégantic.

• (17 h 20) •

Du côté de l'Union des municipalités du Québec, Mme la Présidente, le budget récolte de bons mots. Permettez-moi de vous les citer : «...l'Union des municipalités [...] se réjouit de l'ajout de 247 millions au programme AccèsLogis [...] ainsi que la bonification de 100 millions du Programme d'habitations abordables du Québec.»

Vous savez, parmi les sommes prévues dans le budget 2022-2023, 247 millions de dollars permettent de compléter la livraison de 3 500 logements sociaux et abordables aux Québécois et Québécoises dans le besoin par le programme AccèsLogis. De cette somme, 30 millions de dollars serviront à des projets d'habitation à Montréal. Cette injection d'argent supplémentaire dans ce programme porte à plus de 977 millions de dollars l'effort gouvernemental en vue d'assurer la réalisation de différents projets de logements sociaux et abordables qui étaient sous financés par les gouvernements précédents.

D'ailleurs, depuis 2018, 8 000 logements sociaux et abordables ont été construits ou sont en chantier. À la mise à jour économique de novembre dernier, des sommes ont également été prévues pour financer 2 200 logements abordables, et, dans le cadre du budget, ce sont plus de 4 500 logements sociaux et abordables qui disposeront de leviers nécessaires pour voir le jour. Le gouvernement du Québec finance ainsi près de 15 000 logements sociaux et abordables.

Dans le cadre du budget 2022-2023 encore, 75,8 millions de dollars sont consacrés à 2 200 unités de supplément au loyer. De ce nombre, 500 unités seront consacrées à lutter contre l'itinérance et 100 unités permettront à des femmes à quitter un milieu en violence conjugale.

Pour ce qui est de Montréal, ce qu'elle avait à dire du budget, c'est que le gouvernement de la Coalition avenir Québec met la table pour la relance à court terme, notamment en matière de transports en commun, de développement économique et au logement social et abordable.

Je peux vous dire que nous sommes très fiers du budget présenté par mon collègue le ministre des Finances. C'est plus d'un demi-milliard de mesures structurantes en l'habitation que nous annonçons. Non seulement notre gouvernement respecte son engagement de financer la construction de 15 000 logements grâce à toutes nos actions depuis 2018, mais nous nous assurons surtout d'offrir aux Québécoises et Québécois encore plus de logements sociaux et à prix abordables.

D'ailleurs, afin de pallier le sous-financement de plusieurs projets de logements sociaux et abordables par les gouvernements précédents, nous avons investi plus de 977 millions de dollars dans le programme AccèsLogis jusqu'à maintenant, notamment en le bonifiant de 247 millions de dollars dans le cadre du budget 2022. Nous avons également porté à 300 millions de dollars l'enveloppe disponible pour construire des logements abordables dans nos régions. Il faut continuer d'augmenter l'offre pour faire diminuer la pression sur le marché lucratif... locatif, c'est-à-dire, et ce que nous faisons.

En terminant, Mme la Présidente, j'invite les organismes communautaires, les entreprises du secteur privé, les coopératives d'habitation, les offices d'habitation à déposer dans le projet d'habitation, dans le cadre du nouveau Programme d'habitation abordable Québec, d'ici le 5 mai prochain. Donc, le PHAQ est ouvert maintenant, et il s'agit aux municipalités de faire... de soulever l'investissement pour que le gouvernement compense les sommes, là, qui peuvent se rattacher au programme, jusqu'à 80 % de subventions pour les nouveaux loyers abordables.

Donc, Mme la Présidente, sur ce, je suis très fier du dépôt du budget de notre ministre des Finances et je vais laisser la parole aux autres collègues dans ce débat. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Mégantic. Et maintenant je vais céder la parole à Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente. Ça ne prend pas le pogo le plus dégelé de la boîte pour comprendre que, quand la bâtisse brûle, ce n'est pas un coup de peinture puis des nouveaux rideaux qui vont changer les choses. J'ai dit ça à propos du dernier budget de l'ex-premier ministre Philippe Couillard il y a cinq ans, et je vous dirais, Mme la Présidente, que je pourrais dire pas mal la même chose à propos du budget du présent premier ministre.

M. Couillard pensait qu'on pouvait nourrir une famille avec 75 \$ par semaine. Le premier ministre, le premier ministre de la CAQ, il pense, lui, que les logements coûtent 500 \$. Et maintenant il essaie de nous faire accroire que la hausse du coût de la vie, bien, il connaît ça.

Mme la Présidente, tout le monde voit à travers son jeu, tout le monde voit à travers le crédit d'impôt de 500 \$ du premier ministre. Les élections s'en viennent. Il y en a qui aimeraient ça qu'on l'oublie, mais, trois ans et demi plus tard d'inaction, ça paraît.

La première dépense de la plupart des gens, c'est aussi la dernière des priorités du gouvernement, c'est-à-dire le logement. Cette fin de semaine à Longueuil, j'ai parlé à un homme âgé qui m'a dit : Tu sais, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques — ça fait drôle — il n'y en a plus, de logement pour du monde ordinaire comme moi, puis il n'y en a plus, de logement pour du monde ordinaire comme moi à Longueuil. Il voit pousser les tours à condos tout autour de lui, mais il ne pourra jamais habiter dedans parce que ça coûte trop cher.

Les jeunes adultes m'écrivent par centaines sur Internet pour me dire qu'ils vivent exactement la même chose. La génération de leurs grands-parents pouvait s'acheter un bungalow sur un seul salaire. Leur génération a de la misère à payer leur loyer sur deux salaires dans la plupart des villes du Québec. Ce n'est pas normal, ça, Mme la Présidente. Quand

les familles se font augmenter de 200 \$ à 300 \$ d'un seul coup parce que la loi ne les protège pas, bien, c'est qu'on a un sérieux problème au Québec. On a besoin d'un toit au Québec, là. Il fait froid plusieurs mois par année.

Ça prend un gel des loyers temporaire d'un an pour calmer le jeu. Après ça, ça prend un contrôle des loyers pour mettre fin aux hausses abusives. Ça prend des mesures pour protéger les gens âgés qui résident dans les résidences pour aînés et qui sont à la merci des spéculateurs. Puis les spéculateurs, ce n'est pas juste des étrangers qui viennent d'ailleurs. Les spéculateurs, c'est des gens qui, sans vergogne, sont prêts à faire du profit, peu importe, avec l'habitation, qui est un droit, qui devrait être un droit.

Alors, qu'est-ce que la CAQ a fait sur les prix des loyers et l'accès à la propriété? Rien. Zéro puis une barre. Pire que ça, la CAQ est d'accord là-dessus avec le Parti conservateur pour dire que la crise du logement, ça n'existe pas. C'est triste, c'est du pelletage par en avant, parce que c'est très irresponsable. Ça va rendre la vie encore plus chère pour des millions de personnes au Québec, les gens de la classe moyenne qu'il veut aider, comme nous dit souvent le premier ministre.

Mais parlons-en, de la classe moyenne, Mme la Présidente. Il y a 10 jours, j'ai rencontré des mamans ici même, devant l'Assemblée nationale, pour l'anniversaire de Ma place au travail. J'ai rencontré des parents de ma circonscription qui étaient venus en pleine tempête de neige manifester à Québec parce que leur petite Simone n'a pas de place en garderie. Ces mamans-là, là, c'est des professionnels. Elles gagnent des salaires de la classe moyenne, mais elles ne peuvent pas travailler. Elles sont obligées de rester à la maison. Le choix déchirant de la famille, c'est de garder le bébé qu'on vient de mettre au monde. Elles se battent pour l'autonomie financière des femmes, exactement comme le mouvement féministe il y a 35 ans. J'ai l'impression de retourner à une époque, et ça non plus, Mme la Présidente, ce n'est pas normal.

• (17 h 30) •

Nous, à Québec solidaire, on demande un soutien d'urgence pour les jeunes mères de bambins qui n'ont pas de place en garderie. Ça, ça aurait été de répondre à un besoin clairement identifié que le gouvernement n'a pas répondu dans les dernières années. On aurait été en droit de s'attendre, ces femmes auraient été en droit de s'attendre d'avoir une mesure, un soutien financier d'urgence pour les aider à passer au travers. On n'a pas vu ça.

D'ailleurs, c'est ce que ma collègue, la députée de Sherbrooke, a fait comme proposition avant le budget. Puis la réponse du premier ministre, en fait, on l'a tous entendue, au lieu d'écouter la demande, il a plutôt, disons, tenté d'insulter ma collègue en la traitant de mère Teresa. Bien, savez-vous quoi? Ces femmes-là, ces hommes-là aussi, parce que c'est la famille... J'avais un papa qui était ici qui me disait : Tu ne peux pas imaginer comment c'est stressant pour moi aussi. C'est plate, c'est dur pour ma blonde. Elle ne peut pas retourner. Elle a repris un nouveau congé sans solde pour être capable de s'occuper de notre enfant, mais moi, là, j'ai été obligé de reprendre une deuxième job pour être capable de m'assurer de la survie de ma famille. Ça fait que, oui, je parle souvent des mamans, là, mais on parle ici de familles.

Mais on n'a pas ça dans le budget. On n'a pas ça dans le budget, alors que des mesures ciblées, structurantes auraient permis ça. Parce qu'actuellement, là, avec le 500 \$, je suis désolée, ça envoie le message à ces femmes là, de Ma place au travail, qui sont à la maison avec leur enfant, qu'il n'y a pas de place pour ces femmes-là dans le budget du Québec, qu'il n'y a pas de place pour le logement de ces personnes-là dans le budget du Québec. Ce qu'il y a dans le budget, c'est un cadeau électoral, Mme la Présidente, un cadeau électoral qui est déjà dépensé pour bien des familles puis qui ne va pas durer très longtemps pour bien d'autres.

D'ailleurs, et on l'apprenait aussi aujourd'hui, ça, c'est sans compter tous les gens qui, eux, n'auront simplement pas accès à ce crédit d'impôt, qui sont ceux et celles qu'on aurait dû en priorité aider et soutenir, ceux et celles pour qui la crise du coût de la vie a le plus d'impact. Bien, ces gens-là, ils n'y auront pas accès. Et pourtant mon autre collègue, celle-là de Mercier, avait proposé quelque chose qui aurait permis à ces gens-là de l'avoir, et d'ailleurs il est toujours temps que le gouvernement de la CAQ réajuste le tir, c'est d'avoir des rapports d'impôt préremplis qui permettraient donc aux gens les plus vulnérables d'avoir accès au crédit d'impôt, au cadeau électoral de la CAQ. Mais, pour eux, c'est essentiel. C'est ce qui leur permettrait de vivre un tout petit peu mieux pendant un tout petit peu plus longtemps, bon, quelques heures de plus peut-être. Mais bref, c'est pour eux autres. C'est pour ça qu'il fallait cibler.

Je répète : Quand la bâtisse brûle, ce n'est pas un coup de peinture ou des nouveaux rideaux qui vont changer les choses, c'est un gouvernement qui aide le monde ordinaire avant et après la campagne électorale.

Alors, le premier ministre et la CAQ ont fait leur choix. Moi, je pense qu'on est capables de faire d'autres choix, au Québec. Les gens qui sont venus ici, les femmes, les hommes qui sont venus ici nous dire... nous demander de faire autrement nous demandent de faire des choix différents. La CAQ a fait leur choix. Moi, j'ai la chance de travailler avec un chef parlementaire qui a une vision complètement différente pour le Québec, et j'en suis très fière, et on va continuer. Je vous ai parlé de tous mes collègues qui ont amené des solutions pour aider les gens à affronter cette crise-là, et le budget ne l'a pas fait.

Motion formulant un grief

Alors, dans cette perspective, Mme la Présidente, je termine en déposant la motion de grief suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son budget qui ne contient pas les investissements nécessaires afin d'atteindre la [...] réduction de 40 % de produits pétroliers consommés, prévue à la Politique énergétique 2030.» Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques. Et je suis prête à reconnaître le prochain intervenant, et ce sera Mme la députée de Soulanges.

Mme Marilyne Picard

Mme Picard : Merci, Mme la Présidente. Ça me fait un grand plaisir de me lever aujourd'hui dans le cadre du débat sur le discours du budget. Un budget qui maintient une saine gestion des finances publiques, qui vise l'équilibre budgétaire dans six ans, comme prévu, et qui a vu le déficit structurel diminuer de 50 % par rapport à l'année dernière. Un discours qui prend également en compte l'augmentation du coût de la vie pour les Québécoises et les Québécois et qui prend le taureau par les cornes en mettant en place une mesure de soutien importante sur le versement d'un montant de 500 \$ à tous les Québécoises et Québécois qui ont un revenu de moins de 100 000 \$. C'est un budget en cohérence avec l'action du gouvernement depuis bientôt quatre ans, un budget qui remet de l'argent dans les poches des Québécois, et j'en suis très fière.

Mais, en tant qu'adjointe parlementaire à la Santé, permettez-moi de prendre mon temps de parole afin d'expliquer à quel point je suis contente des investissements importants qui ont été annoncés dans ce domaine, des investissements qui, on le sait, permettront au ministre de la Santé et à ses équipes de rétablir notre système de santé, qui a plus que besoin d'amour. Nous le savons, la pandémie a durement touché le réseau de la santé et des milliers de personnes qui s'y donnent corps et âme. La crise de la COVID-19 a mis en lumière et amplifié les nombreux enjeux d'un réseau qui nous a été légué dans un état de précarité avancé. Je ne m'étendrai pas plus qu'il le faut sur le passé, Mme la Présidente, d'autres personnes l'ont déjà expliqué en long et en large, mais aujourd'hui il nous faut ramasser les pots cassés et nettoyer les dégâts.

Toutefois, nous sommes chanceux de pouvoir compter sur un gestionnaire extrêmement chevronné afin de mener à bien cette opération de rétablissement. Le ministre de la Santé a une vision claire pour le réseau, et je suis convaincue qu'il parviendra à guider le système de santé à bon port. Le plan proposera d'agir d'abord sur les fondements du système de santé, au premier chef les travailleurs de la santé, qui sont à la base des services, et des besoins, et des soins prodigués aux Québécois. Un personnel valorisé et en quantité suffisante est une condition primordiale à l'atteinte des objectifs. Deuxièmement, un meilleur accès aux données, que ce soit pour le personnel clinique, les patients, les gestionnaires ou encore les chercheurs, est aussi fondamental pour améliorer la performance du réseau. Cette performance doit être atteinte notamment à l'aide de technologies de pointe. Enfin, des infrastructures modernes et des équipements adaptés constituent le dernier fondement indissociable d'un réseau de la santé solide et performant. C'est en agissant sur ces fondements que le gouvernement sera en mesure de mettre de l'avant l'ensemble de ses actions prioritaires en offrant à la population une expérience patient axée sur l'accessibilité et la qualité des soins. Pour ce faire, les initiatives visant à rétablir le système de santé totaliseront près de 5,2 milliards, des investissements colossaux à la hauteur du défi, parce qu'on le mérite.

La pandémie a permis de constater la nécessité d'assurer une gestion décentralisée, humaine et performante du réseau de la santé et des services sociaux. Le gouvernement tient également à soutenir une véritable gestion de proximité en santé et services sociaux partout au Québec en créant un système de santé dont les services seront intégrés et orientés vers les besoins du patient. C'est plus de 1 milliard de dollars qui sera consacré à ces changements.

Le gouvernement amorcera un changement de culture dans l'organisation du travail à la suite des conventions collectives intervenues avec l'ensemble des syndicats, lesquelles permettront de mettre en place un mode de gestion axé sur la stabilité en emploi ainsi que sur l'amélioration des conditions de travail du personnel. Cela se traduit par des actions qui sont déjà en cours ou en voie d'être implantées, par exemple la décentralisation de la planification des horaires, l'élimination du recours abusif du temps supplémentaire, la hausse du personnel travaillant à temps plein en milieu hospitalier ainsi que l'amélioration de la conciliation famille-travail.

Ainsi, la réorganisation du travail prévoit notamment la mise en place des premiers projets d'autogestion des horaires, l'aménagement des horaires atypiques et l'augmentation des heures de la semaine normale du travail, pour certains types d'emplois, de 35 heures à 37,5 heures-semaine, par exemple. Chaque établissement de santé et de services sociaux pourra instaurer les horaires qui correspondent le mieux à ses besoins de main-d'oeuvre. De plus, les récentes ententes offrent des hausses salariales, des mesures incitatives visant à stabiliser les équipes en soins infirmiers et des primes d'attraction et de rétention du personnel. À cela s'ajoute aussi une bonification de plusieurs dispositions concernant les congés et un reclassement de certaines personnes salariées. Enfin, le gouvernement prévoit l'embauche d'agents administratifs en appui au personnel clinique, l'introduction d'un nouveau titre d'emploi de technicien en pharmacie et l'ajout de pharmaciens bacheliers en milieu hospitalier ainsi que l'optimisation de l'organisation afférente au système préhospitalier d'urgence. Mme la Présidente, c'est une somme de près de 3,4 milliards de dollars qui est ainsi prévue pour assurer la mise en oeuvre de ces changements qui assureront au personnel du réseau de la santé et des services sociaux de meilleures conditions de travail, une condition sine qua non du rétablissement du réseau. Nous l'avons souvent répété au cours des deux dernières années, le personnel est le coeur battant du réseau de la santé. Ces changements à leurs conditions de travail sont en attendus depuis trop longtemps, et nous allons livrer la marchandise.

• (17 h 40) •

Le deuxième grand chantier du rétablissement du réseau de la santé, c'est la modernisation. On a vu, au début de la pandémie, à quel point certaines pratiques pouvaient sembler complètement anachroniques. On a tous et toutes l'exemple des fameux fax en tête. Cette époque est en voie d'être terminée, Mme la Présidente. La modernisation du système de santé s'inscrit dans la Stratégie de transformation numérique gouvernementale et vise à offrir des soins et des services en santé plus intuitifs, plus rapides et faciles d'utilisation pour la population et à améliorer l'efficacité et la performance des établissements de santé et de services sociaux. On parle d'accélérer le virage vers l'infonuagique dans le but de protéger les données des citoyens contre les tentatives de cyberattaques et de vols de données ainsi que de pérenniser les pratiques de télémédecine. On parle de moderniser les processus cliniques et administratifs afin d'automatiser les opérations administratives et cliniques manuelles et récurrentes. On parle enfin de nouvelles applications pertinentes pour les établissements de santé, tel qu'un système de gestion centralisée des arrivées, des départs et des transferts, de même qu'un système permettant d'optimiser la gestion des lits. On est partis de loin dans ce domaine, Mme la Présidente. On est partis de très loin, mais

on progresse, avec le ministre de la Santé, et, grâce aux nouveaux investissements annoncés par le ministre des Finances, on pourra faire un bond de géant. En effet, c'est avec une grande somme de 788 millions de dollars que le ministre pourra mener à bien cette opération de modernisation, des investissements colossaux mais nécessaires pour faire entrer le réseau de la santé dans le XXI^e siècle.

Évidemment, si les deux étapes que je viens de décrire sont si importantes, c'est qu'elles permettront d'offrir de meilleurs services à la population québécoise. Car, ne l'oublions pas, les services à la population, c'est la mission du réseau, ce pourquoi le personnel a travaillé si fort durant la pandémie et ce pourquoi le gouvernement met toutes ses énergies sur le rétablissement du réseau à partir d'aujourd'hui. Nous poursuivons donc nos efforts afin de rehausser l'accès à la qualité des soins et des services offerts. Des investissements additionnels de près de 3,7 milliards de dollars sont prévus, Mme la Présidente. Le gouvernement souhaite ainsi que les aînés, que les personnes ayant une incapacité puissent préserver leur autonomie et demeurer le plus longtemps possible dans leur domicile. Un virage majeur vers le soutien à domicile a été entrepris, menant à la prestation de près de 8 millions d'heures additionnelles de soins et de services depuis 2018-2019. Nous poursuivons notre virage en faveur du soutien à domicile. Dans le contexte où de la pandémie a accentué la volonté des personnes âgées de rester le plus longtemps possible dans leur domicile, une somme additionnelle de 785 millions de dollars est prévue.

Qui dit soutien à domicile dit également, bien souvent, personne proche aidante. Le gouvernement a posé des gestes importants afin d'améliorer la qualité de vie des personnes proches aidantes en adoptant le plan d'action gouvernemental. Afin de reconnaître que ces personnes jouent un rôle fondamental dans le soutien offert aux individus les plus vulnérables, le gouvernement annonce des sommes additionnelles de 250,3 millions de dollars. C'est donc avec plus de 1 milliard de dollars en sommes additionnelles qui sont investies afin de permettre aux personnes vulnérables de rester le plus longtemps à domicile possible, et ce, dans les meilleures conditions possible, avec l'aide et le soutien de leurs proches, un changement de cap majeur, Mme la Présidente.

Pour ce qui est de l'accessibilité aux soins de santé, plusieurs gestes ont été posés par le gouvernement au cours des dernières années, notamment l'ajout de préposés aux bénéficiaires, la mise en place du guichet d'accès à la première ligne, l'accès priorisé aux services spécialisés, l'élargissement des actes accomplis par les pharmaciens et les infirmières praticiennes spécialisées ainsi que l'accès à de nouveaux traitements novateurs.

Le travail n'est toutefois pas terminé, Mme la Présidente. Le gouvernement poursuit ses efforts et met en place des mesures totalisant 545,9 millions de dollars pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services de santé et des services sociaux. Le gouvernement souhaite respecter son engagement de permettre à tous les Québécois d'avoir accès à un professionnel de la santé dans un délai de 36 heures. Afin d'y arriver, il vise à accroître le nombre de nouveaux étudiants en médecine, à favoriser l'utilisation accrue des autres professionnels de la santé et des services sociaux en première ligne et à poursuivre le déploiement d'une offre de services pour les patients sans médecin de famille.

Le projet de guichet d'accès à la première ligne, implanté d'abord dans le Bas-Saint-Laurent, sera graduellement déployé dans l'ensemble du Québec. Ce guichet permet aux patients orphelins d'obtenir des services rapidement et de rendre la prise de rendez-vous plus efficace. De ce fait, c'est une somme de 183 millions de dollars qui est prévue pour faciliter l'accès aux services médicaux de première ligne.

Le gouvernement souhaite également accroître la fluidité dans les urgences et les hôpitaux grâce à une meilleure coordination des soins et des services. L'ajout de coordonnateurs aux urgences vise à assurer une planification optimale des soins hospitaliers, dont les examens en imagerie ou autres examens, une prise en charge plus rapide des patients en attente d'admission ou de consultation et la mise en place de solutions alternatives pour les patients qui reviennent aux urgences. On sait comment, parfois, pour les patients, se retrouver dans un hôpital à courir les examens et ne pas trop savoir où donner de la tête, ça peut donner l'impression d'être dans la maison des fous. Une meilleure coordination va grandement aider à fluidifier les urgences et les hôpitaux, en plus d'améliorer la planification des soins. C'est plus de 33 millions de dollars qui seront consacrés à cela.

Je pourrais continuer encore longtemps, Mme la Présidente, il y a tant de sujets d'investissement, de changements importants que je n'ai même pas effleurés. Cela démontre bien l'ambition du rétablissement proposé par le ministre pour le réseau de la santé et le soutien que le gouvernement et la ministre des Finances comptent lui apporter dans sa mission. Rétablir le réseau de la santé, c'est une entreprise colossale, qui comporte son lot de défis, Mme la Présidente, mais le gouvernement est entièrement mobilisé derrière cet objectif, et je peux vous assurer que c'est toute la population du Québec qui en sortira une grande gagnante. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Soulanges. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Moi, le samedi, évidemment, comme plusieurs de mes collègues, j'aime faire ma revue de presse, mais aussi, je vous avoue, je lis toujours la page Facebook du premier ministre, parce qu'il prend la plume et il s'adresse à l'ensemble des Québécois. En fin de semaine, quelle a été ma surprise du ton de la lettre mais aussi des propos tenus. Le premier ministre y va d'une charge contre les oppositions pour dire qu'on est contre le 500 \$, qu'on ne veut pas aider les familles de classe moyenne. Je tiens à vous rassurer, on veut toujours aider les familles de classe moyenne, mais on veut surtout s'assurer d'aider les plus vulnérables. Mais j'ai été très surprise que le premier ministre du Québec, qui est comptable, pense sincèrement qu'un ménage qui fait 200 000 \$ se qualifie de classe moyenne. Alors, j'espère que, quelque part, il y aura une modification sur cette page Facebook pour rectifier le tir.

D'autre part, ma grande surprise, le premier ministre écrit la chose suivante : Une personne, au Québec, qui gagne 60 000 \$ donne près de 50 % en impôt. Permettez-moi, ici, de faire une pause. Donne 50 % en impôt? Un instant. Premièrement, utilisons les vrais termes. Au Québec, on ne donne pas de l'impôt — le terme «donner», c'est «sans contrepartie juste et suffisante» — on contribue en impôt. Pourquoi qu'on contribue en impôt? C'est en échange de services, de services que... pour nous, on est très fiers. Santé, éducation sont les deux plus gros postes budgétaires au Québec. Et, oui, on paie des impôts, on contribue à cela, c'est un choix de société que nous avons fait collectivement. Alors, à moins que le premier ministre veut revenir là-dessus, peut-être que quelqu'un devrait l'informer de modifier ce propos, ce terme, et ajuster pour marquer «contribue».

• (17 h 50) •

D'autre part, une personne, au Québec, qui gagne 60 000 \$ ne paie pas près de 50 % d'impôt, c'est le contraire de la vérité. Alors, pour un comptable, je l'invite à utiliser... même, c'est disponible sur des différents sites Web, des calculateurs d'impôt. Il verra, à son grand étonnement, qu'il est loin, loin du taux effectif d'impôt. Et il faudrait qu'il distingue entre impôt fédéral, provincial ainsi que les retenues à la source comme, par exemple, assurance-emploi, RQAP et la Régie des rentes du Québec. À moins que le premier ministre trouve qu'on paie trop cher de Régie des rentes du Québec ou trop cher d'assurance-emploi ou de RQAP? Il faudrait peut-être qu'il nous le dise.

Alors, moi, je me suis vraiment posé des questions sur cette lettre-là. Est-ce que c'était, quoi, le mouvement de la droite d'Éric Duhaime qui fait dire : On paie trop d'impôt, on paie trop d'impôt? Je commence à trouver ça un petit peu... je vais vous le dire, ça frôle la démagogie. C'est comme ça que je l'interprète. C'est important, les mots qu'on choisit. Et, lorsqu'on est des élus, notre première fonction, c'est de s'assurer de bien informer les gens, c'est de s'assurer surtout de leur donner toutes les informations pour qu'eux puissent prendre des bonnes décisions. Et, à l'ère de la désinformation la plus importante que nous avons vécue, c'est encore plus important, notre rôle. La pédagogie devrait toujours nous accompagner.

Maintenant que j'ai dit cela, la semaine passée, j'ai eu l'occasion de siéger pendant une heure avec le ministre de l'Éducation aux crédits supplémentaires. J'avais une série de questions. Savez-vous quoi? J'ai eu une série d'absences de réponse. Il devait nous faire des suivis excessivement importants. Première des choses, ça fait plus d'un an qu'on pose des questions, que je lui demande, que je l'interpelle... j'ai même fait une interpellation complète là-dessus, décrochage scolaire. Quand j'entends les caquistes dire : Le Parti libéral n'a rien fait, bien, je vais vous donner un chiffre que nous avons fait : sur une période de 10 ans, on a réduit le décrochage scolaire au Québec, puis, oui, on en est fiers; sur une période de deux ans, le gouvernement actuel l'a doublé dans presque toutes les régions du Québec. Et, quand on leur pose des questions sur ce sujet : Décrochage quoi?, on dirait, là, que je parle chinois. Ils n'ont pas de données. Le ministère de l'Éducation est devenu un immense vacuum de données, ça n'existe plus. Tellement, c'est qui qui nous informe? C'est la journaliste au *Journal de Québec*, Daphnée Dion-Viens, qui, elle, écrit là-dessus, qui, elle, fait des demandes d'accès, qui, elle, appelle chaque centre de services scolaire, parce que le ministère de l'Éducation est trop occupé pour compiler les données, pour vérifier dans chaque centre de services scolaire : Et puis, vous, le décrochage scolaire est rendu à combien? Alors, quand on voit, là, que c'est un peu partout au Québec, dans toutes les régions, que ça a doublé — ça, c'était l'an passé — on devrait s'inquiéter. Bien non, le ministre, là, il était assis confortablement dans sa chaise, il n'a même pas daigné de se tourner autour de ses équipes pour essayer d'avoir l'information : Je n'ai pas la réponse, je n'ai pas la réponse. O.K.

Vous deviez aussi nous revenir par rapport aux maternelles quatre ans. Tu sais, vous savez, là, la promesse-phare du gouvernement qui allait révolutionner le système de l'éducation, tout changer. À part exacerber le problème de pénurie d'enseignants, ça n'a pas trop rien changé. Ça aussi, là, pas de réponse. Combien d'éducateurs ou d'éducatrices viennent du réseau des services de garde et sont rendus maintenant dans le réseau des maternelles quatre ans? Pas de réponse.

Mais je vais vous dire ce qui m'a le plus choqué de cet échange. Le meilleur ascenseur social au Québec, c'est l'éducation. Il n'y a personne qui va dire le contraire de ce que je dis. Le meilleur ascenseur social, c'est l'éducation. Et qui est le vecteur principal de cela? Les enseignants, qui, à tous les jours, sont présents. Tous les jours, ils jouent non seulement leur rôle d'enseignants, ils sont psychologues, travailleurs sociaux, grands frères, grandes soeurs pour les élèves. Mais, savez-vous quoi, pour devenir enseignant, il faut étudier, ça ne s'invente pas. On ne s'improvise pas enseignant. Ce n'est pas juste d'être bon en français ou d'être bon en mathématiques. Moi, j'étais prof à l'université, aïe! Il y en a-tu, des profs qui étaient bons pour chercher, mais, quand on les mettait dans les classes, au niveau de la pédagogie, il fallait peut-être leur donner un petit peu de coaching. C'est la même chose pour les enseignants. La pédagogie est excessivement importante, parce que pour transférer ce savoir, bien, il faut avoir les outils comme il faut pour inspirer ces jeunes, pour capter leur attention puis la conserver.

Savez-vous combien qu'il y a d'enseignants non légalement qualifiés? Vu que tout le monde est déjà assis, bien, personne ne va tomber de sa chaise aujourd'hui, 30 000, 30 000 enseignants non légalement qualifiés. C'est énorme. Ça ne veut pas dire que c'est des pas bons. Non, non, non, ils sont qualifiés dans d'autres domaines, mais pas nécessairement dans la pédagogie. Et, savez-vous quoi, ces gens-là lèvent la main, ils lèvent la main pour dire : Je veux me qualifier. C'est toutes des personnes de bonne foi, c'est toutes des personnes qui croient au réseau d'éducation, c'est tous des gens qui veulent changer et avoir un impact dans le réseau d'éducation mais qui demandent d'avoir leur place dans le réseau de l'enseignement supérieur pour avoir accès à la maîtrise qualifiante. Savez-vous quoi? Le ministre de l'Éducation dit : Bien, parfait, on va faire une maîtrise qualifiante pour tout le Québec. J'ai des collègues, ici, d'Abitibi, d'Estrie, des Îles, imaginez, là — oui, bonjour au député des Îles-de-la-Madeleine — alors, tout ce beau monde là, bien, ils ont des citoyens dans leur comté. Savez-vous que la seule maîtrise qualifiante pour le primaire et préscolaire, c'est l'Université de Montréal qui l'offre? Bonjour, les gens d'Abitibi, Chicoutimi, les Îles, Gaspésie, l'Estrie, bien, pour vous, si jamais vous voulez vous qualifier, bien, vous prenez votre auto puis vous vous en venez à Montréal. Ah! bien, non, vous avez appliqué, vous avez été refusé? Vous faites partie des 745 qui ont été refusés, parce que l'Université de Montréal, initialement, avait 120 places, ils ont

reçu 940 demandes. Ça, ça démontre l'engouement. Finalement, ils ont monté ça à 225 places. J'ai demandé au ministre : Avez-vous un plan? Parce qu'avec 30 000 personnes non légalement qualifiées, bien, ça va nous prendre des maîtrises qualifiantes un peu partout au Québec avec un échancier. Il me regardait avec le plus sérieux du monde : Mon objectif, c'est 100 %. Mais il est où, le plan? Mon objectif, c'est 100 %. Pas la pensée magique, je sais ce que ça vaut, c'est-à-dire un gros zéro comme dans Ouellet. Ce que ça prend, c'est un plan, c'est-à-dire il faut travailler avec toutes les universités puis déployer des maîtrises qualifiantes, il faut ouvrir les vannes. Moi, je ne veux pas avoir aucun étudiant qui dit : Je veux m'inscrire à maîtrise qualifiante puis qui se fait dire : Je n'ai pas de place pour toi. L'éducation doit être notre priorité à tous. Et, pour ce faire, ça nous prend vraiment des places là-dessus. Alors, quand j'entends un ministre qui dit qu'il n'a pas de plan, ça m'inquiète. Et, si on prend son plan, c'est-à-dire de laisser les choses aller, va comme je te pousse, pour les 30 000 non légalement qualifiés, ça va prendre environ, là, 30 à 40 ans pour les qualifier. Ils vont être rendus à la retraite, Mme la Présidente.

Motion formulant un grief

Alors, en terminant, je vais déposer une motion de grief, si vous le permettez :
 «Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste de n'avoir prévu aucun plan concret pour remédier à la [situation] problématique urgente des plus de 30 000 enseignants non légalement qualifiés et d'avoir omis d'augmenter substantiellement le nombre de places disponibles pour la maîtrise qualifiante.»
 Merci, Mme la Présidente. Et je sou mets le tout avec énormément de respect. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Saint-Laurent, et je vous rappelle que votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Alors, maintenant, je vais céder la parole à M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, c'est à mon tour de me prononcer sur le budget qui a été déposé le 22 mars dernier, un budget qui, à mon point de vue, ne passera pas à l'histoire. Même que, quelques jours plus tard, déjà on passait à une autre étape en parlant du plan de relance ou de refondation du système de santé, parce que ce budget-là, en fait, il ne contient pas de mesures structurantes pour l'avenir du Québec. C'est un budget à courte vue dont la principale mesure, on l'avait annoncé plusieurs jours à l'avance, visait à soutenir les familles québécoises pour faire face à la hausse du coût de la vie. Et malheureusement ce à quoi on a eu droit, en fait, c'est un 500 \$ par personne gagnant 100 000 \$ ou moins, c'est-à-dire qu'une mesure comme celle-là va toucher 6,4 millions de Québécois, presque la totalité des payeurs de taxes, des adultes québécois.

• (18 heures) •

On en vient à conclure que le gouvernement, à travers son budget de la semaine dernière, a voulu jouer au père Noël avec l'argent, évidemment, des Québécois. Il distribue 3,2 milliards de dollars. 3,2 milliards de dollars qui vient d'où? Bien, qui vient, justement, des 3,2 milliards de dollars que les Québécois ont payés en surplus, comparativement à l'année d'avant, sur leurs revenus. Donc, essentiellement, le gouvernement remet, effectivement, dans la poche d'un très grand nombre de contribuables l'argent qu'il lui avait pris. Donc, c'est une mesure qui, en fait, ne change pas grand-chose pour une très grande majorité de ceux qui recevront ce montant qu'ils ont payé en impôt. Et c'est malheureux, parce qu'on aurait pu, puisqu'on souhaitait soulager, semble-t-il, les familles qui en ont besoin, avoir des mesures beaucoup plus structurantes et beaucoup plus ciblées pour les personnes qui en ont le plus besoin, pour ces personnes les plus vulnérables de la société québécoise qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, qui en arrachent, qui ont de la difficulté à payer leur épicerie, ils doivent faire des choix déchirants dans l'alimentation de leurs enfants : Est-ce qu'on va acheter des légumes frais? Est-ce qu'on va acheter des fruits frais? Est-ce qu'on va acheter de la viande? Quand on a de la difficulté à payer l'épicerie de nos enfants, évidemment qu'on a besoin d'une aide supplémentaire du gouvernement. Et, à l'heure actuelle, bien, ce qu'on a, c'est exactement la même chose que pour un couple qui gagne 200 000 \$, alors qu'une famille, une famille monoparentale avec deux enfants, qui peut en gagner 30 000 \$ ou 35 000 \$, recevra exactement le même montant, en fait la moitié du montant, si c'est une famille monoparentale. On saura que, 500 \$, évidemment, on ne va pas loin avec ça. Et là c'est sans compter les coûts de logement, les coûts de l'essence et bien d'autres frais encore qui augmentent, aujourd'hui, depuis déjà plusieurs mois. Maintenant, cette aide, nous, on proposait qu'elle soit beaucoup plus progressive ou qu'elle soit dégressive, en augmentant le revenu et qu'on le fasse de façon à considérer les deux revenus d'un ménage jusqu'à hauteur de 100 000 \$ ou de 120 000 \$. Ensuite, on peut considérer que, si on doit aider les plus vulnérables, au-dessus d'un tel salaire annuel, on peut encore faire face à la situation économique actuelle.

Mais, au-delà de cette mesure, je pense que le budget se distingue par ce qu'on n'y retrouve pas, par les éléments qu'on ne voit pas dans ce budget. Par exemple, on a fait fi complètement de l'augmentation des tarifs sur lesquels on aurait pu avoir le contrôle, sur les sociétés d'État, particulièrement Hydro-Québec, on en a parlé abondamment, avec une hausse de 2,6 % cette année, qui pourrait s'avérer être deux fois plus grande suite à la modification des lois par le gouvernement pour suivre le taux d'inflation. Même qu'Hydro-Québec, s'il suit la loi actuelle, parce qu'on parle maintenant de l'amender, va contribuer essentiellement à l'inflation en augmentant justement la tarification de tous les Québécois qui doivent nécessairement, là, payer leurs comptes d'électricité. Ce n'est pas un luxe, évidemment, c'est un besoin essentiel, se chauffer, s'éclairer. Il y a d'autres sociétés d'État qui auraient pu faire également leurs contributions.

On aurait souhaité que le gouvernement saisisse l'occasion également pour préparer l'avenir, l'avenir vers la transition énergétique, une transition juste, qu'on puisse investir, on souhaitait que ce soit à hauteur de 1 milliard de dollars

du Fonds des générations, vers la transition juste pour, finalement, là, que les bottines suivent les babines et qu'on puisse véritablement faire un virage ou, du moins, amorcer, là, le début d'un virage vers une vision de transition écologique puis prendre acte du fait qu'il y a, au-delà de l'urgence pandémique, une urgence climatique. Là encore, les décisions les plus difficiles pour atteindre nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre, bien, elles sont repoussées dans l'avenir.

On n'a pas le rattrapage souhaité, et souhaitable, et légitime dans le financement des organismes communautaires autonomes. La demande était de 460 millions de dollars. Uniquement pour les organismes communautaires dans le domaine de la santé et des services sociaux, on demandait 370 millions de dollars. Avec tous les services rendus, le caractère essentiel de leur intervention, qui a été prouvé encore une fois lors des deux dernières années de pandémie, eh bien, non, le gouvernement était aux abonnés absents. Il a versé à peine 10 % du montant qui était réclamé, c'est à dire 37 millions de dollars sur les 370 millions de dollars qu'on demandait comme rattrapage, pour joindre les deux bouts, pour pouvoir stabiliser la main-d'oeuvre et les services, pour éviter justement d'avoir à priver les citoyens du soutien nécessaire des organismes communautaires dans ce secteur. Alors, c'est un rendez-vous manqué. C'est malheureux. Et c'est un constat qu'on devra faire, que, malheureusement, encore une fois, la reconnaissance du travail accompli en complémentarité avec les acteurs du réseau de la santé n'est pas à la hauteur des attentes ni sur le plan de la reconnaissance du travail effectué ni sur le plan, évidemment, des besoins financiers, qui sont déjà prouvés et démontrés depuis nombre d'années.

Les soins à domicile, on en parlait tout à l'heure, d'autres ont intervenu comme quoi il y avait véritablement un investissement intéressant. Qu'on regarde les besoins et qu'on puisse prouver que ces montants-là soient à la hauteur des besoins, et des attentes, et des défis qui sont les nôtres, et on verra que, finalement, la somme est presque dérisoire. On parle de 145 millions pour la prochaine année, 785 millions sur cinq ans. On en aurait besoin d'au moins trois fois ce montant-là pour pouvoir répondre aux défis des cinq prochaines années. C'est 2,7 milliards de dollars qu'on devra atteindre comme investissement. On est très, très loin du compte et on ne peut pas parler effectivement d'un virage dans ce cas-là.

Et, lorsqu'on compare les sommes qui sont dévolues aux soins de santé pour personnes âgées à domicile et qu'on regarde la priorité du gouvernement, qui est encore celle d'investir dans le béton, dans les infrastructures, dans les maisons pour aînés, on voit que, dans ce cas-là, bien, la somme est deux fois supérieure. Donc, encore une fois, on va construire. On va vouloir institutionnaliser les personnes âgées plutôt que de les soigner à la maison, comme elles le souhaitent, et comme les familles souhaiteraient le faire, et comme tous les pays de l'OCDE ont décidé de faire également, et on est en mode rattrapage. Malheureusement, on ne pose pas les bons gestes pour y arriver.

On fait encore du déni, du côté du gouvernement, en ce qui concerne le logement, l'accès à la propriété, le logement social. Des miettes sont investies. On est, à peine, à compléter le rattrapage de ce qui avait été annoncé sous le gouvernement précédent, alors que les défis sont encore plus grands. Les besoins sont exacerbés par la période actuelle de spéculation immobilière, et d'inflation, et de crise du logement, qu'on refuse d'ailleurs toujours de reconnaître, au gouvernement. On aurait pu, si on avait ciblé des aides à hauteur de 1,5, 2 milliards de dollars, répondre aux besoins de combien de familles? Évidemment, poser la question, c'est y répondre, alors qu'on a plutôt décidé d'égrener quelques mesures à courte vue, qui ne changeront véritablement rien à la crise que vivent les familles québécoises un peu partout sur le territoire. Dans ma région, aux Îles-de-la-Madeleine, en Gaspésie, partout, maintenant, au Québec, la crise du logement, elle est vécue au quotidien par les familles et par les contribuables qui n'arrivent plus à avoir accès à un toit. À un toit, Mme la Présidente. On n'est pas dans le luxe, là. On a parlé tout à l'heure de l'épicerie, on a parlé des frais d'électricité. Pour ce qui est d'avoir accès à un toit, il y a véritablement une crise que le gouvernement ne saisit pas.

Je veux terminer en parlant de santé. On a parlé de santé dans le budget. Il était question de la refondation. On a changé de vocabulaire au cours des dernières semaines, et il s'agit maintenant de rebâtir le système ou de le redresser. Et puis, encore la semaine dernière, on parlait de la refonder avec 1 milliard de dollars. On va où avec 1 milliard de dollars lorsqu'on sait qu'il y a déjà 1 milliard de dollars qui est versé aux entreprises qui fournissent de la main-d'oeuvre de professionnels en soins au secteur public? Des entreprises privées, je le rappelle. Et on sait que la place au privé, elle est ouverte par le gouvernement à l'heure actuelle et on n'a pas l'intention de faire table rase de ces recours-là. On veut simplement, timidement, réduire cette dépendance-là tout en réinvestissant dans le privé. Actuellement, le gouvernement est dur à suivre dans son orientation, et malheureusement ce qu'on peut deviner, c'est qu'en investissant davantage dans les soins de santé privés on va continuer de miner le système public de santé, et c'est très malheureux.

• (18 h 10) •

Je voudrais terminer en parlant des soins qui doivent être accessibles pour tous, partout à travers le Québec, et je fais référence aux soins spécialisés ou surspécialisés, où, des gens des régions, une région comme la mienne, les gens doivent se déplacer. Il y a des milliers de personnes qui doivent le faire et, encore cette année, piger dans leur portefeuille pour pouvoir se payer de l'hébergement, du transport et avoir accès à des soins, en plus de se priver, évidemment, d'un travail lorsqu'ils doivent obtenir les soins ici, dans les grands centres urbains. On avait fait un début de rattrapage l'an dernier, et j'ose espérer que, dans le milliard de dollars qu'il y a au budget cette année, on pourra indexer les sommes et même ramener ça à des montants qui permettent de compenser l'ensemble des dépenses qui sont encourues par les patients.

Motion formulant un grief

Je terminerai avec une motion, Mme la Présidente :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste de ne pas s'engager à abolir le recours aux agences de placement privées pour réintégrer les travailleurs dans le réseau public de la santé et des services sociaux.»
Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député des Îles-de-la-Madeleine, et je vous indique que votre motion sera déposée sous réserve de sa recevabilité.

Maintenant, il est temps de céder la parole à notre prochain intervenant, qui sera M. le député de Bourget.

M. Richard Campeau

M. Campeau : Merci, Mme la Présidente. J'ai entendu beaucoup le mot «électoraliste» récemment. J'ai l'impression que, tout budget qui est présenté avant l'élection, c'est normal, les oppositions vont utiliser ce mot-là. Et, quand je regarde ce qui a été présenté, moi, je suis fier de ce que le ministre des Finances a déposé.

Ce que j'aimerais faire, aujourd'hui, c'est insister sur ce qu'on a fait et ce qui est dans ce budget-là au niveau environnemental. On a eu, au début du mandat, des consultations qui ont porté sur les pesticides, sur le recyclage du verre, mais ceci a mené à de l'action, et c'est ça qui est le plus intéressant. On a eu la consigne du verre, projet de loi n° 65, qui a vu la place... qui a eu lieu. On a parlé d'aires protégées. Ça aussi, c'est un projet de loi qui a été de l'avant. On a eu beaucoup de lois qui ont été réformées, des lois déjà existantes, sur l'environnement, comme une mise à jour, comme le projet de loi mammoth, projet de loi n° 102, qui n'est pas encore sanctionné, mais ça s'en vient, ça devrait s'en venir très prochainement. Et on est même en train, actuellement, de discuter de l'interdiction d'exploitation des hydrocarbures sur le territoire québécois. Ce que je vois là-dedans, ce n'est pas des paroles, c'est des actions qui ont vraiment été mises en place.

On a aussi déposé un plan pour l'économie verte pour 2030, qu'on appelle le PEV, dans lequel on dit clairement qu'on veut réduire les gaz à effet de serre de 37,5 %. On a entendu beaucoup de gens parler de ça sur le... mais, dans le fond, dans notre cas, ce qui est différent, il est dans la loi. Très, très peu d'endroits dans le monde ont des objectifs ciblés écrits dans la loi, c'est très rare. Alors, ça montre la volonté d'aller de l'avant avec vraiment une obligation de faire. Et je sais qu'on a environ 42 % déjà prévu du chemin à parcourir, mais ça, c'étaient les chiffres passés. On se dirige allègrement... Ça s'est nettement amélioré, mais je ne vais pas couper le ministre de l'Environnement, quand il aura l'occasion d'en parler plus avant. On est vraiment en amélioration sur ce sujet-là.

On a parlé aussi du 1 milliard qui venait à l'intérieur du système... excusez-moi, il faut que je le lise, le SPEDE, c'est-à-dire le système de plafonnement et d'échange des droits. Ça, c'est le système qu'on a en commun avec la Californie, et il y a 1 milliard de plus qui s'est accumulé là-dedans. Alors, certains ont dit : Ce n'est pas de l'argent frais. Mais c'est de l'argent qui n'est pas venu des poches des contribuables, ça, là, c'est de l'argent qui a été généré à l'intérieur d'un système et qui est disponible au cours des cinq prochaines années, et ça fait passer, si je me rappelle bien, de 6,7 à 7,7 milliards l'argent disponible pour, justement, faire des actions environnementales. Et c'est avec cet argent-là qu'on peut financer, par exemple, les plans climat des villes, comme celle de Montréal et celle de Québec.

Je vais vous parler un petit peu plus du Plan climat de Montréal, qui a été annoncé lundi, d'ailleurs. On parle d'une somme de 117 millions qui est octroyée à la ville de Montréal pour son plan climat. Ce montant-là sert essentiellement à éliminer les énergies fossiles dans de grands bâtiments. En fait, si je me rappelle bien, la mairesse nous parlait d'une vingtaine de bâtiments. Ça a peut-être l'air pas gros, 20 bâtiments, mais ce n'est pas 20 petites maisons, c'est des immenses bâtiments, et qui vont contribuer d'une façon majeure à réduire les gaz à effet de serre produits à la ville de Montréal. Donc, c'est une façon d'électrifier les immeubles publics et qui, au moment où on en électrifie juste un seul, fait déjà un énorme succès au niveau de la baisse des gaz à effet de serre.

Ensuite, la ville de Montréal a, actuellement, environ 1 000 bornes de recharge. Là, le but est d'en rajouter 800, c'est quand même 80 % de plus. Et, quand on a un véhicule électrique, on se pose quoi, comme questions? Quand on veut en acheter un, on se demande combien ça coûte, on se demande combien ça va me coûter de réparations, s'il y en a, et on se pose la question : C'est quoi, l'autonomie? Où sont les bornes? Bien, l'autonomie et les bornes, c'est souvent la question qui fait pencher les gens dans une direction ou dans une autre. On voit avec l'amélioration des batteries que l'autonomie s'améliore énormément. Encore faut-il que les bornes soient disponibles. Et on peut voir de façon très évidente que, bien, à partir d'un téléphone, on peut très facilement savoir où sont les bornes, si elles sont disponibles. Une couple de clics de plus et puis, bien, on sait comment s'y rendre. Alors, ça devient facile à faire, et c'est une expérience que j'ai vécue très souvent. C'est rendu facile à faire, cette affaire-là. C'est vraiment une belle expérience de conduire une voiture électrique, par rapport à une voiture à essence.

D'autres projets. Les montants de 117 millions vont servir à la réalisation d'infrastructures vertes à Montréal pour contrer les îlots de chaleur et pour faciliter la gestion des fortes pluies. Il y en a qui appellent ça des «water squares», des coins bleus, il y a différents noms, mais l'idée, c'est que, l'eau qui tombe trop rapidement, qui est une influence des changements climatiques, on essaie de contrôler le débit, à ce moment-là, quand ça se dirige vers les traitements d'effluents, pour éviter les inondations locales.

À la ville de Québec, l'annonce a été faite la même journée, en après-midi, des mesures assez semblables mais un peu plus petites, question de dimension de la ville, tout simplement. On parlait d'électrifier les bâtiments municipaux, on parlait de 95 bornes, et on parlait de construire des infrastructures pour gérer les îlots de chaleur.

Donc, je pense que les villes sont bien placées. C'est le rôle de tout un chacun de faire son effort pour baisser les gaz à effet de serre. C'est aussi le rôle du gouvernement du Québec. Mais, quand on a les villes comme alliées, ça devient extrêmement utile d'avoir cette proximité-là pour régler des problèmes. Et c'est une tendance qu'on aimerait voir se poursuivre avec d'autres villes qui pensent à se joindre au mouvement.

J'aimerais vous parler maintenant du programme Roulez vert. On en a beaucoup parlé. En fait, ça a été lancé en 2012, ça fait déjà 10 ans, et le marché a beaucoup changé. Avant, on avait quelques voitures. Maintenant, on a beaucoup plus de choix, donc, comme je le disais tantôt, beaucoup plus d'autonomie. Alors, ce qu'on veut là-dedans, c'est aller chercher la différence entre une voiture à essence et une voiture électrique, aller en combler une portion. Et est-ce que ça a marché?

Bien, quand on regarde les carnets de commandes, ça a l'air d'avoir marché, parce que c'est difficile d'en avoir. Alors, les carnets de commandes nous disent que ce programme-là fonctionne.

J'ai entendu le commentaire qui dit que, ah! on a réduit les subventions là-dessus. C'est vrai, elles sont passées de 8 000 \$ à 7 000 \$. Avouons que c'est une faible réduction, mais le prix des voitures a baissé. Le prix des voitures... Celle que je connais bien, la mienne, en quatre ans, a baissé de 10 %. Normalement, ça suit l'inflation, cette affaire-là, là. Bien là, il a baissé de 10 %. Alors, il est un peu normal que, comme on cherche à aller voir la différence entre deux... dans une valeur à essence puis une valeur électrique, que le montant de compensation... bien, on ne veut pas demander à l'ensemble des Québécois, qui, parfois, ne gagnent pas suffisamment cher, de venir aider des gens à se payer une voiture qui soit d'un prix plus élevé.

On veut aider au programme. Et n'oublions pas que le programme, c'est d'aller chercher 1,5 million de voitures électriques en 2030. On est actuellement, environ, à 130 000. La tendance se poursuit très bien. C'est un programme qu'on veut encourager, qu'on veut continuer à encourager. Et, comme l'intérêt est déjà là, on veut juste maintenir l'intérêt. On parle de maintenir l'intérêt jusqu'en 2026-2027, ce qui devrait être suffisant, parce qu'à ce moment-là le prix d'une voiture à essence et une voiture électrique devrait être le même. On est déjà en bonne direction dans ce sens-là. Alors, de quoi aura l'air le programme? Quelle sera la compensation à ce moment-là? Bien, je pense que l'allure des ventes, le prix des voitures va dicter comment on va adapter le programme. Et le but, c'est de continuer à aider les acheteurs mais en maintenant cette cible-là de 1,5 million de véhicules.

• (18 h 20) •

L'autre aspect dont j'aimerais parler, c'est qu'on a annoncé la fin des voitures à essence en 2035. Encore une fois, c'est le projet de loi n° 102. Ce n'est pas encore sanctionné, mais c'est tout près de l'être. Ça a l'air facile, on dit : Bon, bien, 2035, ça a l'air loin. Très peu de gens l'ont fait sur la terre. Puis posons-nous la question : Est-ce que c'est loin, est-ce que c'est proche? Posons-nous la question. Je suis rendu en 2032. J'ai une nouvelle voiture à m'acheter. Je vais me demander qu'est-ce qui va arriver en 2035. Est-ce qu'il va encore y avoir des garages qui vont réparer ce genre de voiture là? Alors, on peut s'attendre, dans la portion entre 2030 et 2035, à avoir une tendance vers l'électrification juste en se demandant : Est-ce qu'il va y avoir un garage à tous les coins de rue pour me fournir de l'essence? Alors, j'ai l'impression qu'on va avoir une tendance qui va aller exactement dans ce sens-là.

On est aussi en train de discuter, aujourd'hui même d'ailleurs, à arrêter complètement l'exploitation des hydrocarbures au Québec. Avouons que l'exploitation n'était pas très forte, mais on va jusqu'à boucher les puits, et ça, c'est une mesure majeure. D'ailleurs, beaucoup d'endroits dans le monde nous regardent, se demandant qu'est-ce qu'on fait, comment on va y arriver et de quelle façon, etc., justement parce que c'est quand même audacieux de le faire.

Alors, en terminant, je vous dirais : Quand on regarde le nombre de projets de loi qui ont été passés en environnement dans les trois dernières années et demie, quand on regarde la consigne, la collecte sélective qui font l'objet de projets pilotes, on voit que la SAQ se joint à ça, quand on voit qu'on a atteint notre niveau d'aires protégées à 17 % et que ça continue dans ce programme-là, quand on voit les lois qui ont été passées sur la sécurité des barrages, on a renforcé les lois sur les pesticides... Je me souviens quand j'entendais les gens qui disaient : Il me semble que la CAQ ne s'occupe pas d'environnement. Y a-tu encore quelqu'un qui croit ça qu'on ne s'occupe pas d'environnement? Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Bourget. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. À mon tour d'intervenir sur le budget qui vient d'être déposé par le gouvernement. Plusieurs choses que je pourrais discuter, mais j'ai très peu de temps, Mme la Présidente, alors je vais essayer de rester à l'intérieur de mes dossiers, dont je suis très fière de porter pour l'opposition officielle, des dossiers de famille, des dossiers de diversité, inclusion, de racisme, LGBTQ2+ ainsi que les personnes vivant avec un handicap, autisme, solidarité sociale et la lutte contre la pauvreté. Ça sonne comme beaucoup de dossiers, mais, vous savez quoi, Mme la Présidente, ce que j'aime beaucoup dans ces dossiers, je trouve qu'ils sont tous liés parce que c'est tous des dossiers qui sont très humains. Ils sont très humains, puis nous devons se préoccuper de ces dossiers et les personnes concernées. Et malheureusement ce budget ne fait pas ceci.

Alors, c'est avec de la tristesse et une préoccupation... Parce que je ne comprends pas pourquoi nous avons... le gouvernement a poursuivi avec le dépôt de ce budget, car il n'y a rien, dans ce budget, pour les familles. Celles qui attendent ou qui attendront toujours pour une place en service de garde à la petite enfance, un paiement de 500 \$, Mme la Présidente, ça ne va pas régler le problème. C'est malheureux. Puis, je comprends, c'est un budget électoraliste, mais ça reste que les familles ne vont pas aller loin avec ceci. Ça ne va pas aider les enfants à trouver une place, une place de qualité et qui est abordable, en garderie. Ça ne va pas aider, entre autres, les mamans, parce que nous savons tous que c'est les femmes qui restent encore majoritairement à la maison, ça ne va pas aider ces mamans à retourner au marché de travail et de récupérer les sommes importantes perdues en raison de la pénurie. Puis, comme plusieurs personnes, entre autres des personnes comme Ma place au travail, toutes les autres mamans, toutes les autres familles qui se sont exprimées en ce qui concerne le dépôt de ce budget, je suis insultée, insultée de l'investissement choisi par la CAQ pour contrer l'inflation et la manière clairement électoraliste du gouvernement pour nous persuader qu'ils ont à coeur les familles québécoises.

Les familles qui demandent une aide financière n'ont rien dans ce projet de loi, Mme la Présidente. Les parents qui ne peuvent pas retourner sur le marché de travail faute de places en service de garde éducatif à l'enfance demandent une aide d'urgence. Ils ont besoin d'aide maintenant. Ce n'est pas 500 \$ qui est fait une fois, seulement cette année, dans les

12 prochains mois... que ça va aider ces parents. L'aide qu'ils ont besoin, ça va leur servir à payer leurs hypothèques, à se nourrir, à acheter des médicaments. Vous savez, c'est très cher, le lait maternisé, Mme la Présidente. Ça va leur aider à payer les factures d'Hydro, qui sont en croissance exponentielle grâce à un projet de loi qui a été adopté par le gouvernement. C'est des besoins de base. C'est des besoins de base, puis ces familles vont être fragilisées à cause de ça. Mais, malgré toutes leurs interventions, tous leurs cris, leurs cris de coeur, les questions que nous avons posées, les oppositions toutes confondues, aux périodes de questions, les témoignages, il n'y a rien, dans ce budget, pour confronter ce problème. Ce n'est pas juste un dommage, c'est un échec total.

Ce que les parents veulent, c'est d'avoir le choix de retourner travailler, Mme la Présidente. Il n'y a rien comme mesure temporaire d'urgence pour faire un accompagnement. Il n'y a pas d'extension du Régime québécois de l'assurance parentale pour faire un accompagnement. Ils n'auront plus, en plus... ça représente à peu près la proposition que nous faisons comme Parti libéral du Québec, Mme la Présidente, c'est les 1 700 \$ par mois. Pourquoi? Parce que c'est de l'argent qui est déjà budgété dans le passé. C'est l'argent qui est là. Nous pourrions l'utiliser, mais ce n'est nulle part dans ce budget. C'est déjà dans les coffres du gouvernement. On aurait pu l'utiliser. En plus que ce n'est pas une question de dire à ces femmes de rester à la maison. On ne veut pas les encourager de faire ça. Ça peut très facilement être liés à La Place 0-5 ans pour les familles qui sont vraiment en attente, pour les familles qui ont vraiment un besoin. Écoutez, Mme la Présidente, on parle de 100 millions de dollars. Ce n'est pas beaucoup quand on pense au retour sur l'investissement que nous pouvons avoir.

Ça fait qu'en leur nom je suis déçue. C'est une grande tristesse parce que ça paraît que ces femmes puis ces familles ne font pas partie des priorités du gouvernement. Et c'est dommage parce qu'ils ont beaucoup à contribuer. Vous savez que chaque parent qui doit rester à la maison par manque de places de service de garde représente une perte de revenus, une perte de revenus pour le gouvernement parce qu'ils sont privés de contribuer à leur propre autonomie et dans leur carrière. Il y a un impact sur leur santé mentale. Ce n'est pas drôle. Ce n'est pas n'importe quoi. Ça va nous coûter plus cher de ne pas venir aider maintenant. Plus tard, ça va coûter plus cher.

C'est la même chose pour les personnes handicapées, Mme la Présidente. On peut dire la même chose. Si on peut s'occuper de ces jeunes tôt, ça va être payant pour nous plus tard. Si on ne fait pas ça, bien, c'est sûr, tout le monde, ici, va être responsable pour payer pour un accompagnement qui va être nécessaire pour ces personnes, parce qu'on n'a pas pris au sérieux leurs besoins, pour agir tôt, pour venir faire un accompagnement, puis ce n'est pas 9,62 \$ par semaine... qu'on va pouvoir changer les choses.

Pour rester dans le dossier des familles, Mme la Présidente, il n'y a rien pour la conversion du réseau des services de garde. Je ne suis pas surprise, parce que, quand on a fait le débat dans le projet de loi, le ministre, lui aussi, il n'y a rien, dans son projet de loi, en ce qui concerne la conversion pour que tout le monde peut avoir accès à une place subventionnée.

Je ne parlerai même pas de racisme, Mme la Présidente. Pourquoi? Parce qu'il y a zéro dans le budget. Mais, pour le dossier de solidarité sociale, je peux dire qu'il n'y a pas de vision à moyen ni à long terme afin de réduire le coût de vie de manière durable pour les Québécois. Il y a même des milliers de personnes vulnérables qui vont être privées du 500 \$. Pourquoi, Mme la Présidente? Parce qu'il y en a plusieurs qui ne font pas de déclaration de revenus. Ça fait qu'eux, là, ils n'auront pas accès... On parle des immigrants, on parle des réfugiés. On parle des personnes âgées, des personnes isolées, les personnes en situation d'itinérance, les personnes judiciarisées. C'est grave, Mme la Présidente. C'est grave pourquoi? Parce que, pour eux, avoir un investissement plus accru dans les organismes communautaires, c'est là où eux auront pu avoir de l'aide.

Mais nous savons que, le budget 2022 — je veux donner la parole aux autres, Mme la Présidente — tout le monde l'a dit, un soutien insuffisant pour...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la députée, alors, compte tenu de l'heure, je me dois de vous demander si vous avez terminé votre intervention.

Mme Maccarone : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, très bien, je vais vous inviter à reprendre votre intervention lors de la reprise de ce débat.

Ajournement

Et, compte tenu de l'heure, j'ajourne nos travaux au mercredi 30 mars, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 18 h 30)